
Digitized by Google

10.548
Digitized by Google

LETTRES
DE
LOUIS XIV.
AU COMTE
DE BRIORD,

Ambassadeur Extraordinaire de S. M. Très Chrétienne auprès des Etats Generaux, dans les années 1700. & 1701.

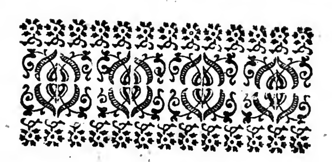


A LA HAYE,

Chez M. G. DE MERVILLE.

M. D. CC. XXVIII.

Digitized by Google



PREFACE
DE
L'EDITEUR.

QUoique l'Ambassade du Comte de *Briord* n'ait duré qu'un an (1), elle n'en a pas été moins importante.

(1) Il arriva à *la Haye* le 18. Mars 1700. & en partit le 30. Mars 1701.

portante. On peut dire au contraire qu'il n'y a gueres d'exemples que dans un eſpace de tems ſi court, un Négociateur ait eu de ſi grands interêts à menager.

Ce Miniſtre avoit d'abord été chargé, conjointement au Comte de *Tallard* (2), de conclure avec le Roi de la *Grande-Bretagne*, & les Etats Generaux ce fameux Traité, où l'on partagea une vaſte Monarchie pendant la vie, & ſans l'aveu du Poſſeſſeur. Cette ſituation étoit épineuſe.

(2) Ambaſſadeur Extraordinaire de *France* en *Angleterre*.

neufe. D'un côté un Prince puiſſant, preſque toujours heureux, affermi par une longue habitude du trône, & dans l'attachement à ſes volontés, & dans le deſir de ſon agrandiſſement, demandoit avec d'autant plus d'avantage, qu'il étoit ſeul à demander. De l'autre, on donnoit à un Competiteur jaloux de ſes droits, beaucoup moins qu'il ne prétendoit avoir, & ſans ſa participation. Ajoutez à ces deux inconveniens le démembrement d'une Monarchie qui révoltoit tous ſes Sujets.

Ce Traité (3) fait avec tant de précautions, & dont *Louïs XIV.* presse si vivement l'exécution dans ses premieres Lettres à son Ambassadeur, fut cependant inutile. La mort (4), ou plutôt le Testament (5) de *Charles II.* changea toute la face des affaires. Afin qu'il ne manque rien d'essentiel aux Pièces originales que nous avons jugées propres à répandre quel-

(3) C'est la premiere des Pièces originales qu'on a mises à la fin de cet Ouvrage.

(4) Arrivée le premier Novembre 1700.

(5) Signé le 2. Octobre de la même année.

quelques lumieres ſur les LETTRES DE LOUÏS XIV. AU COMTE DE BRIORD, nous en placerons ici le XIII. Article, & le commencement du XIV. qui contiennent préciſément les diſpoſitions de Sa Maj. *Catholique* à l'égard de ſa ſucceſſion.

„ XIII. Et reconnoiſ-
„ ſant, conformément aux
„ reſultats de pluſieurs con-
„ ſultations de nos Miniſ-
„ tres d'Etat & de la Juſti-
„ ce, que la raiſon ſur
„ quoi on a fondé la re-
„ nonciation des Dames
„ *Anne*, & *Marie There-*
„ *ſe*, Reines de *France*,
„ ma Tante, & ma Sœur,

„ à la ſucceſſion de ces
„ Royaumes, a été d'évi-
„ ter le danger de les unir
„ à la Couronne de *Fran-*
„ *ce*; mais reconnoiſſant
„ auſſi que ce motif fon-
„ damental venant à ceſ-
„ ſer, le droit de la ſuc-
„ ceſſion ſubſiſte dans le
„ parent le plus proche,
„ conformément aux loix
„ de nos Royaumes, &
„ qu'aujourd'hui ce cas ſe
„ verifie dans le ſecond
„ Fils du Dauphin de *Fran-*
„ *ce*, pour cette raiſon
„ nous conformant aux
„ ſuſdites loix, nous décla-
„ rons être notre ſucceſ-
„ ſeur (en cas que Dieu
„ nous apelle à lui ſans
„ laiſ-

„ laiſſer d'enfans) le Duc
„ d'*Anjou*, ſecond Fils du
„ Dauphin ; & en cette
„ qualité, nous l'apellons
„ à la ſucceſſion de tous
„ nos Royaumes & Sei-
„ gneuries, ſans en excep-
„ ter aucune partie ; &
„ nous déclarons & ordon-
„ nons à tous nos Sujets &
„ vaſſaux de tous nos
„ Royaumes & Seigneu-
„ ries, que dans le cas ſuſ-
„ dit, ſi Dieu nous retire
„ ſans ſucceſſeur légitime,
„ ils ayent à le recevoir, &
„ le reconnoître pour leur
„ Roi & Seigneur naturel,
„ & qu'on lui en donne
„ auſſi-tôt la poſſeſſion ac-
„ tuelle ſans aucun delai,
 „ après

„ après le serment qu'il
„ doit faire d'observer les
„ loix, immunités, & cou-
„ tumes de nosdits Royau-
„ mes & Seigneuries ; &
„ parce-que notre inten-
„ tion est, & qu'il est ainsi
„ convenable pour la paix
„ de la *Chrétienté*, & de
„ toute l'*Europe*, & pour
„ la tranquilité de nos
„ Royaumes, que cette
„ Monarchie subsiste tou-
„ jours séparée de la Cou-
„ ronne de *France*, nous
„ déclarons en conséquen-
„ ce de ce qui a été dit,
„ qu'au cas que le Duc
„ d'*Anjou* vienne à mou-
„ rir, ou au cas qu'il
„ vienne à heriter la Cou-

„ ronne

„ ronne de *France*, &
„ qu'il en prefere la jouiſ-
„ ſance à celle de cette
„ Monarchie; en tel cas
„ ladite ſucceſſion doit paſ-
„ ſer au Duc de *Berry* ſon
„ Frere, troiſieme Fils du-
„ dit Dauphin, en la mê-
„ me forme & maniere;
„ & en cas que ledit Duc
„ de *Berry* vienne à mou-
„ rir auſſi, ou qu'il vienne
„ à ſuccéder à la Couron-
„ ne de *France*, en ce cas
„ nous déclarons, & apel-
„ lons à ladite ſucceſſion
„ l'Archiduc ſecond Fils de
„ l'Empereur notre Oncle,
„ excluant pour la même
„ raiſon & inconveniens,
„ contraires au bien public

„ de *Castille*, mais aussi à
„ ceux de la Couronne
„ d'*Arragon* & *Navarre*,
„ & à tous ceux que nous
„ avons dedans & dehors
„ l'*Espagne*, notamment
„ à l'égard de la Couronne
„ de *Castille*, *Léon*, *Tolede*,
„ *Galice*, *Seville*, *Grenade*,
„ *Cordoue*, *Murcie*, *Jean*, *Al-*
„ *garves*, *Alguires*, *Gibral-*
„ *tar*, *Isles Canaries*, *Indes*,
„ Isles, Terres fermes de la
„ Mer Océane, du Nord,
„ & du Sud, des *Philippines*
„ & autres Isles, Terres
„ découvertes & qu'on
„ découvrira à l'avenir; &
„ tout le reste, de quelque
„ maniere qu'il apartienne
„ à la Couronne de *Castil-*
„ *le*.

„ *le*. Et pour ce qui re-
„ garde la Couronne d'*Ar-*
„ *ragon* en nos Royaumes
„ & Etats d'*Arragon*, *Va-*
„ *lence*, *Catalogne*, *Na-*
„ *ples*, *Sicile*, *Majorque*,
„ *Minorque*, *Sardaigne*, &
„ toutes les autres Seigneu-
„ ries & droits, de quel-
„ que maniere qu'ils apar-
„ tiennent à cette Royale
„ Couronne ; & dans no-
„ tre Etat de *Milan*, Du-
„ chés de *Brabant*, *Lim-*
„ *bourg*, *Luxembourg*,
„ *Gueldres*, *Flandres*, &
„ toutes les autres Provin-
„ ces, Etats, Domina-
„ tions, & Seigneuries qui
„ nous apartiennent, & peu-
„ vent nous apartenir dans
„ le

„ le *Pays-Bas*, droits & „ autres actions qui nous „ sont échues en vertu de „ la succession des dits „ Etats ; Nous voulons „ qu'aussi-tôt que Dieu „ nous aura retiré de cette „ vie, ledit Duc d'*Anjou* „ soit apellé, & soit Roi, „ comme, *ipso facto*, il „ le sera de tous ; *nonob-* „ *stant* toutes sortes de re- „ nonciations & actes qu'on „ ait faits au contraire, „ parce qu'ils manquent de „ justes raisons & fonde- „ mens &c.

Cette conjoncture étoit delicate, & *Louïs XIV.* balança (6) quelque tems entre

(6) Voyez sa Lettre XXXII.

entre le Traité de partage & le Testament. Mais enfin le Testament eut plus de poids, par les raisons que ce Prince détaille lui-même (7) à son Ministre. S. M. *Très Chrétienne* fit encore plus dans la suite ; & par des Lettres (8) Patentes rendues dans le mois de Décembre 1700. elle conserve au Duc d'*Anjou* les droits de sa naissance.

Ce fut alors sur-tout que la négociation du Comte de *Briord* devint épineuse. Il falloit donner quelque couleur au parti qu'avoit pris le Roi

(7) Dans sa XXXIII. Lettre.
(8) C'est la seconde Pièce originale.

Roi ſon Maître, & prévenir les allarmes qui en naiſſoient ſi naturellement. Auſſi *Louïs XIV.* ne s'oublia-t-il point ; & dans la même Lettre (9) il envoya à ſon Ambaſſadeur un Mémoire & une Lettre (10) pour les Etats Generaux, & lui donne ordre de faire ſon entrée à *la Haye.*

Ce fut le 30. Décembre de la même année que ſe fit cette ceremonie, en conſéquence d'un ordre plus précis (11) que le Roi T. C. en

(9) La XXXIV.

(10) Ce ſont les III. & IV. Pièces originales, auxquelles étoit jointe la V.

(11) Voyez la Lettre XXXVII.

en donna au Comte de *Briord*. On peut voir dans les Pièces originales le discours de ce Miniſtre aux Etats Generaux, & la réponſe (12) du Preſident.

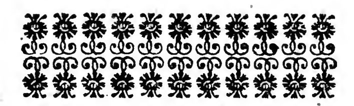
C'eſt ici le terme des négociations du Comte de *Briord*, que ſa ſanté chancelante ne permit plus de vaquer à des affaires qui demandoient chaque jour plus d'attention & de zele. De ſorte que Sa Majeſté *Très Chrétienne* fut obligée d'envoyer le Comte d'*Avaux* à ſa place. Au reſte *Louïs XIV*. fut fort content du Comte de *Briord*, comme on

(12) La VI. & VII.

on le peut voir par la Lettre XXXVII.

Nous aurions souhaité que toutes les Lettres que nous publions ici, eussent été dechifrées. Mais comme il y en a peu qui ne le soient, cette perte n'est pas importante, & d'ailleurs elle est réparable pour ceux qui voudront se donner la peine de les dechifrer eux-mêmes: ce qui leur est assez facile, puisque les dechifremens déja faits peuvent leur servir de clef.

LET-



LETTRES DE LOUIS XIV.

LETTRE I.

MOnſieur le Comte de *Briord*, j'ai apris depuis votre départ que le Comte de *Tallard* eſt convenu avec les Commiſſaires du Roi d'*Angleterre*, qu'il ſeroit fait mention de ce Prince dans le Pouvoir que je vous ai donné, pour traiter avec les Etats Generaux, & dans celui que vous avez auſſi de mon Fils. Comme il

n'eſt parlé que des Etats Generaux dans ceux qui vous ont été remis, je vous en envoye de nouveaux par un Courier exprès, que je vous dépêche pour cet effet: & je n'ai point encore d'autres ordres à vous donner que ceux que vous avez reçus en partant 500 311 422 310 250 49 15 29 283 51 223 511 429 291 481 311 445 223 39 412 295 318 445 397 56 219 463 333 238 45 10 244 383 493 220 394 414 295 599 418 317 446 599 [illegible]4 512 339 95 59 112 317 441 [illegible]51 220 394 545 59 414 95 339 522 315 600. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en ſa ſainte garde. Ec[illegible]it à *Verſailles* le 17. Mars 17[illegible]. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LET-

LETTRE II.

MR. le Comte de *Briord*, la nouvelle que j'ai aprise par votre Lettre du 19. de ce mois de votre arrivée à *la Haye*, m'a fait voir que vous n'avez pas perdu de tems pour vous y rendre aussi promptement que le demandoit l'importance des affaires dont vous êtes chargé. Le compte que vous me rendez des dispositions que vous avez trouvées, ne me laisse pas lieu de douter qu'elles ne soient bientôt finies. J'attends à tous momens que le (*a*) 517 22 38 247 341 231 311 238 42 184 54 28 374 50 206 54 417 34 285 226 234 161 38 56 397 38 247 56 421 302.

Je

(*a*) Secrétaire du Comte de *Tallard* m'aporte le Traité signé par les Commissaires des Etats Generaux.

Je vois cependant que vous avez parlé au Pensionnaire *Heinsius* conformément aux ordres que je vous avois donnés. Vous continuerez à l'assurer, dans les occasions, du desir que j'ai de maintenir une parfaite union avec la République, (*b*) 464 516 184 355 140 150 28 445 192 472 30 54 510 58 248 410 285 38 46 248 42 204 123 46 510.

Et quant à ce qui regarde la tranquilité generale, vous ferez connoître à ce Ministre, que mon intention est de l'affermir de tous côtés, & de n'omettre aucun office pour empécher qu'elle ne soit troublée.

Je vois avec peine qu'elle reçoive quelque alteration du côté du Nord. La Lettre que j'écris au

(*b*) mais que la nouvelle Alliance doit encore fortifier cette bonne intelligence.

au Comte de *Tallard*, vous informera des mesures que j'ai cru devoir prendre, pour empécher le progrès de cette nouvelle guerre; & je n'ai pas attendu que les Parties interessées me fissent aucune demande pour (c) 22 54 247 56 248 54 510 56 58 267 60 24 234 351 274 161 46 510 444 510 588.

La même Lettre vous instruira aussi du projet qu'il me paroît nécessaire de suivre pour (d) 184 226 382 30 30 62 30 111 288 341 448 161 347 260 22 382 421 516 74 288 56 190 231 311 238 42 184 54 28 22 186 60 50 247 66 407 44 24 184 24 234 22 26 112 56 341

(c) arréter ces troubles dans leur commencement.

(d) l'exécution du Traité. Comme le Roi d'*Angleterre* a fait des questions au Comte de *Tallard* à peu près semblables à celles du Pensionnaire *Heinsius*,

341 476 497 510 437 423 58, vous verrez par cette Lettre ce que vous aurez à répondre à ce dernier ; & je n'ai point d'autres ordres à vous donner, que de vous conformer à ce qu'elle vous fera connoître de mes intentions. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Versailles* le 26. Mars 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE III.

MR. le Comte de *Briord*, j'avois apris par votre Lettre du 23. du mois dernier l'unique raison qui differoit (*e*) 225 468 23 286 339 178 402 439 200 415 211. Et je n'en étois point en peine, lorsque j'ai reçu par le Secrétaire du Comte de

(*e*) la signature du Traité.

: *Tallard* la Lettre que vous
l'avez écrite du 25. avec (*f* 255
38 144 286 31 402 439 468
3 296 1 173 341 61 16 173
39 309 11 444 172 182 468
16 183 181 102 118 53 11
72 377 27 167 31 514 296
)2 49 309 247 507 285 238
: 399 45 296 45 526 95
13 19 66 45 307 285 19 15
4 35 134 43 11 365 514
13 27 45 19 51 177 382
'3 225 455 173 296. Et
entôt il ne manquera plus rien
l'accomplissement d'une affaire
ssi importante.

Vous aurez pu satisfaire au
ste empressement du Pensionaire, après avoir reçu ma derniere

(*f*) l'original du Traité signé preerement en *Angleterre*, & ensuite a *la ye*. Cette conclusion étant ce qu'il de principal, je ne doute pas que ratifications ne soient incessamment oyées pour les échanger à *Londres*. fais expédier la mienne.

niere Lettre. La copie de celle que j'écrivois au Comte de *Tallard*, vous aura suffisamment instruit des principales mesures que je crois que l'on doive prendre pour (g) 225 227 493 19 66 51 19 132 399 402 439 339 335 504 49 168 53 432 178 197 35 458 45 402 341 149 102 179 61 507 364 180 171 168 202 49 306 507 102 118 177 35 458 546 307 11 15 314 35 134 43 556 171 23 535 19 43 139 49 181 285 90 21 90 45 507 102 1er 39 198 514 47 182 319 173 47.

Je vous ai fait savoir aussi la resolution que j'ai prise au sujet des

(g) la parfaite exécution du Traité. Lorsque j'aurai des réponses du Roi d'*Angleterre* sur ce sujet, & que Mr. le Pensionnaire vous aura communiqué ce qu'il pense, on pourra changer, ou augmenter, suivant les vues que ce premier projet contient.

des affaires du Nord. Il me revient de tous côtés, que les *Hollandois* se préparent à faire passer des Vaisseaux dans la mer *Baltique*; mais comme je ne vois pas que la Ligue formée contre le Roi de *Suède* soit à beaucoup près aussi puissante & aussi redoutable pour cette Couronne, qu'on l'avoit publié, il seroit peut-être également avantageux au bien de la paix, & à l'interêt des *Hollandois*, de ne point envoyer de Vaisseaux dans la mer *Baltique*. Mes offices unis avec ceux du Roi d'*Angleterre* & de la *Hollande* seront mieux reçus, & produiront plus d'effet, lorsqu'ils ne seront point apuyés par des menaces. Si elles sont employées, il arrivera peut-être que les Princes, qui croiront que leur honneur les oblige à ne se point laisser intimider, deviendront plus difficiles à l'accommodement. Il est à propos que vous fassiez fai-

re ces reflexions au Pensionnaire.

* 615 14 296 458 43 536 167 45 433 15 314 98 45 453 45 458 35 47 161 382 33 39 178 45 468 546 307 203 43 31 243 432 130 404 536 412 235 316 43 17 47 335 235 90 296 535 372 225 465 43 47 402 363 183 177 49 47 283 161 39 198 15 314 27 35 307 422 43 118 45 296 45 526 167 45 37 15 132 177 55 211 255 27 35 900 212 420 140 150 214 11 229 230 240 250 450 479 196 297 119 120 131 154 169 177 189 190 219 11 1000. Sur ce je prie Dieu qu'il

* Et je ne serois pas fâché qu'elles fissent assez d'impression pour empécher l'envoi des Vaisseaux *Hollandois* dans le Nord, lorsque l'évenement de la mort du Roi d'*Espagne* est peut-être assez prochain, pour demander qu'ils soient pas occupés aussi loin.

qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Marly* le 1. Avril 1700. *Signé* Louïs, *& plus bas* Colbert.

LETTRE IV.

Mr. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite du 4. de ce mois. (*h*) 341 61 364 546 41 178 197 35 402 419 45 17 153 372 225 même maniere à la communication que je leur ai fait donner de mes vues (*i*) 307 275 51 19 132 399 402 439 202 102 377 62 382 47 171 529, qu'il ne pouvoit s'expliquer précisément, avant que

372

(*h*) Le Roi d'*Angleterre* & le Pensionnaire *Heinsius* ont répondu tous deux de la

(*i*) pour l'exécution du Traité. Comme ce Prince a dit au Comte de *Tallard*,

(*k*) 372 518 285 115 45 432 373 514 190 45 507 364 180 11 382 47 211 118 66 15 188 78 516 171 341 62 503 372 518 458 45 458 35 319 535 45 485 ce ſera toujours avoir gagné du tems, que d'avoir mis (*l*) 364 173 273 372 483 458 45 178 21 235 15 399 45 149 235 39 198 514 47 61 372 15 188 178 171 341 102 127 118 173 177 35 458 171 181 507 362 190 248 448 295.

Le compte que vous me rendez de la converſation que vous avez

(*k*) de ſavoir les intentions des Etats Generaux, je vois que le Penſionnaire vous a dit auſſi qu'il écriroit au Roi d'*Angleterre*, afin de ſavoir ſes ſentimens. Mais

(*l*) le Penſionnaire en état de faire des reflexions ſur ce projet, & d'écrire au Roi d'*Angleterre* ce qu'il en penſe, avant que d'avoir reçu ſa Lettre.

ez eue (*m*) 315 149 419 45
35 62 43 319 15 285 402
90 198 514 47, m'a fait voir
u'il (*n*) 296 35 242 47 178
82 47 171 132 35 qu'il con-
ient que sur toutes choses on ne
oit pas perdre de tems à faire
es déclarations nécessaires (*o*) 307
235 51 19 132 399 402 34
439. Suivant ce même principe,
si le Roi d'*Angleterre* prend la
resolution d'envoyer (*p*) 108 49
35 372 448 127 47 11 240
99 235 548 334 35 72 99 49
35 221, il ne conviendroit pas
d'attendre (*q*) 118 57 473 59
11

(*m*) avec lui sur tous les articles du projet,

(*n*) n'en contredit aucun, &

(*o*) pour l'exécution du Traité.

(*p*) quelqu'un de sa part à *Vienne*, soit le Sr. *Hill*, ou un autre,

(*q*) qu'il y fût arrivé pour proposer ce Traité à l'Empereur. Il parleroit seulement après son arrivée, conformément à ce que le Marquis de *Villars* & le Sr. *Hop* auroient dit. Mais

11 43 188 50 307 367 253 235 439 11 323 554 227 235 43 516 458 49 235 535 11 447 119 11 43 188 50 19 242 513 445 535 11 102 507 235 525 27 45 372 150 11 43 79 61 235 548 344 39 76 171 43 526 382 47 485 leur déclaration ne doit point être retardée.

Je ne trouve dans la ſuite de votre Lettre aucune difference entre ce que vous avez propoſé (*r*) 171 364 61 458 45 458 35 319 535 45 141 504 53 325 372 272 178 527 178 23 235 168 facilement, après (*ſ*) 285 15 314 35 134 432 238 92 399 45 419 102 517 178 174 19 285 528 372 449 372 130 61 372 169.

Après

(*r*) au Penſionnaire, & ſes ſentimens. Ainſi j'ai lieu de croire qu'on reglera

(*ſ*) l'échange des ratifications, tout ce qui regarde les ſecours de Troupes, de Vaiſſeaux & de Subſides.

Après avoir bien examiné tout ce que je pouvois faire pour apaiser les (*t*) 285 459 13 28 285 402 316 43 47, je n'ai pas cru qu'il fut à propos d'étendre mes démarches au delà des simples offices. Il est difficile de décider quel est l'agresseur entre la *Suède* & le *Dannemarck*, les Troupes *Suédoises* étant entrées les premieres dans le pays de *Holstein*. Ainsi je ne vois pas de raison de me déclarer contre le Roi de *Dannemarck*, ce Prince étant en droit de dire qu'il ne refuse pas la paix, mais qu'il demande seulement la justice, lorsqu'il prétend, comme un Preliminaire nécessaire, que les choses soient premierement remises au même état qu'elles étoient.

(*u*) 362 554 305 45 225 372

(*t*) troubles du Nord,

(*u*) D'ailleurs la déclaration que je ferois

372 15 225 168 399 507 514
443 43 536 242 47 178 235
512 255 13 245 134 43 516
211 409 62 178 262 27 43
11 323 61 554 35 183 507
47 198 39 200 458 33 13 225
13 235 507 467 61 285 377
45 372 353 121 19 55 402
512 458 43 526 242 47 168
27 55 372 337 211 285 545 45
223 533 45 141 255 35 482 47
516 11 225 301 372 386 171
51 121 19 55 151 55 61 546
275 47 516 31 251 19 47
516 372 15 153 502 225 382
90

ferois contre le *Dannemarck*, l'obligeroit auſſitôt à recourir à l'Empereur; & il n'eſt que trop vraiſemblable que le Roi de *Pologne*, & les Princes de l'Empire alliés du *Dannemarck*, ſeroient contraints de prendre les mêmes engagemens. Ainſi l'on donneroit à la Maiſon d'*Autriche*, & on l'aſſureroit de ceux dont la diverſion eſt le plus à craindre pour elle, en obligeant le Roi de *Pologne* à prendre des liaiſons avec l'Empereur.

90 43 468 546 183 235 277 11 15 168 27 35 65 178 307 163 173 37 63 245 134 181 467 11 337 432 245 231 119 45 191 323.

Ces considerations, (x) 61 15 163 45 372 296 445 247 223 43 412 49 296 214 19 ... 27 23 296 19, m'ont fait prendre la resolution d'employer seulement mes offices auprès des Princes interessés dans cette guere. Je n'oublierai rien pour les endre efficaces; mais aussi je ne rétens pas m'engager à d'autres émarches: & j'ai lieu de croire u'il sera plus facile de porter les arties à un accommodement, rsqu'elles verront que je ne téoigne aucune partialité (y) 307 265

(x) & celles de ne pas m'engager dans : guerre éloignée,

(y) pour l'une ou pour l'autre, que les pouvoient croire que j'eusse l'au- vues que celle du parfait rétablisse- it de la paix.

265 296 556 307 31 221 507 468 163 45 307 49 526 272 178 507 514 210 458 17 221 90 10 90 407 507 15 163 402 227 493 178 299 13 245 45 458 535 372 225 217. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Versailles* le 9. Avril 1700. *Signé* Louis, & *plus bas* COLBERT.

LETTRE V.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai apris par la Lettre que vous m'avez écrite du 8. de ce mois (z) 507 285 238 92 399 45 432 273 45. 373 171 526 183 19 243 19 88 173 271 202

(z) que les ratifications des Etats Generaux avoient été envoyées en *Angleterre*. Comme j'ai fait partir les miennes le 9 je ne doute pas qu'elles ne soient presentement échangées, & j'en attends la nouvelle dans peu.

202 504 53 493 227 319 43 285 455 173 296 45 235 9 514 296 392 49 309 247 98 296 15 546 347 19 535 183 15 314 35 134 88 61 514 35 62 80 309 57 225 386 412 177 49 372 135 45.

(a) 364 180 11 227 235 277 15 225 27 178 535 118 286 49 516 493 372 432 43 306 259 45 223 535 372 271 61 372 225 404 191 189 468 285 245 231 119 45 98 79 546 47 39 188 458 45 191 172 262 546 296 61 la garantie du Traité d'*Altens*, ne leur permettent pas de differer le passage de leurs Vaisseaux dans la mer *Baltique*, il seroit inutile de s'attacher davantage à combattre cette

(a) Le Pensionnaire vous a parlé plus clairement qu'il n'avoit fait des derniers engagemens de l'*Angleterre* & de la *Hollande* avec le Roi de *Suède*. Si les liaisons qu'elles ont prises avec cette Couronne, &

cette resolution; (*b*) 87 102 458 43 516 482 43 325 372 272 178 202 180 235 178 525 55 507 514 445 242 309 35 309 43 536 372 483 372 463 27 13 285 27 57 299 25 162 307 235 178 299 13 245 45 458 535 372 225 217 412 235 316 308 141 504 39 198 49 90 225 242 402 27 909 507 180 171 19 55 369 90 485 je n'ai pas les mêmes raisons d'entrer comme Partie dans la guerre entre la *Suède* & le *Dannemarck*.

Premierement nul Traité ne m'oblige presentement à donner du secours à la *Suède*. Je vous dirai même que pendant la négociation du dernier, que le Comte d'*Avaux* a signé à *Stocholm*,

(*b*) & ce seroit donner lieu de croire, comme vous le remarquez, que je me contenterois de faire de foibles instances pour le rétablissement de la paix dans le Nord. Ainsi j'aprouve la conduite que vous avez tenue; mais

holm, il offrit aux Miniſtres du Roi de *Suède* de prendre des engagemens plus étroits que les conditions dont on eſt convenu par ce Traité; & que la crainte qu'ils eurent de ſe trouver un jour embaraſſés par les promeſſes qu'ils avoient faites au nom du Roi leur Maître, les empécha de conſentir à cette propoſition. (c) 514 272 45 545 507 285 125 45 237 79 372 108 45 49 57 153 178 416 225 39 188 35 112 167 235 227 47 11 92 178 413 45.

Secondement les Etats Generaux ſont garands du Traité d'*Altens*; & ce Traité s'eſt fait ſans que j'y ſois intervenu. S'ils ſe croyent obligés, en vertu de cette garantie, d'aſſiſter l'une des Parties attaquées, la même obligation

(c) Je crois même que les interêts particuliers de quelques-uns eurent la principale part à ce refus.

gation n'eſt pas à mon égard: & je pourois me diſpenſer des offices que j'employe, ſi le deſir de maintenir le repos public n'étoit le ſeul motif qui me porte à les interpoſer.

Troiſiemement il eſt vrai que je ſuis garand du Traité d'*Oliva*, & que par cette raiſon le Roi de *Suède* peut me demander l'effet de ma garantie. Mais c'eſt uniquement contre la *Pologne*: & le *Dannemarck* n'y peut être compris, avant que d'accorder ſur ce fondement les aſſiſtances réelles dont le Penſionnaire vous a parlé. La premiére démarche que la qualité de garand oblige de faire, eſt celle d'employer les offices, & d'entendre les raiſons de part & d'autre. On pouroit même dire que le cas n'en eſt pas encore arrivé, puiſque le Roi de *Pologne* ne fait la guerre que comme Electeur de *Saxe*, & que la République n'y donne point ſon

son consentement. Mais je ne me suis point arrété à cette difficulté, & l'on a vu qu'aussi tôt que la guerre a commencé, j'ai envoyé auprès du Roi de *Pologne*, sans attendre que le Roi de *Suède* me l'eût demandé.

Le Roi de *Dannemarck* me fait representer tous les jours, qu'il est de mon interêt d'empêcher qu'il ne succombe (*d*) 171 51 513 162 372 271 61 372 225 4 4. Que c'est seulement par les secours que je lui donnerois que je pourois éviter (*e*) 372 248 516 43 225 53 372 162 17 153 317 508 162.

Je lui fais répondre qu'il peut éviter le malheur qu'il prévoit, en aportant plus de disposition à la paix. Que mon intention est

(*d*) aux forces de l'*Angleterre* & de la *Hollande*.

(*e*) de recevoir la loi de ces deux Puissances.

eſt ſeulement de la maintenir. Qu'il peut tirer de grands avantages de mes offices, s'il veut en prendre une occaſion honorable pour lui de s'accommoder. Que du reſte il ne doit pas compter que j'excite une nouvelle guerre dans l'*Europe*, en lui donnant des ſecours (*f*) 242 47 178 225 404 61 31 271 61 225 404. Et que jugeant par avance qu'il ne poura reſiſter (*g*) 62 305 79 513 162 49 306 88, il devroit en prévenir l'effet, en conſentant aux propoſitions faites pour un accommodement, dès le commencement des troubles du Nord.

C'eſt de cette maniere que je continuerai de m'expliquer, & il eſt hors de doute que le Roi de *Dannemarck* n'eſperant aucun ſecours de ma part, connoitra ſuffi-

(*f*) contre l'*Angleterre* & la *Hollande*.
(*g*) à leurs forces unies,

ſuffiſamment ce qu'il doit craindre (*b*) 432 513 162 372 31 271 87 272 225 404 485 554 296 445 242 100 173 47 326 235 535 17 53 534 27 35 17 178 285 455 173 296 45 556 47 178 285 218 45 507 514 180 231 525 88 235 441 372 106 538 296 177 49 47 177 43 555 507 27 243 19 27 326 319

(*b*) des forces de *l'Angleterre* & de la *Hollande.* Mais il ne me convient nullement d'y joindre les miennes. Outre les raiſons que je vous ai marquées, le bien de mon ſervice ne peut permettre que j'envoye inutilement des Vaiſſeaux dans la mer *Baltique*, dans le tems que la mort du Roi d'*Eſpagne* m'obligeroit à me ſervir de mes forces maritimes & ſur l'*Océan* & ſur la *Méditerranée.* Si le Penſionnaire dit qu'il eſt néceſſaire pour l'exécution du Traité, que l'*Europe* ſoit en paix, lorſque l'évenement prévu arrivera, il n'eſt pas moins vrai qu'il eſt encore plus néceſſaire que je ſois alors maître de diſpoſer de mes forces, & de les employer où je jugerai le plus à propos.

319 235 535 432 130 412 225 445 43 371 31 319 507 412 235 359 507 225 465 308 402 32 332 465 13 245 134 43 516 11 445 538 43 372 445 45 513 162 435 188 319 445 45 61 149 127 61 149 206 468 364 382 47 118 183 336 307 235 51 19 132 399 402 439 507 235 49 198 177 99 173 217 335 235 90 296 535 447 120 62 43 188 90 168 554 35 183 247 96 200 118 180 213 277 336 507 514 99 45 11 335 495 372 472 253 372 445 45 513 162 61 372 285 19 33 76 255 53 253 556 514 145 168 53 235 277 62 367.

Le Reſident de *Suède* prétend que le Sr. *Lillieroot* s'eſt allarmé trop légerement ſur la Lettre qu'il lui a écrite. En effet il m'a remercié de l'attention que je voulois bien donner à ce qui regarde les interêts du Roi ſon maî-

maître; & il convient que j'ai prévenu toutes les demandes que ce Prince pouvoit me faire 600 454 339 17 108 172 481 752 123 205 266 147 158 289 496 487 549 89 58 12 4 212 313 325 215 483 391 338 449 232 91 108 159 273 321 200 68 395 352 361 541 215 114 494 423 487 148 477 122 91 118 88 67 33 434 296 212 137 108 119 100 2800 433 182 352 483 397 111 282 269 182 214 426 407 388 248 178 232 172 102 153 258 85 246 212 198 321 600. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Meudon* le 15. Avril 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE VI.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu votre Lettre du 15. de ce mois. Celle que le Comte de *Tallard* m'a écrite de la même datte, me donne lieu de croire que (*i*) 285 238 92 399 45 171 43 546 47 183 19 88 15 314 35 134 19 45 177 49 372 135 45 11 39 178 55. Et comme j'attends d'être en même tems informé des sentimens du Roi d'*Angleterre* sur les premieres démarches (*l*) 62 483 307 235 51 19 132 399 402 439 514 180 443 43 231 518 211 295 107 45 507 514 482 43 231 149

(*i*) les ratifications auront été échangées peu de jours après.

(*l*) à faire pour l'exécution du Traité, je vous ferai savoir aussitôt les ordres que je donnerai sur ce sujet à *Vienne* & à *Madrid*.

149 102 179 11 240 61 11 435 17 188 17 51 211 31 141 251 261.

Le Roi d'*Angleterre* & le Pensionnaire de *Hollande* parlent tous deux de la même maniere sur les affaires du Nord; & l'un & l'autre voudroient (*m*) 33 223 43 11 445 372 15 235 178 43 277 513 445 31 245 535 507 514 286 53 492 372 235 483. Je vous ai marqué par ma derniere Lettre les fortes raisons que j'ai de suivre constamment le plan que je me suis proposé. Je suis encore confirmé dans cette resolution par les nouvelles que j'aprends de la déclaration que l'Empereur fait en *Pologne*, & des ordres qu'il a donnés pour faire avancer ses troupes sur les frontieres de ce Royaume, & de

(*m*) m'engager à me déclarer plus formellement que je n'ai dessein de le faire.

de l'Electorat de *Saxe*. Vous en verrez le détail dans la derniere Lettre du Marquis de *Villars*, dont je vous envoye la copie. (*n*) 277 323 19 255 27 23 296 467 372 458 45 277 554 445 122 33 100 173 47 391 13 458 43 90 43 225 296 49 47 168 245 309 507 514 445 139 45 367 19 66 61 372 485 35 369 227 102 136 285 15 344 458 45 173 273 372 327 49 35 135 337 432 445 149 88 191 467 335 285 214 45 402 316 43 17 47 183 181 11 39 167 27 458 19

(*n*) Plus l'Empereur éloigne le Roi de *Pologne* de ses interêts, plus il me convient d'observer la neutralité que je me suis proposée, & de maintenir par ce moyen les choses en état de pouvoir un jour prendre des mesures avec le Roi de *Pologne*, lorsque les guerres du Nord étant apaisées, ce Prince pouroit faire une diversion utile, pour obliger l'Empereur à consentir aux conditions du Traité.

19 45 102 377 307 43 516 483 49 296 382 90 43 468 546 49 319 235 307 37 13 245 134 43 313 11 222 35 319 43 171 51 212 45 402 439.

Vous direz cependant au Penſionaire, que j'ai fait connoître clairement au Roi de *Dannemarck*, même depuis la derniere Lettre que je vous ai écrite, qu'il m'étoit impoſſible de faire aucune liaiſon avec lui, avant le rétabliſſement de la paix dans le Nord. Qu'il doit regarder la neutralité que j'obſerve, comme la plus grande marque qu'il puiſſe recevoir de mon attention à ſes interêts. Que rien n'y ſeroit plus conforme que de prévenir par un prompt accommodement l'arrivée des flotes *Angloiſes* & *Hollandoiſes* dans la mer *Baltique*.

On avoit écrit à l'Envoyé du Roi de *Pologne* auprès de moi,

que vous aviez dit au Sr. de *la Fouſt*, que je me déclarerois enfin contre les deux Rois de *Dannemarck* & de *Pologne*, puiſqu'il n'y avoit plus que cet unique moyen d'empécher la guerre dans le Nord. J'étois bien perſuadé que vous ne vous ſeriez point expliqué de cette maniere, n'en aïant point reçu d'ordre de ma part. Le compte que vous me rendez de la viſite qu'il vous a faite, me confirme encore que vous avez parlé ſuivant mes intentions.

Il ſemble par un mot que le Penſionnaire vous a dit, (*o*) 118 15 324 43 15 324 43 516 11 39 178 167 178 43 11 31 271 61 11 225 404 372 296 247 242

(*o*) qu'il cherchoit à préparer à l'*Angleterre* & à la *Hollande* des prétextes de ne pas convenir des ſecours que ces deux Puiſſances doivent donner pour l'exécution du Traité;

242 90 306 43 432 528 507 162 2 317 43 131 43 17 516 90 35 47 482 43 307 235 51 19 132 399 402 439 50 212 420 150 330 450; & qu'il prétendroit que les troubles du Nord, & les Vaiſſeaux qu'elles doivent envoyer dans la mer *Baltique*, ſeroient une raiſon ſuffiſante pour les diſpenſer de joindre leurs forces aux miennes. Quoique je ne puiſſe croire que cette raiſon ſoit alléguée, lorſqu'il ſera queſtion de convenir des moyens (*p*) 17 251 19 43 235 51 19 132 399 402 439 419 47 88 21 536 285 382 45 262 45 402 364 me confirment encore dans la penſée que j'ai toujours eue, qu'il auroit été beaucoup plus convenable que les *Anglois* & *Hollandois* n'euſ-

(*p*) d'aſſurer l'exécution du Traité, toutefois les diſcours du Penſionnaire

n'eussent point envoyé de Vaisseaux dans la mer *Baltique*, & qu'ils ne se fussent point engagés si avant dans cette guerre. Mais (q) 180 296 178 49 45 468 188 19 55 167 45 11 235 267 43 347 19 535 61 180 372 90 55 180 173 369 171 51 107 45 que je vous ai donnés par ma derniere Lettre. Celle que j'ai reçue du Marquis d'*Harcourt* par un Courier, vous informera de l'armement considerable que les *Espagnols* préparent à *Cadix*.

J'aprends même que les Vaisseaux, & les troupes qu'ils doivent porter, sont en très bon état. (r) 39 198 100 468 546 45 118 45 39 178 35 296 35 47 ne donnent pas lieu de croi-

re

(q) vous ne réussiriez pas à le persuader presentement ; & vous devez vous en tenir aux ordres

(r) Les provisions qu'ils prennent,

re que ce soit pour un voyage aussi long que celui des *Indes*. Comme ils pouroient être effectivement destinés (*f*) 171 247 134 372 331 554 183 336 507 180 202 49 306 517 19 55 172 201 171 364 61 180 33 105 19 178 55 431 445 149 88 118 272 168 507 255 392 27 90 337 307 203 43 49 35 19 90 296 535 211 242 47 168 27 178 11 235 51 19 132 399 402 439 900 111 221 131 140 260 279 401 190 211 230 490 501 227 139 149 157 167 11 229 137 144 159 167 180 190 212 215 112 127 129 139 240 270 260 279 280 290 211 197 298 211 224 237 249

(*f*) au passage de l'Archiduc, il est nécessaire que vous communiquiez cet avis au Pensionnaire: & vous m'informerez des mesures qu'il croira que l'on doive prendre, pour empécher un évenement aussi contraire a l'exécution du Traité.

249 250 260 279 11 10 220 230 240 250 260 270 320 326 1000. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Versailles* le 22. Avril 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE VII.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu votre Lettre du 11. de ce mois. Celle que le Comte de *Tallard* m'a écrite du 23. m'aprend que (*t*) 285 238 92 399 45 183 526 19 45 15 314 35 134 19 45 61 507 341 devoit lui rendre incessamment une réponse positive, au sujet des premieres démarches à faire pour (*u*) 235 51 19 132 399

(*t*) les ratifications étoient échangées, & que le Roi d'*Angleterre*

(*u*) l'exécution du Traité.

399 402 439. Il paroît que ce Prince convient de ce qu'il y a de principal dans les vues que je lui ai communiquées. Et comme les premiers ordres à donner, feront ceux que j'enverrai au Marquis de *Villars*, il eſt bon que le Sr. *Hop* reçoive du Penſionnaire ceux qui lui feront néceſſaires, pour agir de concert avec mon Envoyé à *Vienne*, & pour parler à l'Empereur de la maniere que le Marquis de *Villars*, & lui, jugeront la plus convenable.

J'ai cru que le bien des affaires demandoit auſſi que je priſſe des meſures, par raport à l'armement que les *Eſpagnols* préparent à *Cadix*. Je vous ai marqué par ma derniere Lettre, que cette Eſcadre manquant de proviſions néceſſaires pour un long voyage, on étoit perſuadé qu'elle n'étoit point deſtinée pour les *Indes*, mais qu'elle feroit employée à

tranſporter l'Archiduc en *Eſpagne.*

J'ai jugé que, dans cette incertitude, il convenoit que je fiſſe armer des Vaiſſeaux à *Toulon.* Et comme l'Eſcadre d'*Eſpagne* eſt compoſée d'onze Vaiſſeaux, j'ai donné des ordres pour en préparer douze, afin d'être en état d'empêcher l'effet des deſſeins du Roi *Catholique*, s'il contrevenoit à la paix, en faiſant reconnoître l'Archiduc pour ſon ſucceſſeur. Vous communiquerez au Penſionnaire la reſolution que j'ai priſe; & j'ordonne au Comte de *Tallard* d'en donner part auſſi au Roi d'*Angleterre.* Quand même ce Prince, & les Etats Generaux, *(x)* 296 458 43

(*x*) ne ſeroient pas auſſi aſſurés qu'ils le doivent être de la ſincerité de mes intentions, l'armement que je prépare dans la *Méditerranée* ne pouroit leur donner d'inquiétude; & je ne doute pas que dans les conjonctures preſentes ceux qui ſont

43 526 247 211 251 19 55 118 45 235 392 27 90 35 47 283 372 225 468 35 102 188 309 372 445 45 115 45 31 151 535 507 514 39 178 167 178 412 225 445 382 309 43 168 35 296 19 296 307 43 516 305 92 49 458 43 382 35 517 19 339 372 61 514 296 392 49 309 247 507 412 285 152 45 347 19 45 15 153 517 119 47 105 19 55 402 439 296 145 35 47 172 288 399 11 13 478 265 535 336 307 173 251 253 235 51 19 132 399 212 415.

(*y*) 514 ne puis mieux vous informer, au ſujet des affaires du *Holſtein*, qu'en vous envoyant la copie de la Lettre que j'écris par cet Ordinaire au Mar-

ſont informés du Traité, ne jugent cette reſolution abſolument néceſſaire pour en aſſurer l'exécution.

(y) Je

Marquis de *Chamilly*. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Marly* le 29. Avril 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE VIII.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite du 29. du mois dernier. (z) 180 171 27 19 55 11 39 76 188 45 235 15 314 35 134 432 238 92 399 45. Je les ai reçues depuis; & le Comte de *Tallard* m'a informé des sentimens du Roi d'*Angleterre* sur les propositions que je lui ai faites, au sujet des (a) 372 435 43 15 324 45 62 483

(z) Vous aviez apris l'échange des ratifications.

(a) démarches à faire en conséquence du Traité.

483 173 232 402 439 900 212 411 124 197 208 309 900. Je ne puis mieux vous informer de mes resolutions qu'en vous envoyant la copie des Lettres que j'écris en *Angleterre*, à *Vienne* & à *Rome*. Vous vous conformerez à l'égard du Pensionnaire à ce que je mande au Comte de *Tallard* de faire à l'égard du Roi d'*Angleterre*.

Vous aurez reçu avec ma derniere Lettre la copie de celle que j'écrivis au même tems au Comte de *Chamilly*. Ainsi j'attends la réponse du Pensionnaire sur ce que vous lui avez communiqué de cette Lettre 900 211 312 415 216 219 521 242 124 197 208 309 310 412 424 525 512 514 534 539 240 261 269 277 283 297 299 111 112 124 136 147 159 160 170 216 219 212 900. Sur ce je prie Dieu qu'il

qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Marly* le 7. Mai 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE IX.

MR. le Comte de *Briord*, la Lettre que vous m'avez écrite du 6. de ce mois, ne me laisse pas lieu de douter (*b*) 507 364 286 27 47 347 19 535 243 19 171 548 344 39 76 285 107 45 336 45 307 178 23 235 43 225 242 402 27 309 118 17 516 369 11 240 173 19 51 19 132 399 402 439 514 180 231 103 19 372 15

(*b*) que le Pensionnaire n'ait presentement envoyé au Sr. *Hop* les ordres nécessaires pour régler la conduite qu'il doit tenir à *Vienne*, en exécution du Traité. Je vous ai informé de ceux que j'ai donnés sur ce sujet au Marquis de *Villars*.

15 153 507 504 53 483 55 149 102 179 171 525 27 45 372 150 11 43 45. Le principal eſt que tous deux agiſſent d'un parfait concert ; mais je ſuis perſuadé que la communication doit être faite ſéparément. (c) 118 242 100 173 47 347 19 535 507 323 225 178 122 27 90 227 106 243 19 507 102 215 432 373 227 235 173 139 309 171 346 402 341 61 372 458 45 495 45 61 118 433 45 458 190 419 88 285 513 68 218 45 517 392 27 90 416 297 253 323 11 129 45 15 188 178 171 51 445 488 178 45 39 188 458

(c) Qu'il convient preſentement que l'Empereur la reçoive par mon Envoyé. Que celui des Etats Generaux parle enſuite au nom du Roi d'*Angleterre* & de ſes maîtres ; & qu'il faſſe voir toutes les fortes raiſons qui doivent porter l'Empereur à ſouſcrire aux meſures priſes pour le maintien de la paix.

458 45 307 235 485 35 319 173 372 225 217.

(*d*) 529 183 506 242 90 326 527 4 35 10 352 43 253 43 516 247 11 240 306 225 43 319 15 235 159 306 225 43 319 15 235 458 167 178 402 439 141 235 525 27 45 372 150 11 43 45 286 49 168 347 19 535 2 326 235 242 35 536 508 102 372 102 118 45 242 319 173 296 416.

Quelque empressement que les *Hollandois* témoignent de secourir puissamment le Roi de *Suède*, je doute que l'Ambassadeur de cette Couronne convienne aisément avec eux des mouvemens & des entreprises de leur

[*d*] Le Comte de *Tallard* étoit convenu qu'on n'envverroit pas à *Vienne* ni l'article secret, ni l'article separé du Traité. Ainsi le Marquis de *Villars* n'aura presentement nulle connoissance de ce qu'ils contiennent.

leur flote. (e) 554 45 546 47 125 372 485 35 369 225 47 168 35 517 245 309 402 316 308 485 554 45 296 180 17 198 416 504 485 11 371 27 45 458 43 225 317 508 102 402 228 512 173 478 43 309 507 15 163 372 189 119 225 458 49 235 242 468 372 168 13 235 412 235 316 308 172 90 10 90 458

[e] Ils ont interêt de maintenir la tranquilité du Nord ; mais ils ne voudront jamais abaisser la puissance du Roi de *Dannemarck*, en sorte que celle de *Suède* soit la seule considerable dans le Nord. Cette vue sera cependant la principale des mécontentemens. C'est aussi ce qui me fait juger qu'ils s'accorderont difficilement avec leurs Alliés : & je suis persuadé que si le Roi d'*Angleterre* & les Etats Generaux consentent que leurs Escadres obéissent au commandement general de la flote de *Suède*, leurs Officiers auront des ordres très précis de ne le faire que dans les cas expressément marqués.

458 168 102 177 35 412 47
225 377 27 167 235 432 186
536 15 183 211 102 317 445
493 145 43 118 45 448 15
122 43 372 198 416 382 21
453 112 235 535 191 305
45 121 19 55 61 514 139
45 267 507 468 341 61 373
242 458 35 309 416 507 305
45 283 45 37 381 27 45 458
416 171 192 181 184 372
225 543 372 189 305 45 137
27 112 253 45 171 198 198
432 107 45 47 178 45 447
112 45 372 296 235 48[illegible] [illegible]7
412 285 92 45 303 45 [illegible]8
535 525.

Vous pouvez encore aſſurer le Penſionnaire, que les ordres que j'ai donnés au Comte de *Chamilly*, & ce que j'ai fait dire au Sr. de *Meyerkroon*, ne laiſſent au Roi de *Dannemarck* aucune eſperance de recevoir de ſecours de ma part, & que je ne ceſſe pas de lui faire connoître l'interêt

terêt qu'il a de consentir à la paix, pendant qu'il la peut faire honorablement, sans attendre qu'il y soit forcé par l'arrivée des Vaisseaux d'*Angleterre* & de *Hollande*.

Les soupçons que l'on a depuis long-tems de la sincerité de l'Electeur de *Brandebourg*, augmentent. Le Roi d'*Angleterre* peut avoir plus de pouvoir que personne sur l'esprit de ce Prince; mais je doute qu'il lui soit facile de le retenir, lorsqu'il se flatte de trouver de grands avantages dans les liaisons avec les Rois de *Danemarck* & de *Pologne*. Il faut premierement que les évenemens le desabusent, & qu'ils lui donnent lieu de craindre que la *Suède*, devenant superieure, ne soit en état de se venger, & peut-être de lui enlever un jour les pays qu'il possède le plus à la bienséance de cette Couronne. Sur ce je prie

Dieu

Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Versailles* ce 10. Mai 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE X.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite du 12. de ce mois. Je ne doute pas que le Pensionnaire n'ait parlé à l'Envoyé de l'Empereur à *la Haye*, le 18. de ce mois, ainsi que vous en étiez conve[illegible] avec lui. J'ai fait commu[illegible] le même jour le Traité au Comte de *Sinzyndorff*, à l'Ambassadeur de *Venise* & à celui d'*Espagne*. Le Mémoire que je vous envoyer vous informera de ce qui s'[illegible] en cette occasion. Je fais joindre aussi la copie de la Lettre que j'écris au Comte de *Tallard*, afin que vous puissiez parler au

Penſionnaire conformément à ce que mon Ambaſſadeur à *Londres* doit dire au Roi d'*Angleterre*.

Ainſi j'ajouterai ſeulement que j'ai apris avec plaiſir les aſſurances que le Penſionnaire vous a données des facilités que le Roi d'*Angleterre* & les Etats Generaux trouveroient à faire entrer le Roi de *Suède* dans le Traité. (*f*) ſ14 392 49 47 ſ36 402 237 ſ07 22ſ 189 307 43 ſ16 337 372 317 ſ07 ſ04 49 ſ36 4ſ 102 49 ſ07 24ſ 146 372 172 262 ſ46 306 11 240 171 ſ16

(*f*) Je doutois du parti que la *Suède* pouroit prendre, depuis que j'avois ſçu que le Miniſtre de cette Couronne à *Vienne*, avoit eu un ordre ſecret d'offrir à l'Empereur d'entrer avec lui dans toutes les meſures qu'il pouroit ſouhaiter, pour le cas de l'ouverture à la ſucceſſion d'*Eſpagne*, pourvu que ce Prince voulût en même tems ſe déclarer pour la *Suède* contre les Rois de *Dannemarck* & de *Pologne*.

516 153 49 35 107 159 392 11 67 188 43 62 233 17 143 43 191 315 412 419 19 45 285 445 149 19 45 118 307 43 516 129 314 27 47 309 43 307 235 92 45 372 255 49 90 43 339 178 11 225 259 17 392 307 90 49 507 102 377 180 265 59 173 545 359 458 372 15 225 178 43 307 225 189 242 47 178 285 228 512 61 372 467. Comme je doute que le Penſionnaire ait eu cet avis, vous pouvez le lui confier de ma part.

J'ai lieu de croire que vous l'aurez ſuffiſamment perſuadé de la ſincerité de mes intentions, pour l'accommodement du Nord. Les Miniſtres des Rois de *Dannemarck* & de *Pologne* feront bientôt obligés d'avouer eux-mêmes la verité; & ils ne peuvent cacher les déclarations qui leur ont été faites par mes ordres. Vous aſſu-

assurerez (g) 364 507 514 306 15 314 35 134 168 53 167 45 372 288 399 149 102 139 61 87 514 296 392 49 309 167 45 507 180 296 33 105 27 19 55 402 372 227 47 372 225 543 17 404 61 372 102 507 180 11 39 337 55 171 179 432 107 45 517 458 198 35 47 482 55 171 51 192 181 45. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Versailles* le 20. Mai 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LET-

(g) le Pensionnaire, que je ne changerai pas de resolution sur ce sujet; & je ne doute pas que vous ne m'informiez du départ de la flote de *Hollande*, & de ce que vous aprendrez au sujet des ordres qui seront donnés aux Commandans.

LETTRE XI.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite du 20. de ce mois. On ne peut faire encore que des raiſonnemens incertains ſur la reſolution que prendra l'Empereur, lorſque le Marquis de *Villars* lui aura communiqué le Traité. Le tems aproche cependant du retour du Courier que j'ai dépéché à *Vienne*; & auſſitôt après ſon arrivée, je vous informerai des nouvelles que j'aurai apriſes. J'ai peine à croire que l'Empereur déclare poſitivement qu'il ne peut accepter le Traité. L'opinion du Penſionnaire paroît plus vraiſemblable; & ſelon toutes les aparences, ce Prince demandera quelque changement dans les conditions.

Comme le ſecret du Traité a été

été divulgué aussitôt après la communication que j'en ai fait donner aux Ambassadeurs d'*Espagne*, de *Venise*, & à l'Envoyé de l'*Empereur*, j'ai cru nécessaire d'instruire mes Ambassadeurs & Envoyés dans les Cours étrangeres, de ce qu'il contient. Je leur écris cependant d'attendre encore mes ordres, avant que d'en donner part en forme aux Cours où ils resident.

Je vois par le second article de votre Lettre (*b*) 507 31 121 131 432 373 191 225 189 61 285 528 118 45 482 416 11 172 262 546 296 20 296 285

(*b*) que l'alliance des Etats Generaux avec la *Suède*, & les secours qu'ils donnent à cette Couronne, ne les empêchent pas d'avoir en même tems de grands menagemens pour le *Dannemarck*. La crainte qu'ils ont que l'une des Couronnes du Nord ne devienne superieure à l'autre, embarassera l'action des flotes.

285 203 416 247 362 190 173 545 359 372 204 45 445 286 134 535 45 307 235 512 225 15 168 27 35 309 118 45 546 47 507 265 296 432 262 546 296 45 402 316 43 17 296 372 240 488 177 188 153 178 62 31 221 19 33 371 168 45 458 168 225 15 399 432 543 45 61. Si le Roi de *Dannemarck* se croit assez fort pour les attaquer, & qu'il remporte le moindre avantage, la guerre en deviendra plus vive dans le Nord, & beaucoup plus difficile à terminer. C'étoit aussi par cette raison que j'aurois souhaité que le Roi d'*Angleterre* & les Etats Generaux se fussent contentés d'interposer leurs offices, & d'offrir leur médiation sans se déclarer Parties. (*i*) 485 202 554

(*i*) Mais comme ils ne le peuvent plus faire, je suis persuadé que rien ne leur convient davantage que de leur faciliter

554 45 296 235 177 49 90 416 277 483 514 139 45 267 507 298 296 305 177 49 47 242 100 173 47 362 559 35 299 134 507 372 305 433 112 245 309 43 419 45 285 136 45 372 478 43 319 43 372 172 19 33 371 168 45. C'eſt dans cette vue qu'après avoir interpoſé juſqu'à preſent mes offices, pour l'accommodement des troubles, j'ai pris la reſolution d'offrir ma médiation en même tems en *Suède*, en *Dannemarck* & en *Pologne*. J'en envoye les ordres par cet Ordinaire. Il eſt difficile que ces Puiſſances ne connoiſſent preſentement les peines qu'elles auront à ſoutenir la guerre commencée, & qu'elles ne ſe deſabuſent des vaines eſperances qu'elles auroient pu former d'en tirer aucune utilité. L'of-

ciliter les moyens de ſortir de cet embaras.

L'offre que je leur ferai, leur facilitera les moyens de reprendre la voie de la négociation, sans qu'elles puissent croire leur honneur engagé, & se desister de leurs entreprises. Ainsi je suis persuadé que le Roi d'*Angleterre* & le Pensionnaire de *Hollande* aprendront avec plaisir la démarche que je crois devoir faire pour le bien de la paix, dans la conjoncture presente.

Vous pouvez assurer aussi le Pensionnaire, qu'il ne reste plus au Roi de *Dannemarck* aucune esperance de recevoir de secours de ma part.

Je ne puis douter (*k*) 432
245

(*k*) des liaisons de l'Electeur de *Brandebourg* avec les ennemis de la *Suède*: mais comme elles sont principalement fondées sur l'idée chimerique dont il s'est laissé flater, il ne sera peut-être pas difficile de l'obliger à demeurer neutre, en le desabusant de l'esperance de voir ses prétentions réussir. Il est cependant

245 231 119 45 372 471 191
285 233 45 372 225 189 485
202 163 45 119 47 39 188
35 112 167 235 535 463 35
372 88 149 245 372 19 15
334 445 188 507 502 554 458
59 275 21 225 309 43 554
296 458 168 177 49 47 283
247 382 453 112 235 372 255
13 245 134 40 213 11 372
445 49 178 43 296 49 47
178 173 235 432 11 411 508
47 372 285 177 168 35 102
372 190 458 45 39 178 309
35 399 45 178 210 468 43
554

pendant à craindre que l'Empereur ne profite de l'ambition dereglée de l'Electeur de *Brandebourg*, pour l'engager dans ses interêts, au préjudice même de ceux des Princes de l'Empire ; car il me revient, & je ne doute pas que le Pensionnaire n'en soit informé, que cet Electeur favorisera de tout son pouvoir l'admission du suffrage de *Boheme* dans le Collége Electoral, si l'Empereur lui promet de lui donner le titre de Roi de *Prusse*.

554 183 102 171 35 412 47
11 272 231 35 17 178 507
323 296 39 198 453 309 372
225 33 391 399 177 49 178
23 235 19 372 411 307 235
35 124 134 43 412 458 45
125 55 171 39 178 544 782
102 545 372 15 153 432 377
353 92 43 554 445 178 100
173 47 61 514 296 392 49
309 247 507 364 296 35 99
105 19 507 172 333 433 110
188 458 168 372 419 119 327
225 17 455 45 468 546 402
488 21 168 134 372 401 324
445 412 235 122 31 235 134
333 37 168 31 468 323 315
39 198 445 47 372 315 482
43 235 319 47 178 372 228
447 210 458. Il eſt certain
(*l*) 497 447 172 27 35 47
198

(*l*) qu'après cette introduction, l'Empereur deviendroit le maître de tout l'Empire, & que les Princes dont il eſt . . . . .

198 402 15 399 323 371 240 17 43 516 225 225 495. 372 419 353 61 507 285 377 45 502 554 183 202 197 458 296 242 458 43 90 43 526 277 507 235 316 33 372 129 90 168 27 35 45 202 554 183 372 31 125 372 225 318 372 404 507 225 513 445 402 194 535 372 353 296 99 197 27 416 15 314 35 134 19. Vous parlerez au Pensionnaire de ce que je vous mande, & vous pouvez même lui faire voir à cette occasion (*m*) 285 139 309 45 433 15 324 49 458 45 372 225 386 171 309 45 173 27 35 47 198 402 27 309 173

(*m*) les suites fâcheuses de la nouveauté introduite en faveur du Duc de *Hanover*. Il est certain que l'Empereur auroit beaucoup plus de peine à faire admettre le suffrage de *Boheme* dans le Collége Electoral, si l'élection d'un neuvieme Electorat *Protestant* ne sembloit lui en faciliter l'entrée.

173 433 90 49 43 402 532 17 424 92 43 554 183 102 43 299 27 35 507 323 171 43 516 421 277 372 177 27 296 11 483 11 17 555 235 488 21 168 134 372 401 324 445 412 235 122 235 134 333 37 168 47 39 198 309 59 181 296 458 33 13 31 516 315 173 433 112 245 309 31 143 19.

Au reste je n'ai point d'autre ordre à vous donner que de continuer à me rendre compte avec la même exactitude de tout ce que vous aprendrez qui aura quelque raport au bien de mon service 600 15 49 45 225 171 173 35 198 27 173 90 43 402 17 92 554 102 299 35 323 43 421 372 27 11 555 458 168 272 324 412 122 134 333 168 468 19 399 402 9 37 47 198 59 181 296 33 516 315 433 245 309 31 143 19 700. Sur ce je prie Dieu qu'il vous

vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Marly* le 27. Mai 1700. *Signé* Louïs, & *plus bas* COLBERT.

LETTRE XII.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite du 27. du mois dernier. Elle m'informe des offres que l'on prétend que le Ministre du Roi de *Dannemarck* a faites aux Etats Generaux, pour les engager à un Traité d'alliance avec le Roi son maître. Mais comme le Pensionnaire (*n*) 285 432 11 180 19 61 507 514 190 45 285 146 45 372 189 61 372 512 19 124 235 535 11 39 76 245 507

(*n*) le desavoue, & que je vois les Ministres de *Suède* & de *Dannemarck* également apliqués à publier de pareilles nouvelles

507 55 11 207 13 245 253 372 227 19 27 31 285 386 45 auprès les uns des autres, je doute que ces avis que vous avez reçus, ſoient bien fondés.

Les nouvelles que j'ai reçues depuis la derniere Lettre que je vous ai écrite, vous feront voir l'état des affaires qui ont raport à l'exécution du Traité. Je ne puis mieux vous en inſtruire qu'en vous envoyant la copie de ces Lettres, & des deux dernieres que j'ai écrites au Comte de *Tallard*. Les ordres que je lui donne, regleront ce que vous avez à dire au Penſionnaire, mon intention étant de lui donner part de tout ce que je fais communiquer au Roi d'*Angleterre* 900 111 212 114 420 230 240 261 379 149 150 161 171 291 210 211 481 112 215 310 490 150 160 170 197 113 212 214 900. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*,

Briord, en sa sainte garde. Ecrit à *Versailles* le 3. Juin 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE XIII.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai vu par votre Lettre du 3. de ce mois, que le Pensionnaire *Heinsius* est d'avis que l'on communique (*o*) 202 49 306 507 235 439 412 419 19 45 285 262 45 235 439 507 504 53 468 23 296 191 341 61 191 373. Comme les mesures que j'ai prises avec eux ne sont plus secretes, je n'ai differé cette communication que parceque j'ai voulu attendre encore la seconde réponse que l'Empereur a promise. Vous sçavez que,

(*o*) dans toutes les Cours le Traité que j'ai signé avec le Roi d'*Angleterre* & Mrs. les Etats Generaux.

que, suivant la parole que le Comte de *Ravintz* a donnée, je dois la recevoir incessamment. Mais si elle est differée seulement de huit jours, il n'y aura plus de tems à perdre, pour donner mes ordres à mes Ambassadeurs, & à mes Envoyés, de parler dans les lieux où ils sont employés. Il sera nécessaire que les Ministres de *Hollande* reçoivent les mêmes ordres des Etats Generaux; & j'écris au Comte de *Tallard* de les demander au Roi d'*Angleterre* pour ses Ministres.

Vous pouvez dire au Pensionnaire que lorsque j'ai fait communiquer le Traité à ceux qui sont auprès de moi, on leur a donné des copies. Je vous envoye celle de la Lettre que le Comte de *Chamilly* m'a écrite. Elle vous fera voir que l'ordre que je lui avois donné d'offrir ma médiation, ne pouvoit être

en-

envoyé plus à propos. L'état du Roi de *Dannemarck* ſuffit pour perſuader qu'il deſire preſentement la paix. Il a des raiſons égales de craindre les entrepriſes qu'on poura faire contre lui & par terre & par mer. Il eſt ſeulement à deſirer que (*p*) 225 45 112 339 11 399 347 19 296 178 235 90 167 45 47 198 39 285 263 131 45 402 228 189 61 402 532 17 434 61 98 296 285 278 19 167 45 277 382 21 453 112 235 45 11 49 11 15 202 37 372 535.

C'eſt par cette raiſon que je crois qu'en parlant de la ſuſpenſion, il eſt à propos de ne point dire que cette propoſition vienne

(*p*) la ſituation preſente ne relève pas trop les eſperances du Roi de *Suède* & du Duc de *Holſtein*, & qu'elle ne les rende pas plus difficiles à un accommodement.

ne directement de ce Prince. Je fais joindre aussi à cette Lettre la copie de celle que j'écris au Comte de *Chamilly*.

Les troupes de la Maison de *Lunebourg* aïant presentement passé l'*Elbe*, il me paroît assez inutile que celles de *Hollande* continuent leur marche. Ce mouvement ne peut servir qu'à augmenter la confiance des *Suédois* : & le Roi de *Dannemarck* souhaitant la paix pour son propre interêt, je suis persuadé qu'il faut principalement travailler à maintenir le Roi de *Suède* dans les mêmes dispositions.

Les nouvelles du secours de *Riga* sont confirmées. Ainsi le Roi de *Dannemarck* ne peut attendre presentement aucun secours de ses Alliés. Le seul (q) 507 514 315 433 45 458 263

(q) que je lui fasse esperer, est celui de ma médiation ; & quoique vous l'ayez dé-

263 253 183 102 315 372 435 445 382 11 399 61 28 507 180 225 53 19 55 372 504 382 47 171 364 180 307 90 55 213 235 37 251 253.

J'aprends que l'Evêque de *Munster* entreroit facilement dans le Traité que j'ai fait avec le Roi d'*Angleterre* & les Etats Generaux. Il paroît même qu'on pouroit *(r)* 235 33 39 255 53 253 11 297 253 285 224 45 377 353 11 337 285 45 223 535 45 485 173 545 359 554 422 43 516 432 169.

J'ordonne au Comte de *Tallard* de savoir les sentimens du Roi d'*Angleterre* sur ce sujet. Je serai bien aise aussi que vous m'informiez de ceux du Pensionnaire.

déja dit au Pensionnaire, vous pouvez encore l'en assurer.

(*r*) l'employer à porter les autres Princes de l'Empire à prendre les mêmes engagemens; mais en même tems il demanderoit des subsides.

ſionnaire. (ſ) 554 458 168 545 11 367 372 177 296 47 178 43 11 172 97 98 183 11 177 49 39 178 55 119 27 372 19 149 225 237 502 285 373 372 49 198 35 47 247 47 188 411 253 171 51 169 527 35 145 168 372 49 516 43 482 43 307 235 51 19 132 399 402 439 900 212 420 130 140 150 160 190 900. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en ſa ſainte garde. Ecrit à *Verſailles* le 10. Juin 1700. *Signé* LOUïS, *& plus bas* COLBERT.

(ſ) Il ſera même à propos de penétrer à cette occaſion quelle eſt à peu près ſon idée ſur la part dont les Etats Generaux devront contribuer aux ſubſides, qu'on jugera devoir accorder pour l'exécution du Traité.

LET-

LETTRE XIV.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que m'avez écrite du 9. de ce mois. Le retardement que l'Empereur aporte à rendre une réponſe poſitive, fait aſſez voir qu'il n'y a plus de tems à perdre, pour fortifier encore le Traité par l'union de pluſieurs Princes: & j'ai apris avec plaiſir par les Lettres du Comte de *Tallard*, & par les vôtres, que le Roi d'*Angleterre* & le Penſionnaire preſſoient de convenir d'un projet, pour communiquer inceſſamment ce Traité aux Princes & Etats que l'on invitera d'y ſouſcrire.

La réponſe que je fais au Comte de *Tallard*, vous inſtruira de toutes les meſures que je crois devoir prendre ſur ce ſujet. Vous en informerez le Penſionnaire. Vous conviendrez avec lui de

la

la maniere dont vous aurez à parler l'un & l'autre aux Envoyés de *Suède* & de *Dannemarck*. Les Lettres que je vous envoye pour mes Ambassadeurs auprès des Rois du Nord, vous feront voir les ordres que je leur donne. Vous dépêcherez le Courier de concert avec le Ministre du Roi d'*Angleterre*; & s'il veut lui remettre les ordres du Roi de la *Grande Bretagne*, & des Etats Generaux, pour leurs Envoyés en ces deux Cours, vous les adresserez au Comte de *Chamilly* & au Comte de *Guiscard*, afin qu'ils les remettent à ces Envoyés aussitôt qu'ils les auront reçus.

Il peut aisément arriver qu'il n'y ait point de Ministre ni d'*Angleterre*, ni de *Hollande*, auprès du Roi de *Suède*, & qu'ils soient demeurés à *Stockholm*. J'avois ordonné au Comte de *Guiscard* de se rendre auprès de ce Prin-

Prince ; & je ne doute pas qu'il n'y ſoit, lorſqu'il recevra mes ordres. Il ſeroit néceſſaire, en ce cas, que les Miniſtres d'*Angleterre* & de *Hollande* fiſſent à la Chancellerie demeurée à *Stockholm* les déclarations qu'ils auroient dû faire au Roi de *Suède* même, à moins que le Penſionnaire ne juge qu'il ne ſoit plus convenable, comme il le ſeroit en effet, qu'ils ſe rendent ſans delai auprès de ce Prince.

Vous pouvez aſſurer le Penſionnaire, que je verrois avec plaiſir que la médiation du Roi d'*Angleterre* & des Etats Generaux fût acceptée par les deux Couronnes du Nord. J'ordonne même au Comte de *Chamilly* de le propoſer au Roi de *Dannemarck*. Mais je doute fort que ce Prince y conſente, regardant l'*Angleterre* & la *Hollande* comme alliées à ſes ennemis, depuis l'armement & le départ des

des flotes qu'elles ont envoyées dans les mers du Nord.

Vous ſaurez auſſi du Penſionnaire le tems à peu près que l'Envoyé d'*Angleterre*, & celui de *Hollande* pouront parler au Duc de *Zell*. Vous en avertirez le Sr. de *Domrac*, afin qu'il ſe rende auprès de ce Prince, lorſque la premiere déclaration lui aura été faite en forme, de la part du Roi d'*Angleterre* & des Etats Generaux. Au reſte la Lettre que j'écris au Comte de *Tallard*, & celles que je vous adreſſe pour mes Ambaſſadeurs en *Suède* & en *Dannemarck*, vous feront aſſez connoître mes intentions; & elles vous mettront en état de répondre à toutes les queſtions que le Penſionnaire poura vous faire ſur les choſes qui ont raport au Traité. 216 219 128 240 156 260 167 169 240 120 290 310 315 114 412 430 420 490 459 159 217

420 450 490 119 120 137
145 211 312 430 197 199
260 219 227 240 250 279
215 316 319 420 490 450
219 211 227 340 391 111
127 149 150 157 169 271
312 415 11 129 134 215 219
127 149 150 169 270 11.

Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Versailles* le 17. Juin 1700. *Signé* Louïs, *& plus bas* Colbert.

LETTRE XV.

Mr. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite du 17. de ce mois. Vous m'informez de ce que le Pensionnaire & le Sr. de *Lillieroot* vous ont dit, au sujet de l'accommodement des troubles du Nord. Vous savez que mon intention a toujours été d'employer tous mes soins pour les

apaiser. Plus ils continueront, & plus il deviendra difficile de les terminer. La démarche que l'Electeur de *Brandebourg* vient de faire, en ordonnant à ses troupes de s'avancer, donne lieu de juger que cette guerre est capable d'engager encore plusieurs Princes de l'Empire. Ainsi l'on ne doit rien oublier pour leur ôter tout prétexte d'y prendre part en faveur de l'une ou de l'autre des Parties.

La suspension de tous actes d'hostilité me paroît le seul moyen capable d'empécher les Alliés secrets du *Dannemarck* de se déclarer en sa faveur; & je suis persuadé que si la guerre continuoit pendant la négociation, ainsi que le Sr. *Lillieroot* le propose, chaque évenement feroit naître de nouveaux obstacles à la paix.

Il est seulement à souhaiter que le Roi de *Suède*, voïant ses affai-

affaires en meilleur état qu'elles n'étoient, ne se rende pas trop difficile à l'accommodement: & c'est ce que vous devez faire connoître à son Ministre, & au Pensionnaire.

Au reste, comme je n'ai point d'autre vue que la pacification des troubles du Nord, j'aprouverai tous les moyens justes & raisonnables qui seront proposés pour la faciliter. Ainsi je ne m'oposerai pas à ce que la négociation en soit portée à *la Haye*, si l'on juge qu'elle y soit plus promptement terminée que dans le pays de *Holstein*. Mais je doute que le Roi de *Dannemarck* consente à ce changement.

Je ne puis mieux vous instruire de l'état des affaires, par raport au Traité de partage, qu'en vous envoyant la copie de la Lettre que j'écris au Comte de *Tallard*, & celles des differentes

pièces que je fais joindre à cette Lettre. Vous informerez le Pensionnaire de tout ce qu'elles contiennent, & des resolutions que j'ai prises pour avancer l'exécution du Traité.

J'aprouve ce qu'il vous a dit, au sujet des subsides que l'Evêque de *Munster* pouroit demander. Son avis en cette occasion se raporte à ce que je vous ai déja fait connoître de mes sentimens; & je suis persuadé qu'il ne faut promettre des subsides aux Princes d'*Allemagne* que lorsqu'on ne poura s'en dispenser. Mais il se trouvera certainement des conjonctures, où le bien des affaires demandera que cette dépense ne soit pas menagée. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Marly* le 26. Juin 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE XVI.

Mr. le Comte de *Briord*, j'ai reçu les Lettres que vous m'avez écrites du 24. de Juin, du 1. & du 3. de ce mois. J'ai vu par la premiere, qu'avant que de dépécher le Courier que j'envoye en *Suède*, & que je vous avois adressé, vous aviez concerté avec le Pensionnaire ce que vous devez écrire à mes Ambassadeurs dans les deux Cours du Nord, & à mes Envoyés en *Allemagne*. Je ne doute pas qu'il n'en ait rendu compte au Roi d'*Angleterre*; & il est bon que ce Prince en soit informé, le Comte de *Tallard* m'aïant marqué par une de ses Lettres, que le Roi de la *Grande-Bretagne* craignoit que le Sr. *Dezalleurs* étant averti avant l'Envoyé d'*Angleterre*, ne communiquât le Traité à l'Electeur de *Brandebourg*, sans avoir

auparavant pris des mesures avec cet Envoyé. Mon intention étant d'agir d'un parfait concert avec le Roi d'*Angleterre* & les Etats Generaux, il est nécessaire qu'ils voyent que les effets répondent aux assurances que je leur en donne.

J'ai été informé par le Comte de *Tallard* des mêmes choses qu'il vous a écrites, après avoir donné part au Roi d'*Angleterre* de la derniere proposition du Comte de *Zinzindorff*. Vous verrez par les ordres que je lui envoye, dont je fais joindre la copie à cette Lettre, que j'ai aprouvé le sentiment de ce Prince, & que la réponse de ma part, faite à l'Envoyé de l'Empereur, y est entierement conforme. Le terme de trois mois s'avançant tous les jours, on doit bientôt voir quelles seront enfin les resolutions de l'Empereur, sur l'acceptation ou sur le refus du Traité.

Vous

Vous faites bien cependant de préparer le Pensionnaire sur tous les artifices que les Ministres de ce Prince employeront, pour faire naître la defiance si contraire à l'exécution des mesures que j'ai prises avec l'*Angleterre* & avec la *Hollande*. Je vous dirai même que le Comte de *Zinzindorff*, aparemment dans ce même dessein, s'est expliqué assez clairement, que l'Empereur me cèderoit les *Pays-bas*, si je consentois à traiter directement avec lui.

Il faudra certainement que le Roi d'*Angleterre* & les Etats Generaux promettent au Duc de *Lorraine* la garantie du Traité qu'il vient de signer avec moi, & qu'ils le fassent, soit par une déclaration dans toutes les formes néceſſaires, soit par un Traité qu'ils signeront avec ce Prince. Vous pouvez examiner avec le Pensionnaire lequel de ces

deux actes il estimera le plus convenable. Vous me le ferez savoir; & comme le Roi d'*Angleterre* passe incessamment en *Hollande*, & qu'il n'y auroit pas de resolution prise sur ce sujet avant son arrivée, il seroit inutile de vous donner des ordres plus précis à cet égard. Je reçois avec plaisir les assurances que le Sr. *Lillieroot* vous a données des dispositions du Roi son maître. Elles augmentent encore le desir que j'ai de voir la tranquilité du Nord bientôt rétablie; mais il ne me paroît pas que les affaires se disposent à la paix. Quoique le dernier projet donné par le Roi de *Dannemarck* soit assez conforme à l'idée que le Pensionnaire avoit, & qu'il vous a communiquée, je ne vois point cependant que les Alliés y trouvent leur sureté, & qu'il soit facile de convenir avec eux d'un nouveau projet. L'Am-

L'Ambassadeur des Etats Generaux auprès de moi a dit cependant, que l'Electeur de *Brandebourg* avoit entierement changé de sentiment, sur les resolutions qu'il sembloit devoir bientôt prendre. Que cet Electeur assuroit presentement qu'il se déclareroit contre le Roi de *Dannemarck*, s'il n'aportoit toutes les facilités nécessaires à la paix: mais je n'aprends cette nouvelle d'aucun autre endroit. Cet Ambassadeur a dit de plus, que les Etats Generaux étoient sur le point de conclure un Traité avec l'Electeur de *Brandebourg*; & sans expliquer ce qu'il contient, il a seulement assuré qu'on devoit le regarder comme un renouvellement des anciennes alliances. Je ne doute pas que vous n'en apreniez le sujet du Pensionnaire.

J'aprouve ce que vous avez dit à l'Envoyé du Duc de *Zell*, lors-

 qu'il

qu'il vous a parlé de l'affaire du neuvieme Electorat. Elle n'a rien de commun avec les troubles de *Holstein* ; & la maniere dont elle a été conduite jusqu'à present par les Princes oposans, est bien éloignée de causer une nouvelle guerre dans l'Empire. Cet incident empêche cependant que l'Empereur ne puisse attirer dans ses interêts ceux qui s'oposent à cette nouveauté : & il est très utile pour l'exécution du Traité, que ce Parti ne soit pas obligé de succomber. Ceux qui le composent, craignant déja que les mesures que j'ai prises, ne me portent à les abandonner, il est bon de les rassurer ; & par conséquent il ne faut rien faire qui puisse augmenter leur inquiétude.

Après les avances que l'Ambassadeur de *Moscovie* vous a faites, rien n'empêche que vous ne lui donniez part de votre arrivée,

vée, & que vous ne receviez sa visite.

J'ai accordé jusqu'à present ma protection au Prince d'*Epinoy*, pour les prétentions qu'il a en *Hollande*. Les ordres que je donnai sur ce sujet au Sr. de *Bonrepaux*, peu de tems après la paix de *Ryswick*, firent craindre à quelques Particuliers que je n'eusse dessein de me servir de ce prétexte pour inquiéter la République. Le Pensionnaire vit bien cependant que je demandois que la justice fût rendue à un de mes Sujets. Les démarches que vous ferez presentement en faveur du Prince d'*Epinoy*, seront encore moins suspectes au Pensionnaire, depuis les liaisons que j'ai prises avec les Etats Generaux. Ainsi je remets à votre prudence de faire à cet égard toutes les instances que vous croirez convenables, suivant les dis-

positions que vous trouverez au succès.

Après vous avoir écrit cette Lettre, j'ai reçu par un Courier, que le Sr. *du Heron* m'a dépéché, celle dont je vous envoye l'extrait. Vous verrez qu'il est nécessaire que le Roi d'*Angleterre* soit informé de ce qu'elle contient : & les mesures que l'Empereur prend du côté de la *Pologne*, marquant peu de disposition de sa part de souscrire au Traité, on ne doit rien négliger pour les rendre inutiles. Vous pouvez cependant assurer le Roi de la *Grande Bretagne* que, si je trouve le Roi de *Pologne* disposé à prendre des liaisons avec moi, je ne le ferai qu'en établissant pour fondement, qu'il fasse auparavant la paix avec le Roi de *Suède*; & je vous enverrai la copie que je donnerai au Sr. *du Heron*.

Je vois par cette même Lettre que

que les *Moscovites* n'ont point marché, comme on le marquoit par les nouvelles précédentes 900 111 211 312 415 116 127 139 143 150 160 179 201 311 420 450 470 260 279 320 410 490 251 379 77 179 112 213 416 117 219 127 137 140 250 260 237 241 159 161 279 311 413 427 439 450 260 279 220 310 314 315 316 317 219 320 414 116 111 191 292 393 394 496 197 219 127 139 147 11. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Marly* le 8. Juillet 1700. *Signé* Louïs, *& plus bas* Colbert.

LETTRE XVII.

Mr. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite du 6. de ce mois. Elle m'informe seulement

des réponses que le Pensionnaire a reçues du Roi d'*Angleterre*. J'avois déja apris par les Lettres du Comte de *Tallard*, que ce Prince convenoit de toutes les propositions que j'ai faites pour l'exécution du Traité, & qu'il (*t*) 162 45 516 362 297 253 171 132 296 382 453 132 31 309 171 82 212 79 507 504 53 62 15 122 43 372 183 171 345. J'ai reçu aussi sa réponse sur le projet que le Roi de *Portugal* m'a communiqué. Vous serez instruit de mes resolutions à cet égard par les copies que je vous envoye des Lettres que j'écris au Comte de *Tallard* & au President *Rouillé*, & par le projet que je fais joindre d'un Traité à faire avec le Roi de *Portugal*. Vous en donnerez part au Pen-

(*t*) cessoit d'aporter aucune difficulté aux conditions que j'ai accordées au Duc de *Lorraine*.

Penſionnaire, & je ne doute pas qu'il n'en ait été auparavant averti par le Roi d'*Angleterre*.

Vous lui communiquerez auſſi les nouvelles que je reçois de *Turin*, & les ordres que je donne au Sr. *Phelipeaux*. Enfin ceux que j'envoye au Sr. *du Heron*, vous inſtruiront du parti que je crois devoir prendre ſur les incertitudes du Roi de *Pologne*, & ſur le penchant qu'il témoigne à écouter les premieres propoſitions qui lui ſont faites, ſans examiner quel en eſt le fondement.

Je vois avec peine que tous les ſoins employés pour apaiſer les troubles du Nord, ſemblent inutiles; mais il paroît preſentement que la faute n'en doit point être attribuée au Roi de *Dannemarck*: & quoique ce Prince ne s'explique pas encore tout à fait dans les termes qu'il ſeroit à ſouhaiter pour le rétabliſſement

de

de la paix, il eſt certain cependant qu'il y aporte beaucoup plus de facilité que les Alliés. Eux au contraire marquent moins de diſpoſition à l'accommodement, ſelon qu'ils croyent leurs affaires en meilleur état. J'aprends par les Lettres du Comte de *Chamilly*, que ce Prince paroît fort diſpoſé à ſouſcrire au Traité, & à le garantir. Il eſt par conſéquent néceſſaire de ne pas contribuer au deſſein que ſes ennemis paroiſſent avoir de l'accabler.

Vous ſaurez preſentement que l'Electeur de *Brandebourg* ne ſonge plus à le ſouſcrire. Ainſi je ſuis perſuadé que le changement de cet Electeur fera changer auſſi la reſolution, que les Etats Generaux avoient priſe, de faire marcher quelque corps de troupes ſur la frontiere de ſon pays. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*,

en

en ſa ſainte garde. Ecrit à Marly le 15. Juillet 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE XVIII.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite du 15. de ce mois. Le premier article m'informe de la propoſition que le Sr. *Worff* a faite au Penſionnaire. Et comme le Roi d'*Angleterre* & les Etats Generaux n'ont point de Miniſtres auprès des Electeurs & Princes Eccleſiaſtiques d'*Allemagne*, il me paroît fort convenable que la commiſſion du Traité ſoit donnée à cet Envoyé de la part de ces deux Puiſſances, pour en rendre compte aux Maîtres qu'il ſert, & pour les inviter par ſon moyen à le ſouſcrire.

Le Sr. *Obrecht* m'a écrit qu'il s'é-

s'étoit acquité des ordres que je lui avois donnés pour l'Evêque de *Wirtsbourg*, & qu'il avoit aussi parlé à un des Ministres du Duc de *Saxe-Gotha*. Le premier paroît bien intentionné: il promet d'exhorter les Princes ses Alliés à souscrire au Traité, & il le regarde comme le fondement d'une longue paix; mais en même tems il craint d'entrer dans un pareil engagement, avant que l'Empereur se soit expliqué; & l'on doit s'attendre à trouver la même apréhension dans plusieurs Princes d'*Allemagne*.

Les réponses du Ministre du Duc de *Saxe-Gotha* font voir que ce Prince s'engageroit facilement, s'il pouvoit obtenir des subsides considerables par ce moyen. Cette demande est ordinairement la premiere réponse des Princes d'*Allemagne*. Quoiqu'on leur dise que je ne prétends pas les obliger à s'armer,

(u) 554 458 168 382 21 453 112 235 372 458 382 45 177 35 458 43 372 305 482 43 108 11 45 468 59 131 485 554 183 102 43 299 27 35 118 296 333 49 47 167 45 178 262 27 43 11 172 190 19 507 235 277 299 43 17 118 458 168 197 45 468 13 235 61 507 419 45 422 43 526 235 545 528 468 31 45 183 526 11 15 122 43 372 55 62 49 35 458 49 31.

Il eſt néceſſaire que le Penſionnaire diſe au Sr. *Worff*, pour le faire ſavoir à l'Evêque de *Munſter*, ce qu'il vous a dit au ſujet de cet Evêque ; & j'ai lieu de croire qu'il ne fera pas diffi-

(u) il ſera difficile de ſe diſpenſer de leur donner quelque aſſiſtance ; mais il eſt certain qu'il ne faut pas recourir à cette voie que le plus tard qu'il ſera poſſible, & que tous demanderoient le même ſecours, s'il étoit accordé à un ſeul.

difficulté d'entrer dans le Traité, lorſqu'il aura des aſſurances certaines, non ſeulement de n'être point attaqué par les Etats Generaux, mais encore d'avoir leur garantie, ſi elle lui eſt néceſſaire pour cet effet.

Je ferai ſavoir au Duc de *Lorraine* ce que le Penſionnaire vous a dit au ſujet du Traité à conclure avec ce Prince. Le Comte de *Tallard* m'avoit déja mandé que le Roi d'*Angleterre* étoit dans les mêmes ſentimens.

Quoique vous ſoyez informé des dernieres nouvelles reçues du pays de *Holſtein*, je vous envoye cependant la copie de la derniere Lettre que le Comte de *Chamilly* m'a écrite, & celle de ma réponſe. Le compte qu'il me rend, confirme les diſpoſitions du Roi de *Dannemarck* à la paix, & en même tems les obſtacles qu'il ſemble que les Alliés y veulent aporter. Rien n'eſt plus

plus convenable, pour terminer inceſſamment toutes ces difficultés, que de dreſſer le projet dont le Penſionnaire & le Comte de *Portland* vous ont parlé; mais il faut que les conditions en ſoient ſi juſtes & ſi raiſonnables qu'aucune des Parties ne ſoit en droit de s'y opoſer. On doit ſur-tout obſerver de ne mettre aucun article qui ait raport au neuvieme Electorat, ainſi que le Sr. *Bernſtorf* l'avoit propoſé d'abord au Comte de *Chamilly*. Cette affaire eſt entierement ſéparée de celle des differends du *Holſtein*; & ce ſeroit prolonger la guerre, ſans en prévoir la fin, que d'y mêler ce nouveau ſujet de conteſtation qu'il ſemble que les Princes de la Maiſon de *Lunebourg* ont toujours eu deſſein d'y faire entrer.

Il me paroît auſſi qu'il eſt très néceſſaire dans cette conjoncture

re d'empécher que les flotes d'*Angleterre* & de *Hollande*, jointes à celle de *Suède*, n'en viennent à quelque acte d'hostilité. Cet évenement n'est que trop à craindre, suivant les dernieres nouvelles que je reçois du Comte de *Guiscard*. Outre l'incertitude d'un combat, & la perte que les *Anglois* & les *Hollandois* y pouroient faire, il seroit fâcheux que ces Puissances eussent à regarder la Couronne de *Dannemarck* comme ennemie, dans le tems même que le Roi de *Dannemarck* déclare qu'il acceptera leur médiation, & qu'enfin il est prêt de souscrire au Traité de partage.

Le Pensionnaire en sera vraisemblablement informé par les Ministres d'*Angleterre* & de *Hollande*. Vous lui communiquerez aussi ce que le Comte de *Chamilly* m'en écrit: & comme je ne doute pas que le Comte de

de *Tallard* ne ſoit arrivé à *la Haye*, lorſque vous recevrez cette Lettre, vous concerterez enſemble & avec le Penſionnaire, de ce que l'on doit répondre aux propoſitions du Roi de *Dannemarck*. Mon ſentiment eſt de lui faire voir le projet de Traité que j'envoye au Comte de *Chamilly*, de lui demander de le ſigner : & il me paroît néceſſaire que le Roi d'*Angleterre* & les Etats Generaux donnent à leurs Miniſtres en *Dannemarck* le même pouvoir que j'envoye à mon Ambaſſadeur. J'en adreſſe un ſemblable au Comte de *Guiſcard*, avec un pareil projet de Traité pour ſigner avec les Commiſſaires du Roi de *Suède*. Enfin je ſuis perſuadé qu'on ne doit pas perdre de tems à mettre mes Ambaſſadeurs & les Miniſtres de mes Alliés, en état de profiter des conjonctures favorables qu'ils trouveront pour engager dans le Traité les Prin-

Princes auprès desquels ils sont employés.

Rien ne marque davantage la foiblesse du gouvernement d'*Espagne* que l'empressement des Ministres du Roi *Catholique* à rétablir le commerce avec les Etats Generaux. Les premiers s'étoient expliqués avec tant (*x*) 372 314 49 309 49 43 149 245 35 309 43 382 15 399 43 91 45 61 243 19 55 372 272 47 61 17 221 118 53 171 516 325 372 272 178 118 45 129 319 173 17 43 526 191 277 372 443 43 445 309 31 223

(*x*) de hauteur sur l'introduction des Ambassadeurs & Envoyés de part & d'autre, qu'il y avoit lieu de croire qu'ils soutiendroient avec plus de fermeté l'engagement où le Roi leur maître étoit entré. Ce changement doit s'attribuer à la juste crainte qu'ils ont eu du Traité de partage. Vous communiquerez au Comte de *Tallard* ce que je vous écris.

223 535 556 228 305 495 183 516 143 102 15 314 35 134 535 17 516 448 47 188 411 253 11 225 155 300 15 168 27 35 309 118 45 546 47 19 49 402 439 3[illegible]2 227 299 134 180 202 49 306 507 178 55 171 282 372 299 31 225 43 17 102 507 514 180 19 15 188 45. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Versailles* le 23. Juillet 1700. *Signé* Louïs, & *plus bas* Colbert.

LETTRE XIX.

Mr. le Comte de *Briord*, j'ai reçu, par le Courier que vous m'avez dépéché, votre Lettre du 22 de ce mois. J'ai été bien aise de voir par le compte que vous me rendez de votre conference avec le Pensionnaire, que le Roi d'*Angleterre* & les Etats Generaux conviennent pre-

ſentement que le moyen le plus aſſuré de parvenir à la paix du Nord, eſt celui d'établir avant toutes choſes une ſuſpenſion d'armes. Le Roi de *Dannemarck* y paroît porté ; & comme les difficultés ſur cet article ſont formées par les Alliés du Duc de *Holſtein*, je ſuis perſuadé qu'elles ſeront aiſément ſurmontées par les Miniſtres d'*Angleterre* & de *Hollande*, lorſqu'ils auront ordre d'agir fortement dans cette vue.

J'aprouve celle du Penſionnaire pour un accommodement definitif, & je ſuis perſuadé qu'en propoſant un projet juſte & raiſonnable, pour la concluſion d'un Traité entre les Parties, elles ne pouront le refuſer. J'avois ordonné au Comte de *Chamilly* de me faire ſavoir à peu près les conditions qu'on y pouroit faire entrer, pour régler leurs differends. J'ai reçu de lui le pro-

projet que je fais joindre à cette Lettre. Vous le communiquerez au Pensionnaire, & vous pourez entrer ensemble avec le Comte de *Tallard*, dans la discussion des articles qu'on peut ajouter, ou retrancher.

Au reste je suis persuadé que la qualité d'arbitre ne peut convenir. Qu'elle ne sert qu'à aigrir l'une des Parties, & souvent toutes deux ensemble. Qu'il est dangereux, dans les conjonctures presentes, d'obliger celle qui se croira en droit de se plaindre, à prendre des engagemens contraires au Traité de partage.

Que par conséquent il est beaucoup plus à propos de se tenir simplement à la qualité de médiateur; & certainement elle suffira pour procurer la paix, lorsque l'on parlera avec force à ceux qui refuseront d'accepter des conditions jugées auparavant justes & raisonnables.

Je fais joindre à cette Lettre la copie de celle que j'écris au Comte de *Chamilly*. Je ne doute pas qu'il ne vous ait mandé, & je l'ai apris aussi par d'autres endroits, que les Ministres de la Maison de *Lunebourg* déclarent que l'intention de leurs Maîtres n'a jamais été de faire entrer l'affaire du neuvieme Electorat dans l'accommodement des differends du *Holstein*. Vous devez aussi rejetter toutes les propositions que le Pensionnaire vous feroit sur ce sujet; & il est très important de ne pas donner aux Princes oposans le moindre lieu de croire que j'ai dessein de les abandonner. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à Marly le 29. Juillet 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LET-

LETTRE XX.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai vu par une Lettre particuliere que vous avez écrite du 30. du mois dernier, les avis que vous avez reçus du Comte de *Chamilly*. Ils font voir une si grande disposition à la paix de la part du Roi de *Dannemarck*, & tant de sûreté à n'être pas trompé, quand même il déguiseroit ses intentions, que je ne doute pas que vous ne vous soyez utilement servi de cette Lettre, pour faire voir au Pensionnaire que rien ne convient moins au rétablissement de la tranquilité du Nord, que de traiter ce Prince en ennemi, & d'abaisser sa puissance de telle maniere que celle de *Suède* demeure longtems superieure. J'ai lieu de croire qu'un projet de paix juste & raisonnable sera bien reçu.

Dans cette conjoncture, j'avois fait joindre à ma derniere dépêche celui que le Comte de *Chamilly* m'avoit envoyé. Vous l'aurez aparemment communiqué au Pensionnaire, & vous aurez examiné ensemble ce qu'on y peut ajouter, ou diminuer. Mais il est bon que ce projet soit envoyé le plutôt qu'il sera possible, & qu'on travaille de tous côtés à terminer promptement une guerre, dont les suites deviennent tous les jours plus fâcheuses.

Je fais savoir mes intentions au Comte de *Tallard*, sur le compte qu'il m'a rendu par trois de ses Lettres des affaires principales. Comme je lui ordonne de vous communiquer tous les ordres que je lui envoye, il seroit inutile de vous les répéter. Vous devez agir l'un & l'autre sur le fondement que le tems est précieux, & que les delais & les incer-

incertitudes dans les resolutions, sont très contraires au succès des mesures prises pour le maintien du repos public. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Marly* le 4. Août 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE XXI.

MR. le Comte de *Briord*, je fais savoir au Comte de *Tallard* le consentement que je donne aux derniers projets que le Pensionnaire vous a remis, & je l'informe de mes intentions sur tout ce qui a raport au Traité. Comme il vous communiquera les ordres que je lui donne, je répondrai à ce que vous m'écrivez par votre Lettre du 5. de ce mois, au sujet des affaires du *Holstein*.

Vous serez presentement in-

ſtruit de ce qui s'eſt paſſé dans la premiere conference entre les Miniſtres du Roi de *Dannemarck*, & ceux des Alliés. On a fait de la part du Duc de *Gottorp* des demandes très capables d'éloigner l'accommodement, s'il inſiſte pour les obtenir. L'une eſt celle de la ſupreſſion des unions avec le Roi de *Dannemarck* établies par les . . . . . . & confirmées par les Traités du Nord. La ſeconde demande eſt celle du dédommagement qu'il prétend pour les fraix de la guerre, & pour les pertes qu'il a ſouffertes. Ces deux articles empêcheront certainement tout le fruit que l'on pouroit attendre de la négociation; & ſi l'on ne convient d'une ſuſpenſion d'armes, il peut arriver à tous momens quelque évenement capable de changer entierement les affaires.

Ainſi vous devez confirmer le Pen-

Pensionnaire dans l'opinion qu'il a presentement que cette suspension est nécessaire; lui faire voir que la prétention d'un dédommagement de la part du Duc de *Holstein*, traine inutilement la négociation en longueur; que la principale vue qu'on doit avoir en le rétablissant, est de l'assurer pour l'avenir. Il me paroît enfin qu'un des plus sûrs moyens pour apaiser les troubles presens, est celui de proposer un projet, pour le faire accepter de toutes les Parties. Je ne vois pas qu'elles puissent le refuser lorsqu'il sera juste & raisonnable. Tous les Princes interessés dans cette guerre craindroient pareillement de donner par ce refus de puissans secours à ceux qui avoient accepté ce projet; & il n'y a nulle apparence que le Roi de *Dannemarck*, soutenant presentement la guerre avec peine, voulût s'attirer

encore de nouveaux ennemis.

Les actes d'hostilité que les *Anglois* & les *Hollandois* ont exercés contre ce Prince, conviennent peu aux interêts de ces deux nations. Il auroit même été à souhaiter que les ordres eussent été envoyés pour observer la neutralité, lorsque ce Prince est le premier à témoigner qu'il veut souscrire au Traité. D'ailleurs la seule presence des flotes *Angloises* & *Hollandoises* auroit produit plus d'effet que quelques bombes inutilement jettées sur la flote, & sur la ville capitale du Roi de *Dannemarck*. Il est à propos que vous fassiez souvenir le Pensionnaire de la parole qu'il vous a donnée, qu'il n'arriveroit plus rien de pareil à l'avenir; & vous me ferez savoir si les ordres ont été envoyés pour suspendre ces hostilités.

Enfin vous lui ferez remar-

quer

quer encore, qu'il paroît que les Princes de la Maison de *Lunebourg* veulent toujours mêler leurs interêts particuliers dans la négociation du Traité avec le Roi de *Dannemarck* & le Duc de *Holstein*; que cette affaire en est cependant entierement séparée, & que les conferences pour la paix du Nord ne produiront aucun effet, si elles sont embarassées par des affaires étrangeres.

Je serai bien aise d'être informé du succès des démarches que le Roi d'*Angleterre* fait presentement, pour assûrer après lui les charges qu'il a conservées en *Hollande* au Prince de *Nassau*, Gouverneur de *Frise*. Vous me ferez savoir aussi si le dernier pouroit conserver le gouvernement qu'il a de deux Provinces séparées des autres, en montant aux charges possédées par le Roi d'*Angleterre* 900 112 115 216

 217

217 219 120 130 140 150 267 169 216 219 220 230 245 269 312 414 427 129 133 135 146 177 170 20 210 416 125 139 240 250 360 379 410 111 900. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Versailles* le 12. Août 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE XXII.

MR. le Comte de *Briord*, vous m'informez par votre Lettre du 5. de ce mois de la conference que vous avez eue avec le Pensionnaire, au sujet des affaires de *Dannemarck*. Le Comte de *Tallard* m'en a écrit dans les mêmes termes; & comme je ne puis rien ajouter aux ordres que je lui envoye sur ce sujet, la communication qu'il vous en donnera, servira de règle à la conduite

duite que vous avez à tenir l'un & l'autre. Je ne doute pas que, si le Traité est conclu avec le Roi de *Dannemarck* & le Duc de *Holstein*, ce dernier & la Maison de *Lunebourg* n'y trouvent les avantages qu'ils pouroient esperer de l'état où le Roi de *Dannemarck* est presentement réduit. Il ne me conviendroit nullement en ce cas d'en promettre la garantie.

J'aprends que le Duc de *Savoye* attend avec impatience des nouvelles du Comte de *la Tour*. Il assure cependant qu'il n'a pris aucune mesure, ni liaison avec l'Empereur, & qu'il connoît parfaitement combien elles seroient contraires à ses veritables interêts 900 112 215 11 115 116 127 129 139 140 150 160 179 290 110 212 420 160 170 199 119 129 140 250 260 390 410 151 221 231 240 341 450 469 420

E 7 190

190 299 318 12 116 127 139
145 157 169 119 127 139
140 150 160 190 210 220
230 240 250 260 279 280
290 312 416 419 129 137
140 159 160 212 313 315
420 479 410 11 900. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Meudon* le 19. Août 1700. *Signé* Louïs, & *plus bas* COLBERT.

LETTRE XXIII.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite du 19. de ce mois. Quoique la nouvelle de la conclusion de la paix entre le Roi de *Dannemarck* & le Duc de *Holstein* fût alors publique à *la Haye*, & qu'on en sçût même les conditions, je vois que le Pensionnaire n'avouoit point en-

encore de l'avoir reçue. (y) 514 296 139 45 167 45 149 39 188 45 118 231 47 19 100 309 17 143 43 191 180 412 171 132 35 372 299 554 149 102 47 11 43 319 15 235 554 171 43 516 153 177 27 296 11 155 319 21 453 19 43 225 182 402 27 309 402 341 61 432 373 11 465 35 19 174, aprés ce que j'ai fait pour leur procurer la médiation de ces differends, lorsqu'ils ont témoigné qu'ils la desiroient.

Vous verrez ce que j'écris au Comte de *Tallard*, au sujet des desseins de l'Empereur sur l'*Italie*, & de la proposition que j'ordonne au Sr. *Phelipeaux* de faire au Duc de *Savoye*.

J'a-

(y) Je ne suis pas surpris qu'il ait évité d'entrer avec vous dans aucun détail sur cet article. Il auroit eu peine à justifier la conduite du Roi d'*Angleterre* & des Etats Generaux à mon égard,

J'ajouterai ſeulement que j'aprends par les dernieres Lettres de *Madrid*, que le Sr. de *Schomberg*, Agent des Etats Generaux, a depuis ſon rétabliſſement des conferences ſecretes avec le Marquis de *Leganez*; qu'ils ſe trouvent enſemble la nuit hors de la maiſon l'un de l'autre. (z) 180 90 43 178 55 468 235 364 180 11 493 227 47 61 171 282 372 299 31 225 43 17 61 11 180 372 102 517 43 183 247 458 445 15 188 47 211 507 369 90 49 47 483 11 15 324 309 43 423 130 173 404 554 458 43 516 382 453 112 235 17 203 43 172 90 35 309 412 49 35 359 372

(z) Vous verrez ſi le Penſionnaire vous a fait part, & au Comte de *Tallard*, de ce qui s'eſt paſſé dans ces conferences. On m'écrit auſſi que le Roi d'*Eſpagne* veut faire acheter des Vaiſſeaux en *Hollande*. Il ſeroit difficile d'empécher cette vente dans un tems de paix.

372 217. Il suffit que vous (a) 37 13 458 43 100 19 55 285 11 15 517 468 399 45 507 285 146 45 402 363 pouront faire pour le rétablissement de sa marine, & que vous m'informiez de ce que vous en aprendrez.

L'Agent des Etats Generaux aïant été admis à l'audience du Roi *Catholique*, je ne doute pas que le Sr. *de Quiros* ne retourne incessamment à *la Haye*, & qu'il ne soit admis à celle des Etats. Le Pensionnaire auroit dû vous faire part de ce qui s'est passé dans cet accommodement, lorsque vous l'informez par mes ordres des moindres détails des audiences que je donne à l'Ambassadeur d'*Espagne*. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde.

Ecrit

(a) observiez les acquisitions que les Ministres du Roi d'*Espagne*

Ecrit à *Marly* le 26. Août 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE XXIV.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite du 4. de ce mois. Il seroit inutile de vous répéter les ordres que je donne au Comte de *Tallard*, sur les principaux articles contenus dans cette Lettre, dont il m'écrit aussi. Vous en serez instruit par la communication qu'il vous donnera de ce que je lui mande.

Vous avez bien fait d'avertir le Pensionnaire des bruits que l'on affecte de répandre en *Allemagne*, & des soupçons qu'on veut inspirer de tous côtés de la sincerité du Roi d'*Angleterre*, & de celle des Etats Generaux, sur l'exécution du Traité. Quoique je ne puisse douter de l'intention de

de ceux qui répandent de pareils bruits, & par conséquent qu'ils ne me fassent aucune impression, il est bon cependant que les Ministres de ces deux Puissances dans les Cours étrangeres reçoivent des ordres si précis de leurs Maîtres, qu'ils lèvent toute incertitude sur leurs veritables intentions. La conduite & les discours de ces Ministres ont veritablement fait croire en plusieurs endroits, que le Roi de la *Grande Bretagne* & les Etats Generaux ne desiroient pas l'exécution du Traité.

Je sais que le Sr. de *Schomberg* peut servir utilement à Madame, & je ne doute pas que le Pensionnaire ne vous communique fidelement les avis qu'il recevra.

Vous pouvez (*b*) 382 178 62 31

(*b*) dire à l'Ambassadeur, que vous m'avez rendu compte de la visite qu'il vous a rendue. Que

31 91 372 465 79 122 100 66 507 180 495 90 55 278 81 282 372 225 100 468 309 118 180 62 493 19 507 118 507 j'ai reçu avec plaisir les assurances qu'il vous a données des sentimens de son Maître, & que je vous ai ordonné de lui dire que les Vaisseaux de ce Prince, & ceux de ses Sujets, auront la liberté & la sûreté entiere pour leur commerce, toutes les fois qu'ils viendront dans les Ports de mon Royaume. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Marly* le 12. Septembre 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE XXV.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu votre Lettre du 16. de ce mois. Vous ajoutez seulement à celles que le Comte de

de *Tallard* m'a écrites, le compte que vous me rendez de la conference de l'Ambaſſadeur de *Suède* avec les Députés de la République de *Hollande*. Les meſures les plus aſſurées que le Roi de *Suède* puiſſe prendre contre les deſſeins des *Moſcovites*, ſont de conclure inceſſamment la paix avec le Roi de *Pologne*. Ce dernier y paroît très diſpoſé; & je ſuis perſuadé qu'il ne ſera pas difficile d'y parvenir, ſi le Roi de *Suède* ſe contente, comme il le doit, du rétabliſſement du Traité d'*Oliva*. Je ne doute pas que les Etats Generaux ne contribuent de tout leur pouvoir à cet accommodement, la continuation de cette guerre pouvant aporter beaucoup de préjudice au commerce de leurs Sujets.

J'ai vû par une Lettre que vous avez écrite du 17. les projets formés par les Etats de *Hollande*, pour établir un meilleur ordre

dans

dans les finances. Vous m'informerez de la suite qu'ils auront, & vous me ferez savoir aussi le succès des mesures que le Roi d'*Angleterre* prend en faveur du Prince de *Nassau*, Gouverneur de *Frise*, & pour le faire succéder à ses charges 9000 112 215 215 217 312 114 216 121 142 152 172 139 140 150 170 199 216 217 229 161 270 390 415 416 417 421 511 512 216 211 127 147 258 269 312 115 129 141 216 1000. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Versailles* le 23. Septembre 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE XXVI.

MR. le Comte de *Briord*, la Lettre que vous m'avez écrite le 22. de ce mois, m'a

m'a été aportée par le Courier que le Comte de *Tallard* m'a dépéché. Il eſt bon que vous ayez fait connoître au Penſionnaire l'importance dont il eſt que le concert paroiſſe entier entre mes Miniſtres, & ceux d'*Angleterre* & de *Hollande* dans les Cours étrangeres. La maniere dont quelques Envoyés de ces deux Puiſſances ont parlé, avoit produit de mauvais effets. J'aprends auſſi par le Comte de *Chamilly*, qu'il ne peut attendre aucun ſecours du Reſident du Roi d'*Angleterre* à *Copenhague*, par le peu de conſideration que ce Reſident s'eſt attiré.

Je ne doute pas que le Roi d'*Angleterre* ne s'opoſe vivement au projet de reformer les troupes entretenues par les Etats Generaux: & depuis la reforme faite en *Angleterre*, il ne peut maintenir ſa conſideration qu'en faiſant conſerver celles de *Hollan-*

de,

de, dont on le regardera toujours comme le Maître. Vous continuerez à m'informer des resolutions qui seront prises sur ce sujet, aussi bien que sur la survivance des charges que ce Prince a conservées, & qu'il veut presentement faire passer au Gouverneur de *Frise*.

(c) 180 458 178 55 27 35 59 208 27 47 372 445 45 115 45 149 31 111 402 439 61 149 285 182 443 178 35 162 507 180 171 19 55 19 90 45 191 364 227 225 295 507 514 15 188 45 171 282 372 299 31 225 43 17. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Fontainebleau*

(c) Vous serez instruit de mes intentions sur l'affaire du Traité, & sur les conferences que vous avez eues avec le Pensionnaire, par la Lettre que j'écris au Comte de *Tallard*.

bleau le 30. Septembre 1700. *Signé* Louïs, *& plus bas* Colbert.

LETTRE XXVII.

Mr. le Comte de *Briord*, j'ai reçu votre Lettre du 30. du mois dernier. Le mauvais état des affaires du Roi de *Suède* facilitera vraisemblablement la paix avec le Roi de *Pologne*: & ce dernier paroît si disposé à un accommodement, que j'ai lieu de croire que la tranquilité du Nord poura bientôt se rétablir entierement. Comme le Sr. *du Heron* me mande qu'il vous informe de l'état des affaires, il seroit inutile de vous répéter ce qu'il m'en écrit. Mais je ne doute pas que vous n'ayez fait voir à l'Ambassadeur de *Suède* les soins que je continue d'aporter, pour delivrer le Roi son Maître de l'embaras d'une guerre aussi penible,

très capable de lui faire perdre une Province auſſi conſiderable que celle de *Livonie*. Je ne puis mieux remplir le devoir de garand du Traité d'*Oliva*, qu'en diſpoſant toutes choſes au parfait rétabliſſement du Traité. Vous pouvez aſſurer & le Penſionnaire & le Sr. *Lillieroot*, que l'alliançe du Roi de *Suède* me ſera toujours très agréable ; mais vous verrez par la Lettre que j'écris au Comte de *Tallard*, les raiſons qui doivent m'empêcher de promettre la garantie du Traité conclu à *Travendal*. Vous ſerez inſtruit auſſi par cette même Lettre de mes intentions ſur les affaires preſentes, & ſur les nouvelles que j'ai reçues de la maladie dangereuſe du Roi d'*Eſpagne*. Il ſeroit par conſéquent inutile de vous répéter ce que je lui mande. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en ſa ſainte garde.

Ecrit

Ecrit à *Fontainebleau* le 6. Octobre 1700. *Signé* LOUÏS, & *plus bas* COLBERT.

LETTRE XXVIII.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite le 7. de ce mois: celle que j'écris au Comte de *Tallard*, vous informera de l'incertitude des nouvelles que je reçois depuis quelques jours, sur l'état veritable du Roi d'*Espagne*, & de la maniere dont il est nécessaire que vous parliez l'un & l'autre au Pensionnaire sur les affaires presentes.

Je ne puis croire que dans ces conjonctures le Roi d'*Angleterre* consente (c) 15 225 178 513 445 432 449 143 309 326 19 45 227 285 373 485 vous vous

(c) à la reforme des troupes entretenues par les Etats; mais

vous informerez seulement de ce qui se passera dans cette affaire, sans y prendre part, & vous la laisserez uniquement (*f*) 11 144 309 143 143 341 61 225 318 17 404 900 145 310 111 132 52 488 54 311 24 467 158 98 54 112 44 56 367 95 54 79 329 67 310 42 349 45 54 79 329 445 158 341 144 54 329 54 104 51 539 54 511 289 105 207 329 316 54 112 10 511 64 377 329 112 42 584 54 207 311 54 24 467 98 54 112 341 46 56 513 342 900 112. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Fontainebleau* le 15. Octobre 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

(*f*) agiter entre le Roi d'*Angleterre* & la République de *Hollande*.

LET-

LETTRE XXIX.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite du 14. de ce mois. Les ordres que je donne au Comte de *Tallard*, & qu'il vous communiquera, vous informeront de mes intentions ſur la froideur que le Penſionnaire a fait paroître dans une occaſion auſſi importante que celle de l'extremité du Roi d'*Eſpagne*. Vous ſerez inſtruit auſſi de la réponſe que le Duc de *Savoye* m'a faite; & comme je ſuis perſuadé qu'on ne doit pas négliger ce Prince dans cette conjoncture, je ſerai bien aiſe que le Comte de *la Tour* ſoit encore à *la Haye*; que vous l'informiez des intentions favorables que j'ai pour ſon Maître, & qu'il puiſſe ſeconder les démarches que vous ferez, avant que de partir pour retourner à *Turin*.

Je reçois par les Lettres de *Suède* la confirmation de l'arrivée des *Moscovites* aux environs de . . . . . Il est si important pour le Roi de *Suède* de repousser leurs efforts, que j'ai lieu de croire que pour y resister il abandonnera bientôt les projets qu'il avoit faits d'attaquer le Roi de *Pologne* du côté de l'Electorat de *Saxe*. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Fontainebleau* le 19. Octobre 1700. *Signé* Louïs, & *plus bas* COLBERT.

LETTRE XXX.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu les Lettres que vous m'avez écrites du 20. & du 24. de ce mois. Elles se raportent à celles du Comte de *Tallard* datées du 17. du 20. & du 24. Vous

Vous aviez vu tous deux ensemble le Pensionnaire & le Comte de *la Tour*. Les conferences que vous aviez eues avec eux, sont les principaux articles de vos Lettres; & comme je vois que le Comte de *Tallard* sera presentement parti de *la Haye*; je vous ferai savoir mes intentions, sur le compte que vous me rendez l'un & l'autre. Vous les lui communiquerez, s'il est encore en *Hollande*.

Il paroît premierement par toutes vos Lettres, que le Pensionnaire continue d'insister sur la nécessité de suspendre toute action, & d'accorder quelque delai à l'Empereur, si le Roi d'*Espagne* vient à mourir; mais je vois que ces instances (g) 382
178

(g) directement contraires à la disposition du Traité, ne sont apuyées d'aucune raison solide. Ainsi bien loin

178 15 309 535 242 47 168
27 178 45 60 225 472 27
399 402 439 296 119 47 60
207 53 19 66 45 362 49 132
296 218 478 245 372 45 141
441 255 27 35 98 45 445
267 35 47 514 190 45 419
45 285 135 45 245 33 297
131 502 554 183 372 33 39
255 53 253 445 45 513 162,
ſans perdre de tems. L'uſage que j'en ferai, eſt l'unique moyen d'obliger l'Empereur à ſouſcrire. Il eſt certain que ſi j'accordois quelque ſuſpenſion, il croiroit pouvoir profiter de cet intervalle, pour former des alliances, pour augmenter ſes troupes, pour en faire paſſer en *Italie*. Je perdrois le principal avantage que j'ai preſentement de pouvoir le prévenir de tous côtés. Ainſi vous

qu'elles me perſuadent, je vois tous les jours l'importance dont il eſt d'employer mes forces,

vous (b) 296 372 50 55 275 43 171 364 171 132 35 325 372 272 178 507 514 317 458 445 372 468 45 309 43 900 211 320 415 116 217 219 127 139 140 150 161 179 145 157 168 199 216 227 340 115 190 217 215 316 321 141 157 167 199 211 213 214 216 221 329 340 451 547 599 5900 372 172 64 225 49 458 377 70 167 31 235 402 439 547 545 514 307 78 536 83 222 35 319 78. Le Roi d'*Angleterre* & les Etats Generaux auroient sujet de craindre ce changement. Comme il suspendroit toute action, il feroit esperer aux *Espagnols*, que je pourois ac-

(b) ne devez laisser au Pensionnaire aucun lieu de croire que je puisse me desister de cette clause principale du Traité, quand même je pourois y consentir.

accepter pour un de mes petit-fils la Monarchie entiere, que toute la nation souhaite de lui deferer ; & voyant le Traité sans exécution dans le principal article, on se flateroit aussitôt en *Espagne* de conserver tous les Etats unis en la personne d'un même Prince. (*i*) 504 39 76 198 49 90 513 285 386 79 27 85 299 35 162 507 321 87 373 546 80 493 88 62 323 335 554 546 80 493 88 62 323 335 554 546 47 79 102 81 235 51 48 47 178 455 309 402 363 485 298 296

(*i*) J'aprouve fort les nouvelles instances que le Roi d'*Angleterre* & les Etats Generaux ont faites à l'Empereur, lorsqu'ils ont sçu l'extremité du Roi d'*Espagne* ; mais rien ne peut donner plus de force à ces démarches, que de déclarer en même tems que le Traité sera ponctuellement exécuté immédiatement après la mort du Roi *Catholique*, si Dieu dispose de ce Prince. Ainsi

295 177 49 80 482 43 277 372 513 102 62 162 372 435 78 15 324 79 507 302 110 372 64 225 178 78 173 545 359 507 235 439 458 168 197 74 64 339 163 535 19 82 66 132 309 70 33 445 382 62 309 535 114 347 225 465 78 47 402 332 463 382 153 472 19 372 111 102 377 141 je ſuis perſuadé que l'armement des Vaiſſeaux de *Hollande* peut produire un bon effet dans les conjonctures préſentes: (*k*) 60 485 504 83 177 70 296 62 232 337 225 98 218 364 150 11 167 203 468 178 538 66 171 179 402 296 288 399 242 513 445 171 82 223 535 79 502 373 546 80 76 188 79 191 116.

Le

(*k*) Mais j'ai peine à comprendre par quelle raiſon le Penſionnaire vous a paru ſi reſervé, au ſujet d'une reſolution conforme aux engagemens que les Etats Generaux ont pris avec moi.

Le second article de vos Lettres & de celles du Comte de *Tallard*, regarde ce que vous (l) 59 89 171 66 55 382 47 265 35 87 31 221 171 282 372 225 419 78 102 517 458 86 247 458 143 102 146 61 364 87 235 282 507 235 372 78

(l) avez dit l'un & l'autre au Comte de *la Tour*; ce qui s'est passé entre ce Ministre & le Pensionnaire, & le compte que ce dernier vous a rendu des deux alternatives qu'il lui a proposées. Comme la décision étoit remise à l'audience que le Comte de *Tallard* devoit avoir du Roi d'*Angleterre*, je juge qu'il seroit inutile de vous donner presentement des ordres précis sur ce sujet; & j'attends auparavant que le Comte de *Tallard* m'ait rendu compte du détail de cette audience. Je vous dirai cependant en general que, si le Duc de *Savoye* consentoit à la premiere alternative, je la prefererois à la seconde, ainsi que vous l'avez vu par mes Lettres précédentes: mais je doute que ce Prince suive en cette occasion les sentimens que le Comte de *la Tour* vous a fait paroître.

78 306 253 180 62 278 81
432 17 153 62 72 389 286
319 90 45 118 315 62 367
19 183 516 178 455 458 11
225 81 382 131 507 529 372
49 516 62 190 402 241 514
145 118 458 43 516 70 326
319 235 372 180 482 78 347
66 535 432 107 79 347 112
45 149 102 179 61 504 47
309 57 171 167 168 559 416
507 529 435 83 47 103 19
402 372 299 554 372 172
171 382 131 514 180 382
168 83 102 177 55 412 80
173 184 507 468 102 377
219 222 74 80 516 62 225
347 455 253 66 11 72 389
285 319 90 414 225 347 443
178 78 536 62 225 458 242
372 141 507 180 225 90 55
90 81 227 445 79 495 45
347 102 372 74 309 485 514
392 81 309 507 102 377 139
90 173 172 97 285 458 74
319 535 45 507 235 282 372

225 419 4[illegible] 180 62 413 227 227 5 6 178.

(m) 528 242 372 535 458 72 448 80 299 64 324 62 225 528 242 372 11 72 389 2[illegible]6 319 90 180 372 90 55 66 100 309 43 65 143 78 412 235 372 299 554 554 432 422 45 507 514 443 168 53 307 315 483 11 190 235 246 554 183 277 62 367 507 172 396 458 439 382 178 64 309 535 191 315 507 65 283 29[illegible] 19 66 173 404 317 507 quelques Places de plus ou de moins, pour assûrer le passage des montagnes, n'interessent en rien les Etats Generaux, & n'ont aucun raport à leur commerce.

n) 106

(*m*) Secondement s'il s'attache à la seconde alternative, vous devez éviter d'entrer dans le détail des demandes que je ferai pour lui faire avoir le *Milanez*. Il est plus à propos que cette négociation se traite directement avec lui que d'être portée en *Hollande*, puisque

(*n*) 106 115 183 65 243 258 307 172 193 235 282 372 309 45 458 62 309 188 74 61 372 235 483 211 409 11 347 507 524 49 168 83 225 178 197 74 458 402 341.

(*o*) 514 296 465 76 197 458 168 83 197 70 416 11 8 2 171 181 62 134 79 372 461 307 90 81 507 285 66 517 559 235 85 79 526 249 90 286 13 285.

(*p*) 514 347 309 57 174 253 94 61 497 416 171 51 437 372 225 122 79 309 372 519, mon intention eſt de me reſer-

(*n*) Mon intention eſt d'envoyer pour cet effet le Comte de *Teſſé* à *Turin*, & de le faire auſſitôt après que j'aurai réponſe du Roi d'*Angleterre*.

(*o*) Je ne m'opoſerai point aux avantages de l'Electeur de *Baviere*, pourvu que les équivalens ſoient convenables.

(*p*) Je prétends garder *Final*; & quant aux Places de la Côte de *Toſcane*,

reserver toujours la liberté d'en faire l'usage que je croirai convenable à l'exécution du Traité. Ainsi vous devez (q) 337 174 19 372 33 223 43 60 285 60 371 35 482 43 514 317 412 225 139 309 173 483 432 19 15 314 35 134 45 336 45 171 441 37 2 106 538.

Vous devez toujours faire connoître que, si je consens à quelque changement, je ne le fais que dans la vue de faciliter davantage l'exécution du Traité, & d'assurer le maintien de la paix. Que par raport à mes interêts particuliers, il m'est plus avantageux de laisser les choses ainsi qu'elles ont été réglées, que de consentir à de nouveaux expé-

(q) prendre garde de ne pas m'engager à les abandonner. Je puis dans la suite en faire des échanges nécessaires au bien de mon service.

expédiens propofés. Par conféquent que le Traité demeurera dans fa premiere forme, fi on infifte à me demander de trop grandes diminutions du partage de mon fils.

Il eft bon qu'on foit convenu 362 17 555 60 432 439 55 372 296 49 47 168 245 309 285 377 45 372 353 517 422 198 35 47 17 143 43 412 162 468 33 39 285 223 535 45 61 335 108 45 49 57 17 153 443 198 35 47 172 ouverture. Je vous le ferai favoir. J'ai lieu de croire que les Princes opofans au neuvieme Electorat feront les premiers à faire (r) 172 372 435 43 15 324.

Vous êtes informé de celles que j'ai faites jufqu'à prefent, pour le rétabliffement de la paix entre le Roi de *Suède* & le Roi de *Pologne*; des difpofitions que ce

(r) cette démarche.

ce dernier a témoignées à un accommodement, & de ce que le Sr *du Heron* avoit écrit sur ce sujet au Comte de *Guiscard*. Quoique les affaires de la *Suède* ne paroissent pas en bon état, je vois cependant peu d'empressement de la part de cette Couronne à répondre aux avances du Roi de *Pologne*; & celui de *Suède* passe en *Livonie*, sans avoir même fait savoir au Comte de *Guiscard* ses sentimens sur les offres du Roi de *Pologne*. Vous pouvez dire au Sr. *Lillieroot* que, puisque je veux bien interposer mes offices, pour procurer à son Maître une paix conforme à celle d'*Oliva*, dans le tems qu'il est le plus embarassé à soutenir la guerre, & contre le Roi de *Pologne*, & contre les *Moscovites*, j'aurois lieu d'attendre qu'il concerteroit davantage avec moi les démarches qu'il croit devoir faire 900 212 420 150 216 317 419

419 121 137 145 154 211 222 399 319 147 150 167 169 212 215 21 900. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Fontainebleau* le 28. Octobre 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE XXXI.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai apris par le Comte de *Tallard* la disposition où il a laissé les affaires à son départ de *la Haye*. Il m'a rendu un compte exact de la derniere audience que le Roi d'*Angleterre* lui a donnée, & des conferences que vous avez eues ensemble avec le Pensionnaire. Enfin il ne m'a laissé rien ignorer de toutes les choses dont il est nécessaire que je sois instruit, pour juger certainement des mesures que je dois prendre pour la parfaite exécution

tion du Traité. Il m'a dit qu'avant ſon départ, le Penſionnaire l'avoit prié de m'aſſurer que les Etats Generaux veulent ſatisfaire très ponctuellement aux engagemens qu'ils ont pris avec moi. Quoique j'aye toujours eu lieu de croire qu'ils étoient incapables d'y manquer, vous direz cependant au Penſionnaire que j'ai reçu cette nouvelle aſſurance avec plaiſir; qu'étant perſuadé que je puis faire un fondement ſolide ſur la parole des Etats, mon intention eſt auſſi d'obſerver les engagemens que j'ai pris, avec la même ponctualité qu'ils veulent de leur part ſatisfaire au Traité. Vous demanderez au Penſionnaire d'informer auſſi le Roi d'*Angleterre* de cette nouvelle aſſurance que vous lui aurez donnée de ma part. Et pour ne laiſſer aucun lieu de doute qu'elle ne ſoit ſincere, vous le preſſe-

presserez (f) 372 242 90 306 43 191 180 402 316 33 13 178 372 449 507 373 534 27 35 17 198 57 171 51 45 173 296 45 11 39 178 55 225 465 43 47 402 228 393.

235 282 372 299 31 225 43 17 435 382 47 507 341 242 90 35 516 372 482 43 15 130 349 291 507 404 536 141 255 35 17 516 347 19 535 178 23 235 43 225 43 319 15 255 432 518 222 385. Et les nouvelles que je reçois de l'état du Roi d'*Espagne*, ne permettent plus qu'on differe de convenir de toutes les mesures qu'on doit prendre après la mort de ce Prince.

Je vous envoye les extraits des der-

(f) de convenir avec vous du nombre des troupes que les Etats Generaux joindront aux miennes, après la mort du Roi d'*Espagne*.

dernieres Lettres que le Sr. de *Blécourt* m'a écrites. Elles m'ont été aportées par un Courier. Vous verrez qu'il n'y a plus d'eſperance que la ſanté du Roi *Catholique* ſe rétabliſſe, & que l'état où il eſt, menace d'une fin prochaine.

Vous communiquerez ces nouvelles au Penſionnaire. Vous lui direz auſſi que l'on continue de publier à *Madrid*, que le Teſtament du Roi d'*Eſpagne* eſt en faveur d'un de mes petits-fils. Qu'on ajoûte même, qu'il a confirmé ce Teſtament par un nouveau codicile ſigné le 21. Octobre. Que cependant je n'ai nul avis particulier de ce qu'il a fait en cette occaſion. (*t*) 186
307

(*t*) Vous pourez lui dire encore ſur ce ſujet, que ne doutant pas que mes Alliés n'obſervent inviolablement le Traité, mon intention eſt de ſatisfaire à mes engagemens, preferablement à toutes les offres que l'on pouroit me faire ; mais

307 43 19 55 315 382 178
213 149 102 139 61 507 296
392 49 349 167 45 507 445
45 121 19 55 316 13 458
43 90 35 47 27 35 100 37
225 13 235 535 235 439 106
115 183 372 448 319 45 483
11 445 45 223 535 45 39
178 443 168 13 235 435 11
419 19 45 285 37 21 67 178
45 507 255 35 445 327 47
483 485 180 315 443 178
55 242 516 178 213 507 35
235 372 15 225 168 35 47
207 13 245 507 535, le parti de l'Empereur, entierement abbatu en *Espagne*, en prendroit de nouvelles forces, & que rien n'est plus capable d'obliger ce Prince à souscrire, que de lui faire voir en même tems, & par les mesures que j'ai prises avec mes Alliés, & par les dispositions des

mais vous lui ferez connoître encore qu'en le déclarant publiquement,

des *Espagnols*, qu'il s'expose par son refus à perdre les Etats considerables destinés à l'Archiduc par le Traité de partage.

Je fais joindre encore à cette Lettre l'extrait de celle du Marquis de *Villars*, que j'ai reçue par le Courier que je lui avois dépéché.

Le Comte de *la Tour* n'est point encore arrivé 900 211 421
223 536 549 177 119 127
190 212 314 421 524 515
512 537 179 117 190 216
317 146 157 159 161 172
179 142 154 166 179 177
217 249 319 545 115 127
191 111 191 211 314 427
115 216 219 327 159 167
112 113 149 150 156 157
119 227 239 249 160 900.
Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Fontainebleau* le 4. Novembre 1700. *Signé* LOUIS, *& plus bas* COLBERT.

LET-

LETTRE XXXII.

Mr. le Comte de *Briord*, la Lettre que vous m'avez écrite du 3. de ce mois, m'informoit de la derniere conversation que vous aviez eue avec le Pensionnaire, & des facilités qu'il croyoit trouver de la part du Duc de *Savoye* à l'échange des Royaumes de *Naples* & de *Sicile* avec ses Etats de *Savoye* & de *Piémont*. (*u*) 485 285 64 344 458 79 465 416 167 208 441 19 255 27 68 296 88 372 172 70 372 66 402 364 372 317 225 43 188 90 66 402 282

(*u*) Mais les choses m'ont paru bien éloignées de cette idée du Pensionnaire, depuis l'arrivée du Comte de *la Tour*, le Comte de *Vernon* lui aïant dit positivement, & que cet échange ne pouvoit convenir à leur Maître, & que jamais il n'en accepteroit d'autre que celui du *Milanez*.

282 372 225 419 78 235 282 372 220 87 315 241 382 80 197 468 319 90 535 507 172 185 15 314 35 134 296 327 47 242 90 306 78 62 305 495 61 507 504 485 554 296 74 11 64 102 39 78 516 17 221 507 102 315 402 246.

(x) 514 296 317 518 468 235 292 282 372 225 412 43 62 347 11 190 227 235 202 554 62 493 171 364 62 248 432 107 79 468 382 21 448 178 57 372 317 118 183 237 444 556 468 31 64 168 27 416 372 458 39 245 507 78 70 23 316 43 181 285 386

(x) Je ne puis savoir si le Comte de *la Tour*, après avoir parlé comme il a fait au Pensionnaire, a reçu des ordres si differens, depuis qu'il est parti de *la Haye*, ou s'il craint de s'expliquer, ignorant les nouvelles resolutions que son Maître poura prendre, lorsqu'il aprendra

386 79 288 399 45 507 119 495 307 168 337 335 554 11 337 62 la mort du Roi d'*Espagne* arrivée le premier de ce mois, & les dispositions que ce Prince a faites par son Testament.

Il apelle premierement le Duc d'*Anjou*, mon petit-fils, à la succession entiere de toute sa Monarchie. Il lui substitue mon petit-fils le Duc de *Berry*. A leur defaut, il déclare l'Archiduc son heritier universel. Enfin il nomme le Duc de *Savoye*, si l'Archiduc vient à mourir.

Je n'attends aucun consentement de la part de l'Empereur; (*y*) 92 78 11 347 62 190 178

(*y*) car après avoir refusé de souscrire, dans le tems que rien ne sembloit s'oposer à l'exécution du Traité, il consentira bien moins, lorsqu'il se flatera que ce refus de mes petits-fils va donner à l'Archiduc un droit fondé sur le Testament du Roi d'*Espagne*.

178 473 458 372 129 45 64
188 178 412 235 359 507
298 296 458 33 13 72 516
478 76 197 458 43 62 235
82 19 132 399 402 439 554
222 35 319 178 441 96 335
554 458 21 225 309 168 507
235 178 473 79 372 445 45
177 319 80 45 453 72 79
559 482 78 62 331 49 74
65 78 516 463 74 372 149
235 309 79 299 535 402 363.

Ainſi j'avois reſolu d'abord d'expédier un Courier à *Vienne*; d'écrire au Marquis de *Villars* de preſſer encore une réponſe de l'Empereur; de lui propoſer de ſigner les actes de renonciation; mais j'ai jugé depuis que cette démarche ſeroit inutile.

Vous verrez par la copie que je vous envoye de la derniere Lettre que j'ai reçue du Preſident *Roullier*, les difficultés que le Roi de *Portugal* aporte à ratifier le Traité. Il eſt certain qu'il

qu'il n'avoit pas lieu de s'attendre au changement du Roi d'*Angleterre* & des Etats Generaux; & que cet incident arrive tres mal à propos, dans la conjoncture où l'on se proposoit de retirer du fruit de l'alliance de la Couronne de *Portugal*. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Fontainebleau* le 10. Novembre 1700. *Signé* Louïs *& plus bas* Colbert.

LETTRE XXXIII.

Mr. le Comte de *Briord*, depuis la Lettre que je vous écrivis le 10. de ce mois, l'Ambassadeur d'*Espagne* m'aïant demandé audience, je la lui donnai le 11. au matin. Il me rendit une Lettre signée de la Reine d'*Espagne*, & de ceux du Conseil établi par le feu Roi son Maître, avec les clauses du Tes-

tament de ce Prince, portant l'inſtitution de mes petit-fils, à leur defaut celle de l'Archiduc, & enſuite celle du Duc de *Savoye*. Il ſeroit inutile de vous informer du détail des inſtances preſſantes qu'il me fit, pour me perſuader d'accepter ce Teſtament, & pour le bien general de toute l'*Europe*, & pour celui de la Monarchie d'*Eſpagne* en particulier. Il ſuffit de vous dire que depuis deux jours que j'en avois connoiſſance, j'avois examiné avec la derniere attention tous les inconveniens & tous les avantages, ou de s'en tenir au Traité, ou d'accepter le Teſtament. Je voyois dans le premier parti l'utilité d'unir pluſieurs Etats à ma Couronne; d'affoiblir une Puiſſance de tout tems jalouſe de la mienne. Je conſiderois les liaiſons priſes avec le Roi d'*Angleterre* & avec les Etats Generaux, & l'idée de conſerver la tran-

tranquilité generale, en exécutant ponctuellement le Traité de partage.

D'un autré côté, j'avois lieu de croire que plus ma puissance augmentoit par la réunion des Etats que mon fils s'étoit reservés, plus je trouverois d'obstacles à l'exécution du Traité. Les négociations passées, & l'incertitude où les affaires sont encore presentement, ne me l'ont que trop fait voir. Le Testament du Roi d'*Espagne* aportoit encore de nouvelles difficultés; car enfin l'Archiduc étant apellé, au defaut de mes petits-fils, l'Empereur auroit encore témoigné plus d'éloignement à souscrire; & quand même il l'auroit fait, le refus de l'Archiduc transportant le droit au Duc de *Savoye*, ce dernier auroit été reconnu de toute la nation *Espagnole* comme le successeur légitime de cette Monarchie.

Il falloit donc, pour exécuter ce Traité, conquerir tous les Etats dépendans de la Couronne d'*Espagne*, pour les distribuer ensuite selon le partage. Cette resolution excitoit nécessairement une guerre, dont il étoit impossible de prévoir jamais la fin. Rien n'étoit plus opofé à l'esprit du Traité. Je vois au contraire qu'en acceptant le Testament, personne n'est en droit de se plaindre, lorsque mon fils veut bien céder ses droits, comme il les cède au Duc d'*Anjou*. Que tout prétexte de guerre cesse. Que l'*Europe* n'a point à craindre la réunion de tant d'Etats sous une même Puissance. Que la mienne n'est point augmentée. Que les choses demeurent comme elles ont été depuis un si grand nombre d'années. Qu'il est par conséquent plus avantageux à toute l'*Europe*, & même plus conforme à l'objet du

Trai-

Traité, de suivre la disposition faite par le feu Roi d'*Espagne*.

Ces considerations m'avoient déterminé; & & j'avois pris la resolution d'accepter son Testament, lorsque je donnai audience à l'Ambassadeur de cette Couronne. Ainsi je l'assurai que je ferois passer incessamment le Duc d'*Anjou* en *Espagne*. Je lui fis remettre le lendemain la Lettre que j'écris à la Régence, & je lui marquai seulement qu'il étoit nécessaire de garder le secret pendant quelques jours, afin de me laisser le tems d'en avertir le Roi d'*Angleterre* & le Pensionnaire.

On a communiqué de ma part à l'Ambassadeur d'*Angleterre* les mêmes choses, à peu près, que je vous écris. Vous les trouverez encore plus en détail dans un Mémoire qui lui a été écrit, & dont il a pris copie. On lui a dit enfin, qu'il auroit été dan-

gereux de deliberer long-tems ſur la réponſe à faire à l'Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, & qu'il pouvoit aiſément arriver que cet Ambaſſadeur eût ordre de faire paſſer un Exprès à *Vienne* immédiatement après que j'aurois refuſé le Teſtament, & d'offrir la ſucceſſion entiere à l'Archiduc.

Vous parlerez de même au Penſionnaire. Vous lui ferez voir auſſi que l'Empereur n'étant point engagé, il ne peut jamais y avoir de ſureté pour l'exécution du Traité. Et dans la verité, l'on ne ſe trouveroit pas dans cet embarras, ſi le Roi d'*Angleterre* & les Etats Generaux avoient preſſé fortement l'Empereur de ſouſcrire, au lieu de lui donner des eſperances ſecrettes qu'il n'y ſeroit point forcé; s'ils avoient fait des démarches plus vives auprès du Duc de *Savoye*; s'ils avoient agi de meilleure foi pour faire entrer les Rois du

Nord

Nord & les Princes de l'Empire dans la garantie ; enfin s'ils étoient convenus à tems des secours néceſſaires pour l'exécution du Traité.

Mais il ne faut encore leur faire aucun reproche. Il ſuffit de parler au Penſionnaire, comme je vous le marque dans cette Lettre, & de ſuivre le ſens du Mémoire que je vous envoye. Vous pourez même lui faire voir ce Mémoire ; mais ſans lui en laiſſer de copie.

Cependant vous devez en cette conjoncture redoubler encore votre attention ; pour être ponctuellement informé des reſolutions que les Etats Generaux prendront ; des ordres qu'ils donneront pour lever des troupes, & pour l'armement de leurs Vaiſſeaux. Vous tâcherez de penétrer s'ils font quelques propoſitions à l'Electeur de *Baviere* ; l'uſage qu'ils prétendent faire

des troupes qu'ils ont dans les *Pays-Bas Espagnols*; s'ils forment quelque dessein sur les *Indes*, sur *Cadix*; enfin sur quelque Place ou quelque Port que ce soit de la Monarchie *Espagnole*, soit dans l'*Océan*, soit dans la *Méditerranée*.

Vous direz à l'Ambassadeur d'*Espagne* qui est à *la Haye*, que je vous écris de lui communiquer les ordres que je vous donne; que le zele qu'il a toujours témoigné pour le service de son Maître, ne me laisse pas lieu de douter qu'il ne se joigne à vous, & qu'il ne vous donne tous les avis nécessaires pour le bien de la Monarchie d'*Espagne*. Vous l'assurerez que je n'ai presentement en vue que de la maintenir parfaitement unie dans toutes ses parties. Vous lui communiquerez même la copie que je vous envoye de la réponse que j'ai faite au Conseil établi par la Régence.

gence. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Fontainebleau* le 14. Novembre 1700. *Signé* Louïs, *& plus bas* Colbert.

LETTRE XXXIV.

Mr. le Comte de *Briord*, j'ai reçu vos Lettres du 19. & du 21. de ce mois. La derniere m'a été aportée par le Courier que vous m'avez dépéché. Le même jour qu'il arriva, l'Ambassadeur de *Hollande* reçut de la part des Etats Generaux le même Mémoire que leurs Députés vous ont remis, & les ordres de me parler conformément à ce qu'ils vous ont dit. Il s'est contenté de me le faire savoir, sans me demander audience. Il a seulement prié qu'on lui rendît une réponse par écrit. Comme vous êtes persuadé du

bon effet qu'un semblable écrit peut produire, & que vous croyez qu'il est à propos de faire connoître au Public les justes raisons que j'ai d'accepter, comme j'ai fait, le Testament du feu Roi d'*Espagne*, j'ai fait dresser le Mémoire que je vous envoye. Il sert de réponse à celui des Etats Generaux. Vous le donnerez au Pensionnaire; & sans vous embarasser de le publier, il y a lieu de croire que les Etats eux-mêmes en prendront bientôt le soin.

Comme il contient les principales raisons que vous avez déja dites, & celles dont vous pouvez vous servir encore, il seroit inutile de vous les répéter. J'ai fort aprouvé la maniere dont vous avez parlé aux Députés des Etats, & ce que vous avez dit depuis au Pensionnaire. Si leur interêt les obligeoit à soutenir le maintien de la paix, avant que la suc-

ſucceſſion des Royaumes d'*Eſpagne* fût paſſée à mon petit-fils, cet interêt devient infiniment plus grand, depuis que cet évenement forme une étroite union entre ma Couronne & celle d'*Eſpagne*. Les Etats Generaux confidereront certainement qu'ils ne pouroient commencer la guerre, ſans ruiner entierement le commerce qu'ils ont dans tous les Ports dépendans de la Monarchie d'*Eſpagne*; & vrai-ſemblablement ils feront de ſerieuſes reflexions ſur les juſtes ſujets qu'ils auront de craindre (z) 413 402 122 86 19 432 387.

(*a*) 485 202 504 83 325 372 178 507 172 64 168 27 309 296 59 347 19 537 507 86

(z) du côté des *Païs-Bas*.

(*a*) Mais comme j'ai lieu de croire que cette crainte ne fût preſentement que trop vive de leur part, il ne convient pas de l'augmenter.

80 198 39 100 90 372 315 227 80 554 296 242 100 173 47 247 372 225 81 23 595.

(*b*) 253 554 183 171 242 47 168 70 178 277 62 367 372 303 438 483 242 74 516 178 507 les nouvelles raiſons que j'ai d'entretenir deſormais une étroite intelligence avec l'*Eſpagne*, aſſureront la tranquilité publique 252 507 158. Toute cauſe de guerre étant ceſſée, il ne tiendra qu'aux Etats Generaux de recevoir en même tems des marques de ma bienveillance, & de celle du Roi d'*Eſpagne*.

Comme toutes choſes ſont prêtes pour votre entrée, rien ne vous doit empêcher de la faire. Vous pourez, à l'occaſion de votre premiere audience, donner

(*b*) Il eſt au contraire plus à propos de leur faire connoître que

ner aux Etats Generaux des assurances de mon affection. Vous leur direz qu'ils ont vu, depuis la conclusion de la paix de *Ryswick*, les soins continuels que j'ai donnés au maintien de la tranquilité generale. Qu'ils savent qu'elle a toujours été le principal objet de toutes les démarches que j'ai faites. Qu'elle l'est encore, dans la resolution que j'ai prise d'accepter le Testament du feu Roi d'*Espagne*. Que ce dernier évenement établissant le plus solide fondement du repos public, je ne puis douter que les Etats Generaux, assurés desormais d'une longue tranquilité, ne répondent par leur conduite à l'affection que j'ai toujours eue pour eux, & qu'ils ne me donnent lieu de la faire connoître par de nouvelles marques. (*c*) 180 62 135 309 178

(*c*) Vous ajouterez ce que vous croirez

178 84 102 507 180 272 178
55 275 277 92 167 13 235
362 76 43 458 78 305 64
168 70 416 66 372 285 242
559 27 74 15 178 507 289
87 507 205 494 1.

314 296 392 49 309 247
507 235 55 19 235 372 138
296 180 79 516 81 319 235
416 285 152 78 347 88 61
507 180 296 178 102 100 66
84 372 315 572 451 79 201
180 315 382 178 84 507 504
83 493 242 74 516 178 119
55 19 235 445 188 309 87
458 79 538 45 171 228 106
177 319 47 453 31 79.

235 525 70 45 372 401
382

rez le plus capable d'apaiser leur crainte, & de les convaincre que rien n'étoit plus à souhaiter pour eux que l'intelligence parfaite entre ma Couronne & celle d'*Espagne*, & que le seul moyen de l'établir depuis les dispositions faites par le feu Roi *Catholique*, étoit d'accepter son Testament.

382 286 78 171 516 447 90
326 285 201 118 315 171
516 482 84 235 282 507 102
372 43 306 253 435 278 81
372 31 273 432 449 393 37
72 79 235 285 412 285 387
435 493 190 98 79 183 526
277 513 88 507 514 296 225
190 79 272 49 554 227 516
211 118 306 11 298 62 15
168 70 35 65 178 307 285
437 402 366 363 372 225
227 47 432 449 404 536 88
87 497 81 96 17 178 465
49 90 535 98 79 443 43
526 163 79 296 458 78 526
247 173 488 178 309 412 305
79 174 306 119 79.

554 183 451 372 177 296
47 178 78 468 72 183 197
45 468 63 235 98 45 478
416 285 458 416 70 535 45
432 373 171 179 372 162
449 468 31 79 263 173 47
372 285 485 74 369 213 412
285 437 413 363 347 19 535

507

507 162 160 437 416 298 62
15 168 70 35 17 178 372
435 227 80 556 468 305 115
183 372 285 178 319 178 78
372 305 76 198 39 178 465
81 90 535 508 62 47 369
17 178 507 228 16 177 319
80 453 72 45 285 43 243
19.

173 505 554 183 468 336
17 283 197 35 15 339 163
535 62 90 78 319 372 305
79 288 399 79 432 447 163
168 319 67 79 118 79 443
198 416 61 432 107 79 118
45 482 198 416 99 307 151
78 432 130 99 307 235 465
81 90 535 372 305 449 412
225 152 347 66 507 225 372
177 74 458 507 180 458 178
55 37 63 245 134 55 372
483 307 172 193 445 227
516 168 441 19 73 39 255
53 19 66 514 296 453 51 66
168 53 197 70 416 372 109
102 43 299 70 296 485 180

33 105 19 178 84 5 372 64 163 45 507 180 171 178 84 482 88 61 514 285 443 168 53 167 53 233.

Je reçois par votre second Courier la Lettre que vous m'avez écrite du 25. de ce mois, avec la copie du Mémoire que D. B. *de Quiros* a remis aux Etats Generaux. J'en ai entendu la lecture, & j'ai vu qu'il contenoit toutes les bonnes raisons dont cet Ambassadeur pouvoit se servir dans la conjoncture presente. (*d*) 285 178 197 57 88 118 62

(*d*) Les réponses qu'il a faites au Sr. *Dikvelt*, sont aussi très fortes, & très justes; & plus les Etats Generaux marquent le desir qu'ils ont de gagner du tems, plus on doit les presser de s'expliquer. Mais ils conviennent de le faire, comme vous le marquez vous même, sans menaces, & témoignant en même tems beaucoup d'indifference sur le parti qu'ils prendront. Car en effet quelle que soit leur resolution, ils sont seuls interessés aux déclarations qu'ils pou-

62 493 88 171 548 522 478
416 211 47 178 45 513 88
61 47 178 79 544 58 88 87
277 373 525 416 235 442
118 79 546 47 372 124 23
296 78 402 359 277 546 17
516 285 447 458 443 372
458 51 39 245 307 78 485
554 242 100 173 47 372 235
483 202 180 235 525 84 180
545 508 445 286 162 61 379
23 286 416 173 545 359 421
382 35 382 21 443 178 74
102 149 235 237 118 45 337
546 47 92 78 173 193 98
507 99 305 288 399 554 45
478 416 458 49 31 79 125
458 55 171 82 372 64 225
168 399 79 118 45 307 198
416 483 61 468 72 79 335
526 235 43 435 81 559 70
45 237 372 178 386 43 225
214

pouront faire ; & s'ils prenoient le mauvais parti de renouveller la guerre, le dommage en retomberoit ſur eux.

214 235 392 33 435 134 173 178 329 33 381 43 516 49 306 507 535 149 153.

(*e*) 141 225 458 49 235 372 435 78 64 324 507 514 447 309 57 483 62 305 103 174 183 372 leur donner part en forme, de la resolution que j'ai prise d'accepter le Testament du feu Roi d'*Espagne*. Je vous envoye la Lettre que je leur écris pour cet effet. (*f*) 225 336 27 de me répondre les oblige à (*g*) 309 372 445 178 197 35 65 178 285 37 13 245 134 62 445 372 15 225 178

(*e*) Ainsi la seule démarche que je prétends faire à leur égard, est de

(*f*) La nécessité

(*g*) me déclarer leurs sentimens; mais vous ne ferez aucun pas pour les déterminer: & il est bon qu'ils connoissent par cette conduite que leurs deliberations me seront absolument indifferentes que je veux seulement savoir ce que je dois juger de leurs desseins à l'avenir.

178 78 305 45 458 74 319
535 79 485 180 296 443 178
84 171 132 35 247 307 285
372 389 455 296 78 61 554
183 441 118 79 242 35 536
458 426 227 172 242 402
27 309 507 305 79 372 245
381 168 399 79 445 458 198
416 62 13 478 265 535 27
74 382 67 443 178 416 88
61 507 514 90 81 51 458
49 235 535 518 102 507 514
17 536 145 [illegible] 372 305 79
492 45 62 225 90 306 43.
(*h*) 235 525 70 45 372 401
382 286 78 183 432 502 178
228 227 319 307 178 419 43
296 78 62 501 448 347 102
183 336 40 412 387 128 507
461.

(*i*) 485

(*h*) Le Marquis de *Bodmar* est déja reparti pour retourner à *Bruxelles*. Sa presence est nécessaire dans les *Pays-Bas*, quoique l'Electeur de *Baviere* n'oublie rien, pour marquer son zele & sa fidelité.

(i) 485 554 180 451 507 287 90 554 235 410 171 465 81 90 535 432 449 404 536 88.

Il eſt de l'interêt du Roi de *Suède*, & de tous les Alliés des Etats Generaux, d'empécher qu'ils ne s'engagent mal à propos à recommencer la guerre. Ainſi je ne doute pas que le Sr. *Lillieroot* ne continue de parler ſur ce ſujet comme il a fait juſqu'à preſent.

Il auroit été néceſſaire que (k) 138 289 423 eût envoyé le modele de la Lettre qu'il deſire (l) 402 228 106 177 319 47 453 31 79 235 525 27 79 372 92 59 163 392 45 188 75

(i) Mais il eſt bon que pluſieurs veillent aux mouvemens des troupes *Hollandoiſes*.

(k) D. B. de *Quiros*

(l) du Roi mon petit-fils. Le Marquis de *Caſtel dos Rios*

75 79 doit la lui demander, & je vous adresserai cette Lettre aussitôt qu'elle aura été signée par le Roi d'*Espagne*. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Versailles* le 30. Novembre 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE XXXV.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai vu les deux Lettres que vous m'avez écrites du 30. Novembre & du 2. de ce mois. L'une & l'autre m'informent (*m*) 432
228

(*m*) des differens mouvemens que vous voyez en *Hollande*, & des raisons que vous avez de croire que les partisans du Roi d'*Angleterre* employent tous leurs soins pour engager les Etats Generaux à la guerre. Pendant le cours de la derniere, les Députés aux affaires secretes avoient le même pouvoir qu'on demande présentement pour eux, de

con-

228 21 443 178 83 463 49 90 535 79 507 320 180 190 19 55 173 404 61 432 218 79 507 180 171 19 55 372 272 178 507 285 227 719 508 402 391 66 73 39 255 83 173 80 419 79 305 45 99 57 307 223 273 11 225 214 177 74 412 80 275 262 79 372 225 372 78 306 253 19 285 372 207 309 55 171 51 111 79 159 88 171 526 235 545 327 527 35 422 347 19 535 307 153 372 182 178 285 439 55 527 35 145 43 516 336 11 72 273 141 172 422 43 64 324 donne lieu de croire (*n*) 507 235 194 525 372 404 119 134 140 11 63 235

conclure les Traités qu'on jugeroit nécessaires à l'Etat. Ainsi cette démarche

(*n*) que le Gouvernement de *Hollande* songe veritablement à former une nouvelle ligue ; mais je doute,

235 535 62 513 445 43 81 296 386 376 485 514 392 81 309 497, qu'avant qu'elle soit bien assurée, les Etats Generaux (o) 75 458 416 483 108 143 39 188 458 92 167 63 235 372 178 376 90 235 78 225 214 504 337 545 507 341 62 432 504 459 118 79 171 526 372 15 225 178 305 45 458 35 319 535 191 47 198 76 372 447 112 187 299 399 554 190 225 286 399 291 19 47 178 19 éloignée de s'engager dans une nouvelle guerre, & d'exposer son commerce par une rupture avec l'*Espagne*: (p) 87 225 39

(o) osent faire quelque entreprise capable de renouveller la guerre. J'aprends même que le Roi d'*Angleterre* a déja trouvé qu'ils avoient déclaré leurs sentimens avec trop de précipitation. Il voit la nation *Angloise* très

(p) & la prorogation du Parlement est une marque certaine du peu de confiance qu'il prend dans l'affection de ses Sujets.

39 198 198 124 399 402 216 183 49 296 525 102 73 299 27 402 177 40 372 242 453 131 118 337 412 225 21 443 64 399 372 458 79 179 45.

(q) 141 285 404 536 296 59 181 129 309 326 79 213 362 81 132 296 121 131 35 143 337 546 47 298 200 458 33 63 225 13 235 535 242 80

(q) Ainsi les *Hollandois* n'étant soutenus encore d'aucune alliance, n'entreprendront rien vraisemblablement contre les Places d'*Espagne* dans les *Pays-Bas*. Il me revient même qu'ils craignent pour les troupes qu'ils ont en garnison dans ces Places. Il est cependant certain qu'il seroit beaucoup plus avantageux pour les interêts d'*Espagne*, que ces troupes sortissent incessamment. Je serai bien aise que vous m'informiez de ce que vous pensez sur les mesures à prendre pour les renvoyer; car enfin si les *Espagnols* étoient bien maîtres de leurs Places, les intrigues secretes de l'Electeur de *Baviere* deviendroient absolument inutiles.

80 178 285 437 393 412 387
554 445 178 240 47 545 118
79 15 168 27 68 296 416
307 285 449 118 79 546 47
137 174 306 119 412 162
437 554 183 102 177 74 412
47 102 78 299 70 35 118
458 43 516 421 277 171 181
62 134 49 51 307 285 25
372 393 507 162 449 478 78
319 45 458 416 95 514 458
168 83 441 231 458 507 180
33 103 514 55 372 102 507
180 177 74 458 55 149 285
445 488 178 79 11 337 307
285 43 243 253 92 78 173
503 468 285 393 37 31 45
183 526 441 231 458 507
180 33 103 514 55 372 102
507 180 177 74 458 55 149
285 458 149 285 445 488
178 79 11 337 307 285 43
243 253 92 78 173 503 468
285 393 37 31 45 183 526
441 495 372 305 79 437 285
70 35 80 188 164 88 159
88

88 372 461 372 240 17 43 526 11 63 478 265 475 27 326 319 285.

(*r*) 102 377 242 319 326 19 372 445 483 251 253 118 286 326 235 245 231 119 191 171 132 286 317 580 102 118 eſt diſpoſé à prendre avec moi tous les engagemens que je croirai convenables, (*ſ*) 87 118 296 515 168 504 485 62 102 118 17 516 202 194 49 78 432 387 171 228 106 177 319 47 453 31 79 162 251 131 45 448 64 122 78 372 416 177 49 191 245 35 309

(*r*) Ce Prince continue de me faire entendre qu'il n'a nulle liaiſon avec aucune Puiſſance. Qu'il

(*ſ*) & qu'il ne manquera jamais à ce qu'il doit, comme Gouverneur des Places, au Roi mon petit-fils. Ces aſſurances s'accordent peu avec l'intelligence étroite qu'il ſemble qu'il y ait entre le Roi d'*Angleterre* & lui, & que les fréquentes expéditions des Couriers à *Londres* & à *la Haye*, paroiſſent marquer.

309 31 345 134 74 102 61 516 19 118 458 33 63 235 118 33 231 47 143 341 87 315 87 507 285 21 178 507 35 309 45 19 51 177 382 399 372 252 45 11 365 61 62 444 227 536 458 416 525 43. Le tems en éclaircira la verité. Vous devez cependant continuer à me rendre compte avec la même exactitude de tout ce que vous aprendrez (*t*) 432 422 78 15 324 79 372 102 377 61 432 288 399 45 432 404 536.

Le Resident de *Suède* m'a fait dire, que le Sr. *Lillieroot* lui mande que les Etats Generaux connoissent toutes les suites fâcheuses qu'ils auroient à craindre d'une nouvelle guerre. Que jamais ils ne seront portés à l'entreprendre, que lorsqu'ils seront per-

(*t*) des démarches de ce Prince & de ses resolutions.

persuadés que je veux profiter de la nouvelle union entre ma Couronne & celle d'*Espagne*, pour introduire mes troupes dans les Places des *Pays-Bas*. Qu'à la verité cette crainte est assez forte pour les obliger à prendre le plus mauvais parti.

Je vous ai déja marqué que je croyois du bien de mon service de rassurer les *Hollandois* sur ce sujet. Vous devez faire connoître en toutes occasions la sincerité de mes intentions toutes portées à la paix. Il est bon de faire voir qu'aïant desiré de la maintenir avec le feu Roi d'*Espagne*, il n'est pas seulement vraisemblable que je la trouble desormais, pour faire de nouvelles conquêtes dans les Etats du Roi mon petit-fils. Qu'il est certain que mes troupes n'y entreront jamais, à moins qu'il ne soit obligé de me les demander, pour resister aux entreprises de ses voi-

fins. Que par conséquent c'est à ceux qui craignent la guerre, & l'entrée de mes troupes dans les *Pays-Bas*, à régler leurs démarches de maniere que rien ne trouble la paix.

Je ne doute pas que le Sr. *Lillieroot* n'employe tous ses soins à faire valoir les assurances que vous donnerez de la sincerité de mes intentions: l'interêt du Roi de *Suède* répond de la conduite de son Ambassadeur. Il y auroit d'ailleurs peu de fondement à faire sur les sentimens de ce Ministre. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Marly* le 11. Décembre 1700. *Signé* LOUIS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE XXXVI.

MR. le Comte de *Briord*, vos Lettres du 7. & du 9. de ce mois me font voir que les Etats Generaux n'ont pris encore aucune resolution décisive sur l'état present des affaires: & les differens mouvemens que vous découvrez, marquent plutôt leur inquiétude qu'un dessein formé de renouveller la guerre. Elle seroit en effet si contraire à leurs interêts que j'ai peine à croire qu'ils prennent ce parti, lorsqu'ils seront bien persuadés que je n'ai d'autre intention que celle de maintenir la paix; & je ne doute pas que les ordres que je vous ai donnés depuis quelque tems, ne contribuent à dissiper leurs craintes.

Vous devez rassurer encore les esprits sur ce sujet, & faire connoître en toutes occasions, soit

au Pensionnaire, soit à ceux que vous jugerez à propos, que je n'ai nulle vue sur aucune des Places du Roi d'*Espagne*. En effet je desire seulement que la tranquilité soit maintenue dans les *Pays-Bas Catholiques*; & les Etats Generaux n'auront rien à craindre des mouvemens de mes troupes, aussi long-tems qu'ils ne feront eux-mêmes aucune démarche de troubler la paix. Vous pouvez assurer que je ne cherche aucun prétexte d'introduire des troupes dans les Places du Roi mon petit-fils; mais en même tems il faut aussi que ces Places soient en sureté de tous côtés. Je prendrois sur ce sujet (*u*) 419 45 285 223 535 45 218

(*u*) tous les engagemens raisonnables que les Etats Generaux pourroient me demander, s'ils promettoient en même tems de retirer de ces Places les troupes *Hollandoises*, dont la garde est presentement inutile Mais il

218 286 13 285 507 373 307
43 526 445 422 43 468 31
45 39 198 555 526 173 545
359 372 178 319 178 43 372
162 39 225 162 285 449 404
536 88 502 225 174 19 183
347 19 535 27 236 319 485
554 296 242 100 173 47 247
373 35 237 235 43 171 364
507 180 433 45 468 19 55
172 367 171 364 202 235
548 405 180 173 11 493 255
49 90 43 339 178 180 315
173 227 235 178 55 11 315
458

il ne convient pas que vous fassiez cette proposition au Pensionnaire, comme le Sr. *Lillieroot* vous en a fait l'ouverture. Vous lui en parlerez à lui seul ; & s'il peut vous promettre que les *Hollandois* retireront leurs troupes, je vous permettrai de m'engager dès à present à n'en mettre aucune des miennes dans les Places des *Pays-Bas*. Vous jugez bien qu'il ne conviendroit pas d'entrer presentement dans ce détail avec le Pensionnaire, & de lui marquer autant de defiance des Etats Generaux.

458 49 31 61 468 31 177
49 47 180 39 198 555 507
285 404 536 178 319 178
35 47 505 45 449 514 180
178 555 231 177 43 555 231
372 33 223 43 432 11 347
11 296 35 555 171 132 296
45 432 455 173 296 45 412
285 39 225 162 432 167 53
45 371 45 180 145 55 441
118 296 242 100 173 17 43
516 167 45 17 143 43 347
19 535 412 102 372 299 554
191 235 364 61 372 315 525
43 171 349 372 11 372 453
131 432 492 45 432 373 411
212 115.

Il n'eſt pas vrai que j'aye refuſé de donner audience à leur Ambaſſadeur. Il ne me la demanda point, dans le tems que ſes Maîtres lui ordonnerent de le faire. Ce n'eſt que depuis l'arrivée du dernier Courier qu'ils lui ont dépéché, qu'il a dit que ſes Maîtres le chargeoient de me ren-

rendre une Lettre de leur part. Il en a fait voir la copie conforme à la déclaration que leur Agent vous a remise; & je lui ai marqué le jour de cette audience aussitôt, & dans la forme qu'il l'a demandé.

Les plaintes faites sur l'ouverture de ses Lettres sont aussi mal fondées; & je ne puis croire qu'on se serve d'un pareil prétexte pour manquer à la fidelité qu'on doit observer à l'égard de vos Lettres.

Celles que je reçois de *Milan* marquent si positivement les ordres donnés par l'Empereur pour la marche d'une armée de 30000 hommes en *Italie*, que j'ai cru qu'il étoit indispensable de faire avancer aussi des troupes dans le *Dauphiné*, pour envoyer au Prince de *Vaudemont* les secours qu'il me demande pour la defense du *Milanez*. J'envoye cependant le Comte de *Tessé* à *Milan*,

pour

pour concerter avec lui les mesures qu'il croira devoir prendre en cette occasion, soit pour s'oposer aux entreprises des *Allemands*, soit pour faciliter l'entrée de mes troupes dans le *Milanez*. Toutefois je doute que l'Empereur, aprenant la disposition des peuples de cet Etat, persiste encore dans le dessein de faire marcher des troupes, & qu'il se flate de surmonter tous les obstacles qu'il trouvera vraisemblablement à leur passage.

Il est inutile de vous marquer de m'avertir ponctuellement de tout ce que (*x*) 180 11 337. 55.

(*x*) vous aprendrez des desseins des *Hollandois*; de leurs liaisons, soit avec l'Empereur, soit avec d'autres Princes; des ordres qu'ils donneront pour augmenter le nombre de leurs troupes, & de leurs Vaisseaux. Je suis persuadé que vous continuerez à m'en informer, dans une conjoncture aussi importante, avec votre exactitude ordinaire.

55 432 492 45 432 404 536
322 305 45 245 231 119 45
99 191 323 99 191 17 221
45 377 45 432 107 45 118
45 482 198 35 47 307 171
23 535 253 235 316 33 13
178 372 305 45 445 61 372
305 45 130 514 139 45 267
507 180 182 319 326 19 178
55 11 445 35 105 253 412
49 296 152 211 27 33 297
181 19 191 170 19 51 11
15 319 339 372 117.

514 178 525 227 235 282
507 180 445 178 35 372 55
507 225 100 559 112 309
307 396 253 191 285 377
261 183 347 19 535 441 382
21 443 178 35 309 372 225
235 35 309 49 43 507 364
11 197 516 11 235 51 177
382 399 432 107 45 11 482
43 335 554 448 144 45 99
372

Je remarque par le compte que vous me rendez, que la . . . .

372 396 253 191 162 545 45 377 45 307 285 483 143 43 412 235 439 372 227 299 134. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en ſa ſainte garde. Ecrit à *Verſailles* le 15. Décembre 1700. *Signé* LOUÏS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE XXXVII.

MR. le Comte de *Briord*, votre Lettre du 16. de ce mois m'a été aportée par le Courier que vous m'avez dépéché. Vous (*y*) 372 262 49

188

(*y*) découvrirez facilement les deſſeins des Etats Generaux par les diſcours du Penſionnaire. Leur conduite ſeule peut faire juger s'ils veulent maintenir la paix, ou recommencer la guerre. Il ſeroit à deſirer dans cette incertitude, que les troupes qu'ils ont dans les *Pays-Bas Catholiques* fuſſent retournées en *Hollande*; mais l'inconvenient de les faire ſortir . . . .

188 178 55 382 21 453 112
235 535 235 492 432 373
227 285 382 45 262 45 402
364 305 242 402 27 309 458
49 235 177 49 47 483 145
43 468 31 45 90 49 235 177
49 47 483 145 43 468 31
45 90 49 235 35 47 485 35
3[illegible] 225 217 556 178 202 35
10[illegible] [illegible] 225 214 554 458 43
516 [illegible] 442 253 412 172 27
35 102 43 319 339 372 507
285 439 118 45 546 47 412
285 437 432 387 322 45 473
45 458 35 47 178 419 43
296 19 45 173 404 485 285
35 242 90 306 173 47 372
285 483 478 43 319 43 191
47 198 39 372 39 178 112
1[illegible] 299 399 183 171 96 211
[illegible] 507 102 315 372 285 53
[illegible] 43 212.

Il est certain qu'en *Angleterre* la plus grande partie de la nation craint la guerre. Que ce motif lui fait preferer l'exécution

tion du Teſtament du feu Roi d'*Eſpagne* à celle du Traité de partage. Et par conſéquent le Roi de la *Grande-Bretagne* trouvera de grandes opoſitions dans ſon Parlement, s'il veut porter les choſes à la guerre, tant qu'il n'en établira la néceſſité que ſur la crainte de l'avenir, ſans avoir aucune cauſe preſente de l'entreprendre. Mais on lui donneroit un prétexte ſpécieux d'animer l'eſprit des (z) 291 61 372 204 19 45 433 112 245 309 55 372 178 49 45. 468 43 412 458 45 492 45 468 255 35 143 337 285 404 536 11 478 43 319 43 227 513 102 432 437 393.

Comme il faudroit en ce cas introduire mes troupes dans ces Pla-

(z) *Anglois*, & de grandes facilités de réuſſir dans ſes deſſeins, ſi l'on entreprenoit d'obliger les *Hollandois* à ſortir par force des Places d'*Eſpagne*.

Places, ces démarches ſuffiroient pour autoriſer tous les bruits qu'on voudroit répandre de Traités ſecrets, & de conventions pour l'échange des *Pays-Bas*.

J'aprends d'ailleurs que les troupes de *Hollande* ne ſont gueres plus nombreuſes que celles des *Eſpagnols* dans toutes ces Places. Ainſi le danger eſt moins preſſant ; & s'il venoit quelques troupes étrangeres, les miennes marcheroient auſſitôt à la premiere demande, ou de l'Electeur de *Baviere*, ou des autres Officiers Generaux du Roi d'*Eſpagne*. Je ſuis donc perſuadé qu'il faut differer tout le plus long-tems qu'il ſera poſſible d'employer la force ; & cependant ſe ſervir d'autres moyens, pour faire ſortir les troupes *Hollandoiſes*, & laiſſer aux *Eſpagnols* ſeuls la garde de leurs Places.

(*a*) 225 367 402 548 405 482 49 296 37 49 [illegible] 43 339 178 286 339 43 16[illegible] 372 367 253 171 51 404 536 372 178 319 178 43 305.

Comme je ne prétends point commencer la guerre ; que ma principale vue, au contraire, eſt de maintenir la paix, je n'ai nul éloignement de l'alliance que l'Ambaſſadeur de *Suède* propoſe pour le maintien de la tranquilité publique. J'ai déja fait répondre au Sr. *Palmquiſt* que, ſi le Roi d'*Angleterre* & les Etats Generaux ſont dans le deſſein de faire un Traité pour la conſervation de la paix, generalement contre ceux qui voudront la troubler, j'entrerai avec plaiſir dans cette alliance. Vous direz la même

(*a*) La propoſition du Sr. *Lillieroot* donne une ouverture naturelle de propoſer aux *Hollandois* de retirer leurs troupes.

même chose au Sr. *Lillieroot*, & vous ajouterez, comme on a dit au Sr. *Palmquist*, que la tranquilité publique étant assurée par un semblable Traité, il seroit inutile d'entretenir plus long-tems dans les Places d'*Espagne* des troupes, dont le séjour dans ces Places ne peut causer que de la defiance. Qu'ainsi l'un des articles de cette nouvelle alliance doit être que les *Hollandois* retirent celles qu'ils ont dans les Places du Roi *Catholique*, & que je m'engage en même tems à ne point faire entrer les miennes dans ces Places, tant que l'alliance subsistera.

Cette démarche me paroît la seule qu'il y ait à faire presentement. Il est bon cependant de ne point (*b*) 272 178 173 319 253

(*b*) croire entierement Mr. de *Lillieroot*, sur le sujet de Mr. l'Electeur de *Baviere*, & de retenir ce Prince par l'esperance

253 19 535 156 198 45 149 235 139 61 372. 256 461 61 372 178 369 102 377 31 263 131 432 171 181 11 134 45 118 175 49 47 459 43 173 372 445 49 168 35 47 62 47 299 15 324 171 228 393 285 273 45 118 197 45 458 372 412 353 15 153 372 333 292 119 21 178 11 178, rendent leur alliance considerable dans la conjoncture presente; & j'ai jugé qu'il convenoit de proposer un projet de Traité (c) 11 461 514 190 45 362 554 305 45 118 11 493 155 419 102 527 35 327 47 11 47 309 35

rance des avantages qu'il peut trouver en demeurant attaché au Roi d'*Espagne*. Les Etats qu'il possède dans l'Empire, ceux de l'Electeur de *Cologne*, son frere,

(c) à l'Electeur de *Baviere*. Je vois d'ailleurs qu'il a fait jusqu'à present tout ce qu'on pouvoit attendre de sa part, pour la conservation des Places des *Pays-Bas*.

35 17 178 372 448 227 47 307 225 182 458 43 559 399 432 437 387.

Il eſt certain que le Sr. de *Quiros* doit être autoriſé par le Roi ſon Maître, pour parler en ſon nom aux Etats Generaux. Ainſi je vous envoye une Lettre de créance ſignée par le Roi mon petit-fils, pour le faire reconnoître en qualité de ſon Ambaſſadeur extraordinaire en *Hollande*. Vous la lui remettrez. La ſeconde que vous lui rendrez auſſi, doit être reſervée pour s'en ſervir, ſi dans la ſuite on juge qu'il doive donner un Mémoire, pour demander la ſortie des troupes *Hollandoiſes*; mais juſqu'alors cette Lettre eſt inutile.

J'ai vu par le compte que vous me rendez, les raiſons que vous avez eues de ſuſpendre votre entrée publique; mais comme le Sr. de *Bonrepaux* convient de ce

qui vous a été repreſenté par l'Agent des Etats Generaux, & que la même choſe s'eſt pratiquée à l'égard du Comte d'*Avaux*, mon intention eſt que vous ſuiviez ſon exemple.

J'ai entendu la lecture de votre Lettre particuliere. J'examinerai la demande que vous me faites; & cependant je veux bien vous témoigner la ſatisfaction que j'ai de vos ſervices, & vous aider à me les continuer, en vous accordant preſentement une gratification de dix mille livres.

Je vous envoye le Mémoire qui m'a été preſenté par le Sr. *Chabert*, autrefois Conſul à *Amſterdam*. Vous vous informerez de la juſtice de ſa prétention; & ſi elle eſt telle qu'il l'expoſe, je veux bien que vous employiez vos offres, pour faire réparer le tort qu'on lui a fait 900 212 420 121 211 124 135 137 149

149 169 170 260 270 369
112 115 216 217 319 420 527
529 116 11 212 315 427
154 167 199 217 317 319
127 149 156 167 179 216
220 117 118 128 140 220
227 239 157 169 116 116
112 315 416 429 140 161
179 217 319 420 527 519
219 127 146 216 350 157
120 221 227 11 112 116 117
127 228 239 240 250 260
279 171 197 216 227 249
390 316 317 427 116 116
219 216 315 490 560 561
171 141 112. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Versailles* le 24. Décembre 1700. *Signé* Louïs, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE XXXVIII.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite le 23. de ce mois. Il paroît par le compte que vous me rendez, que les peuples de *Hollande* souhaitent la paix; que le Gouvernement est porté à la maintenir, (*d*) 61 507 341 458 49 31 177 49 47 15 314 35 134 43 162 472 27 399 45 514 190 45 [illegible] [illegible] 359 227 295 305 45 [illegible] [illegible] 372 299 31 225 43 [illegible] 17

(*d*) & que le Roi d'*Angleterre* seul peut changer ces dispositions. Je vois en même tems par les Lettres du Comte de *Tallard*, que ce Prince cache encore ses veritables intentions, qu'il affecte exterieurement de desirer la continuation du repos public, & qu'avant que d'engager les choses à la guerre, il attendra qu'il puisse juger, après l'ouverture du Parlement, [illegible] sentimens de la nation *Angloise*.

17 507 102 377 92 15 324 213 458 45 140 11 13 295 115 45 118 11 21 443 15 309 19 51 309 188 153 178 535 372 442 253 225 242 458 43 559 399 402 178 197 45 207 13 245 15 61 507 292 171 181 507 17 223 43 295 15 344 458 45 11 225 214 554 11 47 309 35 17 168 111 317 458 145 43 62 39 178 55 255 49 90 43 339 178 402 227 235 535 432 458 35 319 535 45 372 225 286 399 291 19.

On peut aisément, pendant cet intervalle, prendre les mesures néceſſaires pour aſſurer la paix; & ſi les Etats Generaux ſuivent l'interêt qu'ils ont de la conſerver, ils ne peuvent demander de plus fortes aſſurances que celles que je vous ai permis de leur donner de mes ſentimens. Vous pourez y ajouter encore que ſi j'avois deſſein de com-

mencer la guerre, & de la porter dans les *Pays-Bas*, je n'enverrois pas en *Italie* les troupes que j'y fais passer, pour la seule defense du *Milanez*. La diversion que je ferois des troupes de *Hollande*, suffiroit pour arrêter les progrès de l'Empereur; & je pourois exécuter dès à present les projets que j'aurois formés, sans attendre qu'il y eût de ligue faite pour s'oposer à mes entreprises. Mais je n'ai nulle intention de troubler le repos de l'*Europe*, ni d'attaquer la République de *Hollande*. Il ne tiendra pas même à moi de lui donner toutes les assurances qu'elle peut raisonnablement desirer; & suivant ce que je vous ai déja mandé, je suis prêt, s'il est nécessaire, d'entrer dans une nouvelle alliance pour la garentie de la paix de *Ryswick*, & de la proposer au Roi d'*Espagne*.

Je ne vois pas que les *Hollandois*

dois puissent me demander de plus grandes suretés. Si leur dessein est d'obtenir celles qui sont nécessaires pour le maintien de la paix, il ne faut pas qu'ils proposent des conditions impossibles à leur accorder. Le Pensionnaire peut aisément juger que l'Electeur de *Baviere* n'a point eu le tems de me consulter, avant que de refuser le passeport nécessaire pour la sortie des munitions achetées pour *Mastricht* dans les *Pays-Bas Catholiques*. Il est vrai cependant que lorsque j'ai sçu la réponse que ce Prince avoit faite, je l'ai aprouvée. Si les *Hollandois* en sont blessés, ils doivent, comme vous l'avez dit au Pensionnaire, attribuer la cause de ce refus à leur conduite à l'égard du Roi d'*Espagne*; & il est de leur prudence de faire cesser au plutôt tout sujet de defiance, en reconnoissant incessamment le Roi

mon petit-fils. On ne voit pas même le prétexte qu'ils ont de differer, ni les avantages qu'ils en esperent. Mais comme il est de leur interêt de faire sur ce sujet les reflexions convenables, mon intention n'est pas de les presser; & c'est à eux de juger s'il leur est plus avantageux d'entretenir les *Espagnols* dans une defiance continuelle de leurs desseins, ou de se conduire à l'égard du Roi d'*Espagne* de maniere que l'union & la bonne intelligence subsistant toujours avec la Couronne d'*Espagne*, & la République de *Hollande*, elle puisse contribuer au maintien de la tranquilité generale. L'incident arrivé à *Mons* en dernier lieu fait assez connoître, que l'irresolution des Etats Generaux pouroit dans la suite produire des effets bien contraires au desir qu'ils témoignent de conserver la paix.

(e) 285

(e) 285 201 507 180 171 19 55 372 31 273 372 225 435 188 296 173 404 482 35 47 325 372 272 178 507 155 11 347 31 115 432 373 11 35 183 372 45 223 43 412 49 296 386 214 514 296 392 49 309 247 211 372 170 62 47 309 35 399 11 180 105 19 43 432 39 178 167 168 319 21 45 118 45 307 198 35 47 483 61 372 170 19 51 11 15 319 339 37 11 445 35 278 178 282. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde.

(e) Les avis que vous avez de l'état de la marine en *Hollande*, donnent lieu de croire que jusqu'à present l'intention des Etats Generaux n'est pas de s'engager dans une nouvelle guerre. Je ne doute pas aussi de votre attention à vous informer des préparatifs qu'ils pouront faire, & de votre exactitude à m'en rendre compte.

garde. Ecrit à *Versailles* le 30. Décembre 1700. *Signé* LOUIS, *& plus bas* COLBERT.

LETTRE XXXIX.

MR. le Comte de *Briord*, j'ai reçu la Lettre que vous m'avez écrite le 30. du mois dernier. Il paroît par le compte que vous me rendez, qu'on attend en *Hollande* les resolutions du Parlement d'*Angleterre* pour se déterminer dans les conjonctures presentes. Ainsi l'on ne doit pas compter sur les sentimens de la République de *Hollande*, sur la consideration des pertes qu'elle poura faire en entreprenant une nouvelle guerre 485 419 88 64 344 458 79 372 177 35 65 198 416 200 458 33 13 225 63 235 535 432 433 112 245 309 84 556 432 75 13 45 299 64 285 507 341

341 177 49 80 458 78 11 483 143 43 225 286 399 291 66 412 458 45 492 79.

Les réponses que vous recevez du Pensionnaire, font assez voir qu'il veut seulement gagner du tems ; & depuis qu'il vous parle de sureté pour le maintien de la paix, il n'a point encore expliqué quelles sont ces suretés qu'il demande. C'est aux Etats Generaux à les proposer. Il me suffit d'avoir fait connoître le desir que j'ai de maintenir le repos public ; & si je cherchois un prétexte de recommencer la guerre, il seroit facile d'en trouver dans la conduite des Etats Generaux, depuis l'avenement du Roi mon petit-fils à la Couronne d'*Espagne*, & dans le retardement qu'ils aportent à répondre à la part que je leur en ai donnée, & à la Lettre que le Roi *Catholique* leur écrit.

 (f) 485

(*f*) 485 514 90 81 51 441 305 275 78 235 359 372 483 432 178 67 235 64 399 45 242 90 286 13 285 62 305 79 140 11 63 285 125 79 141 106 115 183 202 514 180 225 83 432 504 505 87 202 180 445 235 367 19 84 213 507 180 162 468 66 55 372 305 483 171 131 296 70 85 349 102 307 285 37 13 245 134 43 62 337 49 296.

(*f*) Mais je veux bien leur laiſſer le tems de faire des reflexions convenables à leurs veritables interêts. Ainſi mon intention eſt, comme je vous l'ai déja mandé, & comme vous me le propoſez encore, que vous ceſſiez de leur faire aucune inſtance, pour les obliger à prendre une derniere réſolution. Je ne veux ni les menacer, ni leur donner lieu de croire que le bien de mes affaires demande que la paix ne ſoit pas troublée. Il faut ſeulement que l'on juge par la conduite que vous tiendrez, que celle des Etats Generaux me ſeroit abſolument indifferente,

296 372 43 306 243 66 288 399 514 296 90 49 82 306 285 445 286 102 306 305 482 43 325 372 272 178 507 235 441 372 106 538 445 79 11 422 507 225 217 296 119 449 63 235 19 554 433 49 47 458 81 235 535 507 255 35 145 227 225 242 402 27 309 507 180 319 173 17 178 84 507 64 163 432 373 445 458 78 516 62 13 478 265 535 27 74 382 67 443 178 35 309, ſi le bonheur de la Chrétienté n'étoit attaché à la conſervation de la paix.

Si le Penſionnaire vous parle encore des troupes que j'ai fait aſſembler à *Thionville*, & aux environs, vous lui direz qu'il eſt vrai que j'en ai fait marcher, lorſque j'ai cru qu'il y avoit lieu de craindre les deſſeins des *Hollandois* ſur les Places des *Pays-Bas Eſpagnols*. Que mon intention eſt de donner à ces Places

tous

tous les ſecours dont elles auront beſoin; mais auſſi que mes troupes ne ſortiront point de mon Royaume, lorſque la conduite des Etats Generaux me perſuadera qu'ils deſirent ſincerement le maintien de la paix, & qu'ils ne forment aucun deſſein capable de renouveller la guerre.

Je (g) 514 139 79 267 507 412

(g) ſuis perſuadé que dans cette conjoncture il ne me convient point que le Sr. de *Quiros* s'abſente de *la Haye*. D'ailleurs le voyage qu'il a deſſein de faire à *Bruxelles*, cauſeroit beaucoup de peine à l'Electeur de *Baviere*. Car il eſt certain que ce Prince ſe perſuaderoit aiſément, qu'il viendroit ſeulement pour obſerver ſa conduite. J'aprouve au contraire la penſée que vous avez d'aller à *Amſterdam*; d'y voir ceux que vous croirez bien intentionnés pour la paix, & pour les veritables avantages de la République, & de les informer des aſſurances que je veux bien donner pour le maintien de la tranquilité generale. Vous vous ſervirez auſſi du Sr. *Molo*, pour

412 172 242 534 25 64 339
178 554 296 445 242 100
173 80 197 27 416 507 33
275 548 138 448 63 458 74
309 372 444 61 362 554 305
79 235 196 62 134 118 11
492 372 483 62 501 92 49
458 78 516 421 372 177 70
296 62 461 92 43 554 183
102 43 299 70 25 507 102
377 458 267 78 516 231 458
535 118 100 173 17 43 516
458 81 235 507 75 13 538
253 448 242 402 70 309 504
76 198 49 90 171 242 47
168 70 178 225 177 74 458
66 507 180 171 19 55 17
121 253 62 281 382 190 64
153 507 180 272 178 55 441
115 296 84 307 225 217 61
307 225 285 140 62 13 285
171 181 11 134 79 372 225
318

pour leur donner ces assurances, jusqu'à ce que vous le puissiez faire vous-méme.

318 87 372 285 105 253 432
21 251 66 309 84 507 514
90 81 51 441 482 43 307
235 485 74 319 173 372 225
217 47 168 74 517 245 309
184 19 180 60 180 538 178
84 211 402 548 465 31 255
307 305 482 43 162 251 131
79 155 11 102 507 180
235 317 468 19 84 483 180
545.

J'aprends que la nouvelle de la defaite des *Moscovites* a été reçue en *Hollande* avec une extrême joie, les Etats Generaux craignant que, si la guerre étoit avantageuse pour le Czar, les progrès qu'ils feroient ne fussent suivis de la perte de leur commerce.

(*b*) 202 554 227 516 507
189

(*b*) Comme il paroît que le Roi de *Suède* est très disposé à prendre de nouvelles liaisons avec eux & le Roi d'*Angleterre*, il est de votre prudence de veil-
ler

189 183 80 178 45 472 19 62 337 372 386 74 245 231 119 79 191 153 87 191 341 564 554 183 372 170 76 208 372 35 102 372 90 554 235 78 171 82 372 435 78 64 324 79 402 548 405 61 458 79 115 45 231 181 429 183 66 488 45 177 64 309 79 554 306 62 247 421 372 463 35 372 535 11 483 149 285 251 131 79 118 180 482 168. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le Comte de *Briord*, en sa sainte garde. Ecrit à *Marly* le 9. Janvier 1701. *Signé* Louïs, & *plus bas* Colbert.

ler aux démarches du Sr. *Lillieroot* ; & ses intentions aïant toujours été suspectes, il n'y a pas beaucoup de fondement à faire sur les assurances qu'il vous donnera.

TA-

TABLE DES LETTRES DE LOUIS XIV.

Au Comte de BRIORD.

Let-

Let-



Rk². 213



PIECES ORIGINALES,

Pour servir d'éclaircissement aux

LETTRES DE LOUIS XIV.

A MR. LE COMTE DE BRIORD.

I.

Traité entre le Roi Très-Chrétien, *le Roi de la* Grande-Bretagne, & *les Seigneurs Etats Generaux des Provinces-Unies des* Pays-Bas.

SOit notoire à tous ceux qui ces Presentes verront, que le Serenissime & très-Puissant Prince *Louis XIV.* par la grace de Dieu Roi *Très-*

Chrétien de *France* & de *Navarre*, &c. & le Serenissime & très-Puissant Prince *Guillaume III.* aussi par la grace de Dieu Roi de la *Grande-Bretagne*, & les Seigneurs Etats Generaux des Provinces-Unies des *Pays-Bas*, n'aïant rien de plus à cœur que de fortifier par de nouvelles liaisons la bonne intelligence rétablie entre Sa Majesté *Très Chrétienne*, Sa Majesté de la *Grande-Bretagne* & lesdits Seigneurs Etats Generaux, par le dernier Traité conclu à *Ryswick*, & de prévenir par mesures prises à tems, les évenemens qui pouroient exciter de nouvelles guerres dans l'*Europe*; ont donné pour cet effet leurs Pleinpouvoirs pour convenir d'un nouveau Traité, savoir Sadite Majesté *Très-Chrétienne* au Sieur *Camille d'Hortung*, Comte de *Tallard*, Lieutenant General des Armées du Roi & de la Province de *Dauphiné*, Ambassadeur Extraordinaire de *France* en *Angleterre*; & au Sieur *Gabriel* Comte de *Briord*, Marquis de *Senezan*, Conseiller du Roi en ses Conseils, & son Ambassadeur Extraordinaire auprès desdits Seigneurs Etats Generaux des Provinces-Unies des *Pays-Bas*; Sadite Ma-

jesté *Britannique* au Sieur *Guillaume* Comte de *Portlant*, Vicomte de *Cirencester*, Baron de *Woodstok*, Chevalier de l'Ordre de la *Jarretiere*, & Conseiller du Roi en son Conseil Privé; & au Sieur *Edward* Comte de *Jersey*, Vicomte de *Villiers*, Baron de *How*, Chevalier Maréchal d'*Angleterre*, premier Secrétaire d'Etat, & Conseiller du Roi en son Conseil Privé; & lesdits Seigneurs Etats Generaux aux Seigneurs *Jean van Erssen*, Bourguemaître & Senateur de la ville de *Zutphen*, Curateur de l'Université d'*Harderwick*; *Frederick* Baron de *Rheede*, Seigneur de *Lier*; *Antoine Berlée* de l'Ordre de la Noblesse de *Hollande* & *West-Frise*; *Antoine Heinsius* Conseiller Pensionaire, Garde du Grand Sceau, & Surintendant des Fiefs de la même Province; *Guillaume* de *Nassau* Seigneur d'*Odyk*, de *Cortienne*, & premier Noble, representant la Noblesse dans l'Assemblée des Etats & des Deputez au Conseil d'Etat, & Conseiller de *Zelande*; *Everhard* de *Weede*, Seigneur de *Weede*, *Dikvelt*, *Roteles*, & Seigneur Foncier de la ville d'*Oudewater*, Doyen & Ecolâtre du Chapitre Imperial de *Sainte Marie* d'*U*-

d'*Utrecht*, Dickgrave de la Riviere du *Rhin* dans la Province d'*Utrecht*, & President des Etats de la même Province; *Guillaume van Haren*, Grietman du *Bild*, Député de la Noblesse aux Etats de *Frise*, & Curateur de l'Université de *Franeker*; *Arnold Lemker* Bourguemaître de *Deventer*; & *Jean van Heeck*, Senateur de la ville de *Groningue*, tous Deputez dans l'Assemblée desdits Seigneurs Etats Generaux, de la part des Etats de *Gueldre*, de *Hollande* & *West-Frise*, de *Zelande*, d'*Utrecht*, de *Frise*, *d'Overissel*, & de *Groningue* & *Omelandes*, lesquels en vertu desdits Pouvoirs sont convenus des Articles suivans.

I. La paix rétablie par le Traité de *Ryswick* entre Sa Majesté *Très-Chrétienne*, Sa Majesté *Britannique*, & les Seigneurs Etats Generaux des Provinces-Unies des *Pays-Bas*, leurs Heritiers & Successeurs, leurs Royaumes, Etats, & Sujets, sera ferme & constante; & Leurs Majestez, & lesdits Seigneurs Etats Generaux des Provinces-Unies des *Pays-Bas* feront reciproquement tout ce qui poura contribuer à l'avantage & à l'utilité de l'un & de l'autre.

II.

II. Comme le principal objet que Sadite Majesté *Très Chrétienne*, Sadite Majesté de la *Grande-Bretagne* & lesdits Seigneurs Etats Generaux se proposent, est celui de maintenir la tranquilité generale de l'*Europe*; ils n'ont pu voir sans douleur que l'état de la santé du Roi d'*Espagne* soit depuis quelque tems devenu si languissant, qu'il y a tout à craindre pour la vie de ce Prince. Quoi qu'ils ne puissent tourner leurs pensées du côté de cet évenement sans affliction, par l'amitié sincere & veritable qu'ils ont pour lui, ils ont cependant estimé qu'il étoit d'autant plus néccessaire de prévoir que Sa Majesté *Catholique* n'aiant point d'Enfans, l'ouverture de la succession exciteroit infailliblement une nouvelle guerre, si le Roi *Très-Chrétien* soutenoit ses prétentions, celles de Monseigneur le Dauphin ou de ses descendans sur toute la succession d'*Espagne*, & que l'Empereur voulût aussi faire valoir ses prétentions, celles du Roi des *Romains*, de l'Archiduc son second Fils, ou de ses autres Enfans mâles ou femelles sur ladite succession.

III. Et comme les deux Seigneurs Rois & les Seigneurs Etats Generaux

veulent sur toutes choses la conservation du repos public, & éviter une nouvelle guerre dans l'*Europe*, pour l'accommodement des disputes & des differends qui pouroient resulter au sujet de ladite succession, ou par l'ombrage de trois Etats réunis sous un même Prince, ils ont trouvé bon de prendre par avance des mesures nécessaires pour prévenir les malheurs, que le triste évenement de la mort du Roi *Catholique* sans Enfans pouroit produire.

IV. Ainsi a été accordé & convenu que si ledit cas arrivoit, le Roi *Très-Chrétien*, tant en son propre nom, qu'en celui de Monseigneur le Dauphin, ses Enfans mâles, ou Heritiers & Successeurs, nez & à naître; comme aussi Monseigneur le Dauphin pour soi même, ses Enfans mâles, ou, &c. se tiendront satisfaits, comme ils se tiennent satisfaits par la Presente, que Monseigneur le Dauphin ait pour son partage en toute propriété, possession pleniere & extinction de toutes ses prétentions sur la succession d'*Espagne*, pour en jouir, lui, ses Heritiers, Successeurs, Descendans mâles, ou, &c. à perpétuité, sans pouvoir être jamais trou-

blé ſous quelque prétexte que ce ſoit de droits ou de prétentions, directement ou indirectement, même par ceſſion, apel, révolte, ou autre voye de la part de l'Empereur, du Roi des *Romains*, du Sereniſſime Monſeigneur l'Archiduc *Charles*, ſon ſecond Fils, des Archiducheſſes, de ſes autres Enfans mâles, ou, &c. les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, en la maniere que les *Eſpagnols* les poſſèdent preſentement, les Places dépendantes de la Monarchie d'*Eſpagne*, ſituées ſur la Côte de *Toſcane*, ou Iſles abjacentes, compriſes ſous le nom de *Sancto Stephano*, *Porto Hercole*, *Orbitello*, *Palamone*, *Portolongo*, *Piombin*, en la maniere auſſi que les *Eſpagnols* les tiennent preſentement, la ville & le Marquiſat de *Final*, en la maniere pareillement que les tiennent les *Eſpagnols*, la Province de *Guipuſcoa*, nommément les villes de *Fontarabie* & de *Saint Sebaſtien*, ſituées dans cette Province, & ſpécialement le *Port du Paſſage* qui y eſt compris, avec cette reſtriction ſeulement que s'il y a quelques lieux dépendans de ladite Province, qui ſe trouvent ſituez au delà des *Pyrenées*, ou d'au-

tres Montagnes de *Navarre*, d'*Alava*, ou de *Biſcaye* du côté de l'*Eſpagne*, ils reſteront à l'*Eſpagne*, & s'il y a quelques lieux pareillement dépendans des Provinces ſoumiſes à l'*Eſpagne* qui ſoient en deçà des *Pyrenées*, ou d'autres Montagnes qui ſe trouveront entre la dite Province de *Guipuſcoa*, *Navarre*, *Alava*, & de *Biſcaye*, à qui qu'elles apartiennent, ſeront partagées entre la *France* & l'*Eſpagne*, en ſorte qu'il reſtera autant deſdites Montagnes & trajets à la *France* de ſon côté, qu'il en reſtera à l'*Eſpagne* du ſien, le tout avec les Fortifications, Munitions de guerre, Poudres, Boulets, Canons, Galeres, Chiourmes, qui ſe trouveront apartenir au Roi d'*Eſpagne* lors de ſon décès ſans Enfans, & être attachez aux Royaumes, Places, Iſles & Provinces qui doivent compoſer le partage de Monſeigneur le Dauphin; bien entendu que les Galeres, Chiourmes & autres Effects apartenans au Roi d'*Eſpagne* par le Royaume d'*Eſpagne*, & autres Etats qui tombent dans le partage du Sereniſſime Archiduc, lui reſteront, celles qui apartiennent aux Royaumes de *Naples* & de *Sicile* devant revenir à Mon-

Monseigneur le Dauphin, ainsi qu'il a été dit ci-dessus.

De plus les Etats de Monseigneur le Duc de *Lorraine*, à sçavoir les Duchez de *Lorraine* & de *Bar*, ainsi que le Duc *Charles IV.* du nom les possédoit, & tels qu'ils ont été rendus par le Traité de *Ryswick*, seront cédez & transportez à Monseigneur le Dauphin, ses Enfans, Heritiers, & Successeurs mâles, ou, &c. en toute propriété & possession pleniere, à la place du Duché de *Milan*, qui sera cédé & transporté en échange audit Duc de *Lorraine*, ses Enfans mâles, ou, &c. en toute propriété & possession pleniere, lequel ne refusera point un parti si avantageux : bien entendu que le Comté de *Bitch* apartienne à Monseigneur le Prince de *Vaudemont*, lequel rentrera dans la possession des Terres dont il a joui ci-devant, qui lui ont été ou doivent être rendues en exécution du Traité de *Ryswick*, moyennant lesquels Royaumes, Isles, Provinces & Places ledit Roi *Très-Chrétien*, tant en son propre nom, qu'en celui de Monseigneur le Dauphin, ses Enfans mâles, ou, &c. lequel a aussi donné son Pleinpouvoir au Sieur Comte de

Tallard, & au Sieur Comte de *Briord*, promettent & s'engagent de renoncer lors de l'ouverture de ladite ſucceſſion d'*Eſpagne*, comme en ce cas-là ils renoncent dès à preſent par celle-ci à tous leurs droits & prétentions ſur ladite Couronne d'*Eſpagne* & ſur tous les autres Royaumes, Iſles, Etats, Pays & Places qui en dépendent preſentement, à l'exception de ce qui eſt énoncé ci-deſſus pour ſon partage; & de tout cela ils feront expédier des Actes ſolemnels dans la plus forte & la meilleure forme qu'il ſe poura, qui ſeront delivrez au tems de l'échange des ratifications de ce preſent Traité, au Roi de la *Grande-Bretagne*, & aux Seigneurs les Etats Generaux.

V. Toutes les villes, Places & Ports ſituez dans les Royaumes & Provinces qui doivent compoſer le partage dudit Seigneur Dauphin, ſeront conſervez ſans être demolis.

VI. Ladite Couronne d'*Eſpagne* & les autres Royaumes, Iſles, Etats, Pays & Places que le Roi *Catholique* poſſède preſentement, tant dehors que dedans l'*Europe*, ſeront donnez & aſſignez au Sereniſſime Archiduc *Charles*, ſecond fils de l'Empereur,

à

à l'exception de ce qui a été donné dans l'Article quatrieme, qui doit composer le partage de Monseigneur le Dauphin, & du Duché de *Milan*, en conformité dudit Article quatrieme, en toute propriété & possession pleniere, en partage, & extinction de toutes ses prétentions sur ladite succession d'*Espagne*, pour en jouir, lui, ses Heritiers & Successeurs nez & à naître à perpétuité, sans pouvoir être jamais troublé sous quelque prétexte que ce soit de droits ou de prétentions, directement ni indirectement, même par cession, apel, révolte, ou autre voye de la part du Roi *Très-Chrétien*, de Monseigneur le Dauphin, ou de ses Enfans mâles, ou, &c. moyennant laquelle Couronne d'*Espagne* & les autres Royaumes, Isles, Etats, Pays & Places qui en dépendent, l'Empereur tant en son propre nom qu'en celui du Roi des *Romains*, du Serenissime Archiduc *Charles* son second Fils, des Archiduchesses ses Filles, ses Enfans, leurs Enfans mâles, ou, &c. comme aussi le Roi des *Romains* pour lui, & le Serenissime Archiduc *Charles*, dès qu'il sera Majeur pour lui-même, leurs Enfans, &c. se tiendront satis-

faits, que ledit Serenissime Archiduc *Charles* ait en extinction de toutes leurs prétentions sur la succession d'*Espagne*, ladite cession faite ci-dessus, & ledit Empereur tant en son propre nom. renonceront lors qu'ils entreront en ce présent Traité & qu'ils le ratifieront, & le Serenissime Archiduc *Charles*, dès qu'il sera Majeur, à tous autres droits & prétentions sur les Royaumes, Isles, Etats, Pays & Places qui composent les partages, & les portions assignez ci-dessus à Monseigneur le Dauphin, de celui qui aura le Duché de *Milan* par échange de ce qui sera donné à Monseigneur le Dauphin, & que de tout cela ils feront expédier des Actes solemnels dans la plus forte & la meilleure forme qu'il se poura, sçavoir l'Empereur & le Roi des *Romains*, quand ils ratifieront ce present Traité, & le Serenissime Archiduc dès qu'il sera Majeur, lesquels seront délivrez à Sa M. B. & aux Srs. Etats Generaux.

VII. Immédiatement après l'échange des ratifications de ce present Traité. il sera communiqué à l'Empereur, lequel sera invité d'y entrer; mais si trois mois après, à compter du

du jour de ladite communication, & de ladite invitation, ou le jour que Sa Majeſté *Catholique* viendroit à mourir, ſi c'étoit avant ledit terme de trois mois, Sa Majeſté Imperiale & le Roi des *Romains* refuſoient d'y entrer, & de convenir du partage aſſigné au Sereniſſime Archiduc, les deux Seigneurs Rois ou leurs Succeſſeurs, & les Seigneurs Etats Generaux conviendront d'un Prince auquel ledit partage ſera donné; Et en cas que nonobſtant la preſente Convention ledit Sereniſſime Archiduc voulût prendre poſſeſſion de la portion qui lui ſera échue, avant qu'il eût accepté le preſent Traité, ou de celle qui ſeroit aſſignée à Monſeigneur le Dauphin, ou à celui qui aura le Duché de *Milan* par échange, comme il eſt dit ci-deſſus, leſdits deux Seigneurs Rois & les Etats Generaux, en vertu de cette Convention, l'empécheront de toutes leurs forces.

VIII. Le Sereniſſime Archiduc ne poura paſſer en *Eſpagne*, ni dans le Duché de *Milan*, du vivant de Sa Majeſté *Catholique*, que d'un commun conſentement, & point autrement.

IX. Si le Sereniſſime Archiduc

vient à mourir sans Enfans, soit avant ou après la mort du Roi *Catholique*, le partage qui lui est assigné cidessus par l'Article VI. de ce Traité, passera à tel Enfant de l'Empereur mâle, ou, &c. hors le Roi des *Romains*, ou tel Enfant mâle, ou, &c. du Roi des *Romains*, que Sa Majesté Imperiale trouvera bon de designer : & en cas que Sadite Majesté Imperiale vint à décéder sans avoir fait la susdite designation, elle poura être faite par le Roi des *Romains*; mais le tout à condition que ledit partage ne poura jamais être réuni ni demeurer en la personne de celui qui sera Empereur ou Roi des *Romains*, ou qui sera devenu l'un ou l'autre, soit par Succession, Testament, Contract de Mariage, Donation, Echange, Cession, Apel, Révolte, ou autre voye: Et de même ledit partage du Serenissime Archiduc ne poura jamais revenir, ni demeurer en la personne d'un Prince qui sera Roi de *France*, ou Dauphin, ou qui sera devenu l'un ou l'autre, soit par Succession, Testament, Contract de Mariage, Donation, &c.

X. Le Roi d'*Espagne* venant à mourir sans Enfans, & ainsi le susdit

cas

cas arrivant, les deux Seigneurs Rois & les Seigneurs Etats Generaux s'obligent de laisser toute la succession dans l'état comme elle se trouvera alors, sans s'en saisir en tout, ou en partie, directement ou indirectement; mais chaque Prince poura d'abord se mettre en possession de ce qui lui est assigné pour son partage, dès qu'il aura satisfait de sa part aux articles quatrieme & sixieme précédens celui-ci; & s'il s'y trouve de la difficulté, les deux Seigneurs Rois & les Seigneurs Etats Generaux feront tous leurs devoirs possibles, afin que chacun soit mis en possession de sa portion selon cette Convention, & qu'elle puisse avoir son entier effet, s'engageant à donner par Mer & par Terre les secours & assistances d'hommes & de Vaisseaux nécessaires, pour contraindre par la force ceux qui s'oposeront à ladite exécution.

XI. Si lesdits Seigneurs Rois & les Seigneurs Etats Generaux, ou quelqu'un d'eux sont attaquez de qui que ce soit à cause de cette Convention, ou de l'exécution qu'on en fera, on s'assistera mutuellement l'un l'autre avec toutes ses forces, & on se rendra garand de la ponctuelle exécution

cution de ladite Convention, & des renonciations faites en conséquence.

XII. Seront admis dans le present Traité tous Rois, Princes, & Etats qui voudront y entrer: & il sera permis aux deux Seigneurs Rois & aux Seigneurs Etats Generaux, & à chacun d'eux en particulier, de requerir & inviter tous ceux qu'ils trouveront bon de requerir & inviter d'entrer dans ce present Traité, & d'être semblablement garands de l'exécution de ce Traité & de la validité des renonciations qui y sont contenues.

XIII. Et pour assurer encore davantage le repos de l'*Europe*, lesdits Rois, Princes & Etats seront non seulement invitez d'être garands de ladite exécution du present Traité & de la validité desdites renonciations, comme ci-dessus: mais si quelqu'un des Princes, en faveur desquels les partages sont faits, vouloit dans la suite troubler l'ordre établi par ce Traité, faire de nouvelles entreprises qui y soient contraires, & ainsi s'agrandir aux dépens les uns des autres, sous quelque prétexte que ce soit, la même garantie du Traité sera censée devoir s'étendre aussi en ce cas, en sorte que les Rois, Princes

&

& Etats qui promettent, feront tenus d'employer leurs forces pour s'opofer aux dites entreprifes, & pour maintenir toutes chofes dans l'état convenu par lefdits Articles.

XIV. Que fi quelque Prince, qui que ce foit, s'opofe à la prife de poffeffion des partages convenus, lefdits deux Seigneurs Rois & les Seigneurs Etats Generaux feront obligez de s'entraider l'un l'autre contre cette oppofition, & de l'empécher avec toutes leurs forces; Et l'on conviendra d'abord après la fignature du prefent Traité de la proportion que chacun doit contribuer tant par Mer que par Terre.

XV. Le prefent Traité & tous les Actes faits en conféquence, ou qui y ont raport, & nommément les Actes folemnels que Sa Majefté *Très-Chrétienne*, & Monfeigneur le Dauphin font obligez de donner en vertu de l'Article IV. ci-deffus, feront enregîtrez au Parlement de *Paris*, fuivant la forme & teneur, & felon l'ufage ordinaire, pour avoir lieu aux conditions qui y font portées, dès que l'Empereur fera entré dans le prefent Traité, ou au bout des trois mois qui lui font donnez pour cet

effet,

effet, s'il n'y entre pas plûtôt; & pareillement Sa Majesté Imperiale sera tenue, quand elle entrera dans le present Traité, de le faire aprouver & enregîtrer avec tous les Actes faits en conséquence, ou qui y ont raport, & nommément les Actes solemnels que Sa Majesté Imperiale, le Roi des *Romains* & le Serenissime Archiduc seront obligez de donner en vertu de l'Article VI. ci-dessus au Conseil d'Etat, ou ailleurs, suivant les formes les plus autentiques du Pays.

XVI. Les ratifications des deux Seigneurs Rois & des Seigneurs Etats Generaux seront toutes trois échangées en même tems à *Londres* dans l'espace de trois semaines, à compter du jour que lesdits Seigneurs Etats Generaux auront signé, ou plutôt si faire se peut. Fait & signé à *Londres* le 21. Février 1699. V. S. qui est le 3. Mars 1700. N. S. par nous Plenipotentiaires de *France* & d'*Angleterre*, & à la *Haye* le 25. dudit mois de Mars 1700. & par nous Plenipotentiaires de *France* & des Seigneurs Etats Generaux; les deux Seigneurs Rois & lesdits Seigneurs Etats Generaux étant convenus que la signature du present Traité se feroit de la sorte.

En

En foi de quoi nous avons ſigné ledit preſent Traité de notre main, & fait appoſer le cachet de nos armes.

Signé TALLARD, BRIORD, PORTLAND, JERSEY, J. VAN ERSEN, F. B. DE REEDE, A. HEINSIUS, W. DE NASSAU, E. DE WELDE, W. VAN HAREN, AR. LEMKER, VAN HEEK, *avec leurs cachets.*

II.

Lettres Patentes du Roi de France, *pour conſerver au Roi d'*Eſpagne, *ſon petit-Fils, les droits de ſa naiſſance.*

LOUIS par la grace de Dieu Roi de *France* & de *Navarre* : A tous preſens & à venir, Salut. Les proſperitez dont il a plu à Dieu de nous combler pendant le cours de notre Règne, ſont pour nous autant de motifs de nous apliquer non ſeulement pour le tems preſent, mais encore pour l'avenir, au bonheur & à la tranquilité des peuples dont ſa divine providence nous a confié le gou-

gouvernement. Ses jugemens impenétrables nous laissent seulement voir, *que nous ne devons établir notre confiance ni dans nos forces, ni dans l'étendue de nos Etats, ni dans une nombreuse postérité*, & que ces avantages que nous recevons uniquement de sa bonté, n'ont de solidité que celle qu'il lui plaît de leur donner. Comme il veut cependant que les Rois qu'il choisit pour conduire ses peuples, prévoyent de loin les évenemens capables de produire les desordres & les guerres les plus sanglantes; qu'ils se servent, pour y remédier, des lumieres que sa divine sagesse répand sur eux, nous accomplissons ses desseins, lors qu'au milieu des réjouissances universelles de notre Royaume, nous envisageons comme une chose possible, un triste avenir que nous prions Dieu de détourner à jamais. En même tems *que nous acceptons le Testament du feu Roi* d'*Espagne*, que notre très-cher & très-amé Fils le Dauphin *renonce à ses droits légitimes sur cette Couronne* en faveur de son second Fils le Duc d'*Anjou*, notre très-cher & très-amé petit-Fils, institué par le feu Roi d'*Espagne* son heri-

heritier universel; que ce Prince connu presentement sous le nom de PHILIPPE V. Roi d'*Espagne*, est prêt d'entrer dans son Royaume, & de répondre aux vœux empressez de ses nouveaux Sujets, ce grand évenement ne nous empêche pas de porter nos vues au-delà du tems present: & lorsque notre succession paroît le mieux établie, nous jugeons qu'il est également & du devoir de Roi, & de celui de Pere, de déclarer pour l'avenir notre volonté conforme aux sentimens que ces deux qualitez nous inspirent. Ainsi persuadez que le Roi d'*Espagne* notre petit-Fils conservera toujours pour nous, pour sa Maison, pour le Royaume où il est né, la même tendresse & les mêmes sentimens dont il nous a donné tant de marques; *que son exemple unissant ses nouveaux Sujets aux nôtres, va former entre eux une amitié perpétuelle & la correspondance la plus parfaite*, nous croirions aussi lui faire une injustice dont nous sommes incapables, & causer un préjudice irréparable à notre Royaume, si nous regardions desormais comme étranger un Prince que nous accordons aux demandes unanimes de la nation *Espagnole*.

A CES CAUSES, & autres grandes considerations à ce nous mouvans, de notre grace spéciale, pleine puissance & autorité Royale, Nous avons dit, déclaré & ordonné, & par ces presentes signées de notre main, disons, déclarons & ordonnons, voulons & nous plaît, Que notre très cher & très amé petit-Fils, le Roi d'*Espagne*, conserve toujours les droits de sa naissance, de la même maniere que s'il faisoit sa residence actuelle dans notre Royaume. Ainsi notre très cher & très amé Fils unique le Dauphin étant le vrai & légitime successeur & heritier de notre Couronne & de nos Etats, & après lui notre très cher & très amé petit-Fils le Duc de *Bourgogne*, s'il arrive (ce qu'à Dieu ne plaise) que notre dit petit-Fils le Duc de *Bourgogne* vienne à mourir sans Enfans mâles, ou que ceux qu'il auroit en bon & loyal mariage décèdent avant lui; ou bien que lesdits Enfans mâles ne laissent après eux aucuns Enfans mâles nez en légitime mariage, en ce cas notre dit petit-Fils le Roi d'*Espagne* usant des droits de sa naissance, soit le vrai & légitime successeur de notre Couronne & de nos Etats, nonobstant

tant

ſtant qu'il fût alors abſent & reſident hors de notre dit Royaume ; & immédiatement après ſon décès, ſes Hoirs mâles procréez en loyal mariage viendront à ladite ſucceſſion, nonobſtant qu'ils ſoient nez & qu'ils habitent hors de notre dit [illegible]ume: Voulant que pour les cauſ[illegible]dites, notre dit petit-Fils le Roi [illegible]agne, ni ſes Enfans mâles, ne ſoient cenſez & réputez moins habiles & capables de venir à ladite ſucceſſion, ni aux autres qui leur pouroient écheoir dans notre dit Royaume.

Entendons au contraire, que tous droits, & autres choſes generalement quelconques qui leur pouroient à preſent & à l'avenir compéter & apartenir, ſoient & demeurent conſervées ſaines & entieres, comme s'ils reſidoient & habitoient continuellement dans notre Royaume, juſqu'à leur trépas, & que leurs Hoirs fuſſent originaires & régnicoles ; les ayant à cet effet, en tant que beſoin eſt ou ſeroit, habilité & diſpenſé ; habilitons & diſpenſons par ceſdites Preſentes.

Si donnons en Mandement à nos amez & féaux Conſeillers les gens tenans notre Cour de Par-

Parlement & Chambre de nos Comptes à *Paris* &c. Donné à *Versailles* au mois de Décembre, l'an de Grace 1700. , & de notre Règne le 58. Signé, LOUIS: Et sur le repli, par le Roi, PHELYPEAUX, & scellé.

Registrées, ouï & ce requerant le Procureur General du Roi, pour être exécutées selon leur forme & teneur. A Paris *en Parlement le premier jour de Février* 1701.

Signé, DONGOIS.

III.

Memoire de Sa Majesté Très-Chrétienne, *presenté le* 4. *Décembre* 1700. *par Mr. le Comte de* Briord, *son Ambassadeur Extraordinaire aux Etats Generaux des Provinces-Unies.*

SI Messieurs les Etats Generaux des Provinces-Unies paroissent presentement surpris que le Roi ait accepté le Testament du feu Roi d'*Espagne*, ils remercieront bien-tôt S. M. de preferer en cette occasion le

le repos public aux avantages de sa Couronne. Il suffira qu'ils ayent le tems d'examiner avec leur prudence ordinaire les troubles infinis que l'exécution du Traité de Partage produiroit, & cette même prudence les fera desister de la demande contenue dans le Mémoire qu'ils ont remis à l'Ambassadeur de S. M. Ils avoueront que le malheur de l'obtenir seroit commun à toute l'*Europe*; & certainement ils jugeront que rien n'est plus oposé au Traité que d'en abandonner l'esprit, pour s'attacher uniquement aux termes.

Car enfin il a falu dans cette conjoncture distinguer l'un & l'autre: l'esprit, & les termes du Traité étoient unis, pendant que le Roi d'*Espagne* a vécu. Les dernieres dispositions de ce Prince, & sa mort y mettent une telle difference que l'un est absolument détruit, si les autres subsistent; le premier maintient la paix generale; les termes causent une guerre universelle. Cette seule observation vraie décide du choix à faire, pour se conformer à l'objet principal du Traité tel qu'il est expliqué par les premiers articles; *Maintenir la tranquilité generale de l'*Europe,

*conserver le repos public , éviter une nouvelle guerre par un accommodement des disputes & des differends qui pouroient resulter au sujet de la succession d'*Espagne , *ou par l'ombrage de trop d'États réunis sous un même Prince.* C'est par de tels motifs que le Roi a pris avec ses Alliez les mesures nécessaires pour prévenir la guerre , que l'ouverture de la succession d'*Espagne* sembloit devoir exciter.

La vue de S. M. n'a pas été d'acquerir par un Traité les Royaumes de *Naples* & de *Sicile* , la Province de *Guipuscoa* & le Duché de *Lorraine* : ses Alliez n'avoient aucun droit sur ses Etats ; peut-être auroit-elle obtenu des avantages plus considerables par ses armes , si elle avoit eu dessein de les employer à l'occasion de la mort du Roi d'*Espagne* ; mais son principal objet étant de maintenir la paix , elle a traité sur cet unique fondement. Elle a permis à Monseigneur le Dauphin de se contenter du Partage destiné à lui tenir lieu de tous ses droits sur la succession entiere des Royaumes d'*Espagne*. Il arrive donc que les mesures prises, dans la vue de maintenir la tranquilité

té publique, produiſent un effet contraire; qu'elles engagent l'*Europe* dans une nouvelle guerre, s'il devient néceſſaire pour conſerver la paix, d'uſer de moyens differens de ceux qu'on s'y étoit propoſez. Si cette route nouvelle ne cauſe aucun préjudice aux Puiſſances Alliées de S. M. le ſeul deſavantage retombe ſur elle; & qu'elle veuille bien ſacrifier ſes propres interêts au bonheur general de la *Chrétienté*, non ſeulement il dépend de S. M. de le faire, mais encore elle a lieu de croire que ſes Alliez loueront ſa moderation, ſon amour pour la paix, plutôt que de ſe plaindre d'un changement que le bien public demande; qu'ils le remercieront d'une reſolution qu'il étoit impoſſible de differer, ſans s'expoſer en même tems aux longues & ſanglantes guerres, que S. M. de concert avec eux, a voulu prévenir.

On en voyoit déja les premieres aparences: les *Eſpagnols* jaloux de conſerver leur Monarchie entiere, ſe préparoient de tous côtez à la deffenſe. Le *Milanez*, les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, les Provinces, les Places compriſes dans les Partages, tout ſe mettoit en état de ſe

maintenir uni aux Corps de la Monarchie d'*Espagne*. La nation demandoit seulement, pour s'oposer à la division, un Roi qu'elle pût légitimement reconnoître ; & quoique l'inclination de tous les Etats des Royaumes d'*Espagne* fût universellement portée pour un Prince de *France*, les Sujets de cette Monarchie auroient été fideles à ceux que la disposition du feu Roi *Catholique* leur indiqueroit, au refus d'un Fils de Monseigneur le Dauphin.

Ils n'étoient plus incertains que sur l'acceptation ; car enfin le feu Roi aïant rendu justice aux veritables Heritiers, leur refus auroit autorisé l'*Espagne* à se soumettre à l'Archiduc. Personne aparemment ne doutera que l'Empereur n'eût accepté le Testament. La succession d'*Espagne* pour son second Fils avoit été le but de ses longues négociations à *Madrid*; ses Traitez dans l'Empire étoient pour la même fin. Il n'avoit refusé de souscrire à celui de Partage, que dans cette unique esperance. Il seroit bien difficile de persuader, que prêt de recueillir le fruit de tant de peines, il eût voulu le perdre, & se contenter des mêmes offres, qu'il a-

voit conſtamment rejettées.

Ainſi l'Archiduc devenant Roi d'*Eſpagne* du conſentement de toute la Nation, il faloit pour exécuter le Traité conquerir les Royaumes & les Etats reſervez pour le Partage de Monſeigneur le Dauphin; il n'y avoit plus lieu d'alléguer le tort fait aux légitimes Heritiers; leurs droits avoient été reconnus. Il falloit attaquer un Prince déclaré Succeſſeur de tous les Etats dépendans de la Monarchie.

Ses nouveaux Sujets accoutumez à la fidelité envers leurs Maîtres, inſtruits du refus des veritables Heritiers, auroient été auſſi zelez pour lui que toujours ils l'ont été pour les Rois précédens. Meſſieurs les Etats Generaux, informez par le Roi de toutes ſes démarches pour l'exécution du Traité, ſavent que S. M. ſollicitant ouvertement les Princes de l'*Europe* d'entrer dans les mêmes engagemens, n'a jamais tenté par voyes ſecretes la fidelité des Sujets du feu Roi *Catholique*. Elle n'avoit donc nulle intelligence, ni dans les Royaumes de *Naples*, ni dans celui de *Sicile*, ou dans aucun des Etats compris dans le Partage de Monſeigneur

le Dauphin : la force ouverte étoit l'unique moyen de les attaquer. Mais la guerre une fois commencée, après avoir refusé la justice que le feu Roi *Catholique* vouloit faire aux Princes de *France*, étoit difficile à terminer. Un Roi possesseur de toute la Monarchie d'*Espagne* sans aucune condition, auroit été réduit à de grandes extremitez, avant que de céder les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, la Province de *Guipuscoa*, le Duché de *Milan*, & les autres Pays & Places dont le Partage de Monseigneur le Dauphin devoit être composé.

Il est inutile d'examiner quelles auroient été les suites de cette guerre. Elle étoit inévitable : & cette certitude sufit pour faire voir que les sages précautions prises pour maintenir une paix inviolable dans l'*Europe*, étoient absolument renversées par les mêmes moyens qu'on avoit seuls jugez propres à l'entretenir. On dira peut-être que l'Empereur connoissant les inconveniens de la guerre, les incertitudes, les malheurs qu'elle entraine avec elle, auroit accepté le Traité ; que renonçant au Testament, il auroit obligé l'Archiduc à se desister de ses droits, & à se contenter du

du Partage ſtipulé pour lui.

L'Empereur étoit certainement maître de le faire; mais ſes refus précédens portez juſques à l'extremité permettoient-ils de croire qu'il prît cette reſolution? Quand même il l'auroit priſe, le repos public en étoit-il plus aſſuré? Le Duc de *Savoye* eſt ſans aucun engagement; il eſt apellé par le Teſtament au defaut des Princes de *France*, & de l'Archiduc. Quelle offre pouvoit-on lui faire aſſez conſiderable pour l'empécher de faire valoir ſes nouveaux droits, & pour balancer les avantages qu'il pouvoit en eſperer?

On ne dit pas que les Puiſſances alliées l'auroient ſubſtitué à l'Archiduc. Ce n'eſt pas le cas, puiſqu'on ſupoſe que l'Empereur auroit accepté le Traité; que l'échange à lui propoſé, eſt infiniment inferieur à ce que l'avenir lui preſente; & ſon interêt particulier ne l'obligeoit-il pas à faire valoir le Teſtament, en faveur du Prince qui auroit voulu s'y conformer?

Enfin la diſpoſition faite par le feu Roi *Catholique* produiſoit encore de nouveaux embaras, pour le choix du Prince à ſubſtituer à l'Archiduc.

Puiſque Meſſieurs les Etats Generaux rapellent cet article ſecret du Traité, ils auront aparemment examiné quel Prince en état de ſoumettre les *Eſpagnols* à ſon obéïſſance, auroit voulu malgré la nation monter ſur le trône d'*Eſpagne*, & ſoutenir les reſtes de la Monarchie démembrée contre les entrepriſes de l'Archiduc autoriſé par le Teſtament du feu Roi, & contre celles du Duc de *Savoye* intereſſé à maintenir ſes dernieres diſpoſitions. Il ne paroît pas qu'on eût aiſément accommodé tant de differends, ſans aporter le moindre trouble à la tranquilité generale. On ne pouvoit prévoir au contraire qu'une guerre univerſelle; il faloit donc employer, pour conſerver la paix, des moyens differens de ceux qu'on s'étoit propoſez en ſignant le Traité.

Le plus naturel, le plus conforme au maintien de la tranquilité generale, le ſeul juſte conſiſtoit dans la reſolution que le Roi a priſe d'accepter le Teſtament du feu Roi *Catholique*. Si quelque Prince a droit de s'opoſer à ſes dernieres diſpoſitions, il ſuffit de les lire pour juger que ce droit apartient ſeulement à Monſei-

gneur le Dauphin. Lors qu'il veut bien s'en desister en faveur de son Fils, le Testament s'exécute sans trouble, sans effusion de sang, & les peuples d'*Espagne* reçoivent avec la paix un Prince que la naissance, la disposition du feu Roi, les vœux unanimes de tous les Etats de la Monarchie apellent à la Couronne.

Si quelque Puissance entreprenoit d'attaquer autant de droits réunis, elle se chargeroit inutilement du nom odieux de Perturbateur du repos public; elle commenceroit une guerre injuste, sans aparence du succès. Mais si cette guerre paroissoit injuste, lorsqu'elle seroit entreprise par les Puissances qui se croiroient interessées à traverser les avantages d'un Prince de *France*, seroit-il de l'équité du Roi, de sa tendresse pour le Roi d'*Espagne*, de tourner ses armes contre une nation dont le seul demerite seroit d'aporter à son nouveau Roi petit-Fils de S. M. la Couronne d'une des plus puissantes Monarchies de l'*Europe*, & de lui demander pour toute grace de vouloir bien l'accepter. L'élévation des Rois ne les peut dispenser de faire connoître l'équité des guerres qu'ils entreprennent. Quelles raisons sa Majes-

té, juste comme elle est, pouroit-elle donner de reprendre les armes, pour séparer une Monarchie deferée toute entiere au légitime Heritier?

On avoit voulu le priver de ses droits: l'Empereur se croyant assuré des intentions du feu Roi d'*Espagne*, se promettoit d'en recueillir toute la succession. La justice, l'honneur, l'interêt de la Couronne, la tendresse paternelle obligeant également le Roi à soutenir de toutes ses forces les droits de Monseigneur le Dauphin, les succès précédens instruisoient de ce qu'on devoit craindre de l'effort de ses armes. Le Roi d'*Angleterre* & les Etats Generaux desirerent également de prévenir la guerre; le Roi y consentit; Monseigneur le Dauphin voulut bien abandonner la plus grande partie de ses droits, à condition que les Etats qu'il s'étoit reservez, lui seroient assurez. Ce desir égal de maintenir la paix produisit le Traité, & c'est ainsi que par de sages précautions prises pendant la vie d'un Prince, dont les fréquentes & dangereuses maladies annonçoient une mort prochaine, on crut en partie rendre justice aux veritables Heritiers, & établir en même tems le fondement d'une paix solide dans l'*Eu-*

Les diſputes excitées ſur la validité de la renonciation de la feu Reine ſervirent de motif à cet accommodement ; en effet il eût été inutile, ſi la nullité de cette renonciation eût été auſſi bien reconnue pendant la vie du feu Roi *Catholique*, qu'elle a été déclarée par ſon Teſtament.

Enfin il étoit néceſſaire que le Roi voulût bien expliquer poſitivement s'il acceptoit le Teſtament tel qu'il eſt en faveur du Roi ſon petit-Fils, ou bien ſi Sa Majeſté le refuſoit abſolument : il n'y avoit point de milieu, point de changement à propoſer. Sa Majeſté acceptant le Teſtament, les droits ſur toute la ſucceſſion en entier paſſent inconteſtablement à ce nouveau Roi d'*Eſpagne*. Il ne lui eſt point permis de les ſéparer ; d'accepter une partie de la ſucceſſion, & de refuſer l'autre.

Le refus du Teſtament transportoit tous les droits à l'Archiduc : il ne reſtoit pas même aux veritables Heritiers de raiſon légitime de ſe plaindre, ſi on leur eût fait quelque injuſtice. Par conſéquent en quelque cas que ce ſoit, Sa Majeſté voulant maintenir les conditions du Traité, étoit obligée d'attaquer un Prince légitime

poſſeſſeur de la Couronne d'*Eſpagne*; & toutefois les meſures qu'elle avoit priſes avec ſes Alliez, regardoient ſeulement le Partage de la ſucceſſion d'un Prince dont la mort paroiſſoit prochaine.

Puis que la guerre étoit inévitable, qu'elle étoit injuſte, ſi le Roi eût pris la reſolution de s'en tenir préciſément aux termes du Traité de Partage, Mrs. les Etats Generaux n'ont aucun ſujet de ſe plaindre que S. M. l'ait prévenue en acceptant le Teſtament, à moins que cette reſolution ne leur cauſe quelque préjudice. Juſques à preſent on ne le découvre point: la ſeule vue qu'ils ont eue eſt d'aſſurer la tranquilité generale. On leur doit la juſtice de déclarer, qu'ils n'ont ſtipulé pour eux-mêmes aucun avantage particulier; nulle Province, nulle Place, nul Port de mer dépendant de la Monarchie d'*Eſpagne*, ſoit dans l'ancien, ſoit dans le nouveau Monde, nul article écrit pour faciliter leur commerce. Ils ont proprement fait l'office de Médiateurs deſintereſſez entre le Roi & l'Empereur; ils ont voulu pacifier les troubles que les differends réciproques de la ſucceſſion ſembloient devoir bien-

tôt produire. Si l'Empereur marquant le même desir de maintenir la paix, eût souscrit au Traité, les engagemens pris alors entre les seules Parties veritablement interessées à la succession, auroient été differens; mais il n'y a de Traité qu'avec les Médiateurs: & Mrs. les Etats informez de toutes les démarches du Roi par raport au Traité, savent l'inutilité des instances faites à *Vienne* au nom de Sa Majesté. Ils savent que l'Empereur, persuadé que l'Archiduc seroit apellé à la succession entiere des Royaumes d'*Espagne*, ne vouloit s'engager à la séparation des Etats de la Monarchie, qu'autant qu'elle lui auroit été utile pour étendre son autorité en *Italie*. Qu'ils se plaignent donc de l'Empereur & de ses refus continuels, s'ils voyent avec peine que Sa Majesté ait accepté le Testament. Quoi que le Mémoire remis à son Ambassadeur puisse donner lieu de le croire, elle veut cependant suspendre encore son jugement, jusqu'à ce qu'ils ayent fait de plus serieuses reflexions sur ce grand évenement. Elle connoit la sagesse des Conseils de la République. Toutes choses bien examinées, Mrs. les Etats Ge-

raux trouveront peut-être que tant d'Etats considerables acquis à la *France*, suivant la disposition du Traité, pouvoient donner une juste jalousie de sa puissance ; & s'il dépendoit d'eux de choisir, les aparences sont qu'ils prefereroient encore à l'exécution du Traité, suivant les termes, l'état present de la Monarchie d'*Espagne* gouvernée par un Prince de *France*, sans division de ses Etats. Les peuples en *Angleterre* & en *Hollande* prévenoient déja ce que le Gouvernement décideroit en cette occasion, & les plaintes sur l'union des Royaumes de *Naples* & de *Sicile* à la Couronne de *France*, marquoient ouvertement leur inquiétude pour le commerce de la Méditerranée.

Si le Roi d'*Espagne* est Prince de *France*, sa haute naissance, son éducation, & l'exemple lui font connoître ce qu'il doit à sa gloire, au bien de ses peuples, aux interêts de sa Couronne. Ces considerations seront toujours les premieres dans son esprit ; elles le porteront à relever la splendeur de sa Monarchie; & d'ailleurs la tendresse du Roi pour S. M. C. seroit certainement la plus forte barriere, l'assurance la plus solide que

l'*Europe* pouroit defirer: & fi l'intention du Roi à maintenir la paix permettoit encore la moindre crainte des deffeins de S. M. on prendroit bien plus d'ombrage de trop d'Etats réunis fous un même Prince, fi le Traité pouvoit avoir fon exécution.

Ces reflexions perfuaderont aparemment Mrs. les Etats Generaux, que la juftice, le bien de la paix, l'efprit même du Traité, ne permettoient pas que le Roi prît d'autres refolutions que celle d'accepter le Teftament du feu Roi d'*Efpagne*; qu'elle convient aux interêts particuliers de la République de *Hollande*; qu'elle eft conforme à ceux de toute l'*Europe*. Le malheur feroit donc general, s'il étoit poffible que Sa Majefté eût égard, après la declaration qu'elle a faite, aux inftances contenues dans leur dernier Mémoire: & veritablement elle eft perfuadée que jamais ils n'ont eu intention d'en obtenir l'effet. Ils font trop éclairez pour avoir formé des vœux auffi contraires à leurs lumieres, & aux veritables interêts de leur République. S'ils étoient capables de s'oublier affez pour fouhaiter effectivement que S. M. voulût exécuter les conditions

tions du Traité, ils auroient fait voir les moyens assurez d'accomplir le Partage sans guerre, & du consentement general de toute l'*Europe*; ils auroient au moins nommé les Princes prêts à joindre leurs forces pour en garantir tous les articles; ils auroient denoncé celles que la République de *Hollande* auroit données, soit par terre, soit par mer. Le Mémoire cependant ne contient rien de semblable. Messeigneurs les Etats proposent seulement d'accorder à l'Empereur le terme de deux mois, portez par l'article secret du Traité. Ont-ils déja perdu le souvenir qu'il y a sept mois que ce Prince delibere; que ses réponses aux differentes instances qu'on lui a faites, contenoient seulement un refus absolu de souscrire au Partage? Qu'ils examinent quel auroit été le fruit de cette nouvelle proposition. L'Empereur refusoit le Partage sur la simple esperance que le Roi d'*Espagne* apelleroit l'Archiduc à la succession: cette esperance étoit vaine alors, & l'effet l'a verifie. Cependant si elle étoit capable de suspendre les resolutions de l'Empereur, que ne feroit point la certitude qu'il auroit presentement de procurer

curer à l'Archiduc toute la succession d'*Espagne*? Car enfin le delai de deux mois proposez en cette occasion par les Etats Generaux, auroit été regardé avec raison par les *Espagnols*, comme un refus que le Roi auroit fait du Testament du feu Roi *Catholique*. Il n'y avoit pas d'aparence d'exiger d'eux d'attendre une réponse pendant un aussi long espace de tems: encore cette réponse, suivant les termes du Traité, ne pouvoit être qu'un refus; ainsi la régence d'*Espagne* étoit obligée, pour se conformer aux intentions du feu Roi *Catholique*, de deferer la Couronne à l'Archiduc, & l'Empereur obtenoit par le simple delai, que Mrs. les Etats proposent, ce qu'il a recherché avec tant de peine. Ainsi sous le prétexte spécieux de l'exécution du Traité, ils assuroient à jamais la grandeur & la puissance de la Maison d'*Autriche*.

Sa Majesté veut bien croire qu'ils n'ont pas eu ce dessein : ils connoissent trop l'interêt qu'ils ont de meriter p..r leur bonne conduite l'honneur de son affection, & la continuation des marques de sa bienveillance. Elle s'assure donc que faisant plus de reflexion qu'ils n'ont fait aux temoi-

gnages

gnages qu'elle donne de ſon attention au maintien du repos public, au ſacrifice qu'elle veut bien faire dans cette vue des Etats conſiderables qu'elle regardoit comme devant être unis à ſa Couronne, ils changeront leurs plaintes en remercimens; & felicitant au plutôt le Roi d'*Eſpagne* ſur ſon avenement à la Couronne, ils tâcheront de meriter du Roi les mêmes marques de bonté & de protection qu'eux & leurs Ancêtres ont reçues de S. M. & des Rois ſes Prédéceſſeurs.

IV.

Lettre de Sa Majeſté Très-Chrétienne *à Leurs Hautes Puiſſances, qui accompagnoit le Mémoire précédent.*

TRÉS CHERS, GRANDS AMIS, ALLIEZ ET CONFEDEREZ,

LA tranquilité de l'*Europe* eſt ſi ſolidement établie par la juſte diſpoſition que le feu Roi d'*Eſpagne*, notre très cher & très aimé frere, a faite de ſes Royaumes & Etats en faveur

de notre très cher & très aimé petit-Fils *Philippe V.* presentement Roi d'*Espagne*, que nous ne doutons pas de la part que vous prendrez à son avenement à la Couronne. Nous lui avons déja fait connoître l'affection veritable qne nous avons pour vous : & comme nous sommes persuadez que ses sentimens seront conformes aux nôtres, l'étroite intelligence qui sera desormais avec notre Couronne & celle d'*Espagne*, nous donnera de nouveaux moyens de vous marquer l'interêt que nous prenons à ce qui vous regarde, & l'amitié sincere que nous avons pour vous. Le Comte de *Briord*, notre Ambassadeur Extraordinaire, vous en donnera de nouvelles assurances; & cependant nous prions Dieu qu'il vous ait, *très chers*, *grands Amis*, *Alliez & Conféderez*, en sa sainte & digne garde. Ecrit à *Versailles* le 29. Novembre 1700.

Signé, LOUIS.

V.

Mémoire de Mr. le Comte de Briord *à Leurs Hautes Puissances, qui étoit joint à la Lettre & au Mémoire de Sa Majesté* Très-Chrétienne.

JE soussigné Ambassadeur Extraordinaire de *France*, aïant reçu par un Exprès du Roi mon Maître ordre de rendre à V. S. la Lettre que S. M. leur a écrite, pour leur donner part de l'avenement du Roi *Philippe V.* son petit-Fils à la Monarchie entiere d'*Espagne*, & de leur communiquer en même tems les justes motifs, qui l'ont obligé d'accepter le Testament du Roi d'*Espagne*, lesquels sont contenus dans le Mémoire joint à la Lettre du Roi, ledit Ambassadeur a fait remettre la Lettre & le Mémoire à Mr. de *Haren*, President de semaine. Il souhaite que V. S. fassent toutes les reflexions convenables à l'état present des affaires, & au bien & à l'avantage de cette République, laquelle peut & doit compter sur les assurances qu'il a ordre du Roi son Maître de don-

donner à V. S. de la continuation de ſon amitié, & du deſir ſincere que Sa Majeſté a de maintenir l'alliance & la bonne correſpondance, qu'elle a avec cet Etat. Ledit Ambaſſadeur eſt perſuadé que V. S. correſpondront aux favorables ſentimens du Roi ſon Maître. A *la Haye* le 4. Décembre 1700. *Signé* BRIORD.

V I.

Diſcours de Monſieur le Comte de Briord *dans l'Aſſemblée des Etats Generaux, le* 30. *Décembre* 1700.

MESSIEURS,

JE viens donner à Vos Seigneuries de nouvelles aſſurances de la conſtante amitié du Roi mon Maître, & du deſir ſincere qu'il a d'obſerver inviolablement la derniere paix. Toutes les démarches que Sa Majeſté a faites depuis qu'elle a été concluë, ont dû convaincre le Monde entier, qu'elle n'a eu d'autres vues que de maintenir par tout la tranquilité

lité publique. S. M. a cru en dernier lieu en donner une preuve convaincante, en acceptant le Teftament du feu Roi d'*Efpagne.* En effet elle établit cet équilibre fi fouhaité dans toute l'*Europe*, & fon union avec la Couronne d'*Efpagne* ne fervira à l'avenir qu'à maintenir la paix dans toute la *Chrétienté*: c'eft le feul but qu'elle s'eft propofé en renonçant à de fi grands avantages pour fa Couronne.

Sa Majefté efpere, Meffieurs, que Vos Seigneuries convaincues de cette verité, correfpondront à de fi favorables fentimens pour le bien public, & qu'elles contribueront à la confervation d'un auffi grand bien que celui de la paix. Perfonne ne met en doute qu'elle ne foit la fource de tous les biens, & votre République eft la Puiffance de toute l'*Europe* qui a le plus d'interêt de la maintenir. Vous avez affez répandu de fang pour établir votre liberté; & elle eft prefentement fi affermie que vous n'avez plus qu'à jouir tranquilement de vos longs travaux & de vos dépenfes infinies. C'eft par le moyen de la paix que vous maintiendrez cet Etat fi floriffant, & que vous augmenterez ce com-

commerce que vous avez étendu juſques aux extremitez de la Terre. Votre union ſincere avec S. M. ſera le fondement le plus ſolide de la durée de cette paix. Sa puiſſance eſt ſi connue de tout le monde, qu'on ne doit pas ſoupçonner que d'autres motifs que le bien public l'engagent à deſirer la paix.

La ſituation de votre République eſt telle, que non ſeulement elle peut conſerver cette paix chez elle, mais encore beaucoup contribuer à la maintenir dans la plus grande partie des Etats de l'*Europe*. Pour parvenir à un bien ſi ſouhaité, vous n'avez, Meſſieurs, qu'à banir des ſoupçons mal fondez, des craintes anticipées, & à fermer les oreilles aux ſollicitations des ennemis & des envieux de la gloire du Roi. Rapellez, Meſſieurs, dans votre mémoire cet heureux tems où par votre union avec la *France*, & par une parfaite correſpondance, on travailloit à ſe procurer mutuellement toute ſorte d'avantages. Il dépend de V. S. de remettre toutes choſes dans le même état. Par une telle conduite vous obligerez le Roi de vous continuer cette bienveillance, que vous avouez vous-mê-

mes

mes vous être si précieuse. S.M. ne vous demande pour tout prix de son amitié, que de concourir avec elle à maintenir cette tranquilité si utile, & si souhaitée par toutes vos Provinces.

Ce seroit très inutilement, Messieurs, que je m'expliquerois plus amplement sur tous les avantages de la paix. Cette Assemblée qui est composée de gens si sages, si consommez dans les affaires, & si zelez pour le bien public, n'a sans doute d'autres vues, ni d'autres intentions que de procurer un si grand bien. D'ailleurs un homme de ma profession n'est pas accoutumé à de longs discours. Je finis donc en protestant à V. S. que je tâcherai toujours de prouver, plus par des effets que par des paroles, que jamais Ministre ne viendra dans ces Provinces avec de meilleures intentions; que j'ai pour cette illustre Assemblée toute la veneration qu'elle merite, & que j'honorerai toujours très parfaitement tous les Particuliers qui la composent.

VII.

Réponse de Mr. de Lier, *President, à ce Discours.*

MONSIEUR,

LEs fréquentes marques que nous recevons tous les jours de la bonté de Sa Majesté, nous font esperer de posséder entierement l'honneur de sa bienveillance & de son amitié.

Celle que nous venons de recevoir aujourd'hui, tant par la Lettre de Sa Majesté, que par la bouche de son Ministre, nous y confirme. Soyez persuadé, Monsieur, que Leurs Hautes Puissances y seront toujours fort sensibles, & qu'ils feront tous leurs efforts pour travailler avec beaucoup de soin & d'aplication à les conserver. Quant à leur estime, respect & veneration pour le Roi *Très-Chrétien*, ils ne prétendent pas d'en faire aucune protestation, puisqu'ils esperent, Monsieur, que vous en êtes assez persuadé, & qu'ils sont resolus de faire voir par

leur conduite jusques à quel point ils l'honorent.

Cependant, Monsieur, nous sommes très ravis d'aprendre que Sa Májesté a la bonté de continuer à garder des sentimens si avantageux pour cet Etat, & pour toute l'*Europe*.

Le soin dont il lui plaira de s'apliquer à la conservation de la paix generale, sera toujours secondé par celui de Leurs Hautes Puissances, qui n'ont aucun autre but au Monde que de voir bien établi le repos, la paix & la tranquilité dans tous les endroits de l'Univers.

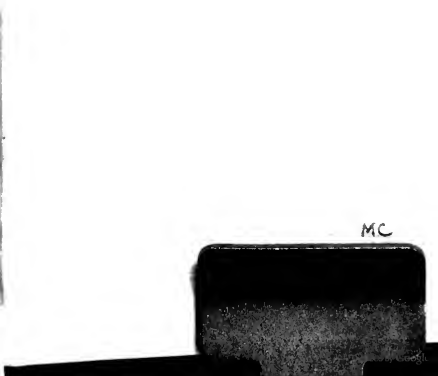
Quant à vous, Monsieur, nous vous sommes très obligez de la peine que vous prenez de venir ici, mais bien plus particulierement pour l'estime que vous témoignez avoir pour cet Etat, & dont nous avons déja gouté les effets. Nous vous prions, Monsieur, de garder ces mêmes sentimens, & d'être absolument persuadé, que Leurs Hautes Puissances y seront très sensibles, & qu'ils auront toujours des considerations toutes particulieres en votre égard & pour vos merites.

702382 N.





Digitized by Google



Digitized by Google

